

SOLITUDE ET ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EN FRANCE

QUELS LIENS AVEC LES TERRITOIRES ?

RAPPORT PETITS FRÈRES DES PAUVRES #3
30 SEPTEMBRE 2019

Villes ou campagnes :
mêmes réponses
territoriales à l'isolement
des aînés ?

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés



SOLITUDE ET ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EN FRANCE

QUELS LIENS AVEC LES TERRITOIRES ?

RAPPORT PETITS FRÈRES DES PAUVRES #3

septembre 2019

Réalisé à partir de l'étude CSA Research
Avec le soutien financier de la Fondation des Petits Frères des Pauvres

CONTACTS

Isabelle Sénécal,

responsable du Pôle plaidoyer/relations presse
des Petits Frères des Pauvres
isabelle.senecal@petitsfreresdespauvres.fr
01 49 23 14 49 / 07 71 91 59 29

Meryl Le Breton,

attachée de presse
meryl.lebreton@petitsfreresdespauvres.fr
01 49 23 14 93

Retrouvez les Petits Frères des Pauvres sur
Facebook : lesPetitsFreresdesPauvres
Twitter : @PFPauvres

ÉDITO

Est-ce que nos aînés sont plus isolés en milieu rural ou en milieu urbain ? Cet isolement est-il le même ? Y a-t-il des réponses territoriales à l'isolement des personnes âgées ?

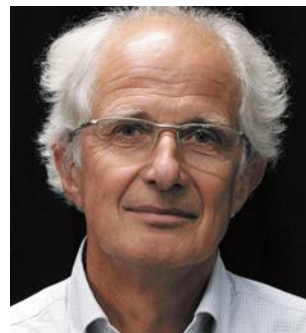
Ce sont des questions qui nous sont souvent posées, que ce soit par des partenaires, des médias, des élus, des citoyens sensibles à nos actions. Deux questions auxquelles nous n'avons pas forcément les réponses même si la longue expérience d'accompagnement des Petits Frères des Pauvres, sur de nombreux territoires, nous permet d'apporter certains éléments de compréhension.

Depuis trois ans, à l'occasion du 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, nous publions un rapport concernant la solitude et l'isolement des personnes âgées. Un premier baromètre « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 » nous avait permis de constater de fortes inégalités territoriales avec des régions plus frappées par l'isolement que d'autres. Notre rapport 2018 « L'exclusion numérique des personnes âgées » avait également pointé des inégalités territoriales en matière d'accès et d'usages numériques. Il est rapidement devenu évident, face au bouleversement démographique généré par la longévité accrue de la population et aux enjeux que représente l'inclusion de nombreux aînés confrontés au vieillissement et à un isolement de plus en plus marqué, de réaliser cette année une **étude et un rapport inédits consacrés aux liens entre la solitude, l'isolement de nos aînés et les territoires**.

Inédit, car cette thématique n'est guère étudiée. Plusieurs études se sont intéressées au vieillissement dans les territoires. Les pouvoirs publics s'attachent à mettre en œuvre des politiques de prévention et de prise en charge de ce vieillissement mais l'isolement des personnes âgées est surtout pris en compte de façon globale et encore trop souvent avec une approche de santé publique voire strictement médico-sociale (même si la loi d'adaptation de la société au vieillissement a inscrit, pour la première fois, la lutte contre l'isolement de nos aînés dans un texte législatif) et les initiatives territoriales, qui se multiplient, restent souvent confidentielles ou au stade d'expérimentations. Pourtant, nous en sommes sûrs, il existe des liens forts entre les configurations très variées de nos territoires et la structuration de l'isolement de nos aînés. Au-delà du simple constat sur la présence plus



Armelle de Guibert
Déléguée générale PFP



Alain Villez
Président PFP

ou moins importante de personnes âgées selon les territoires, il nous a paru essentiel de mieux connaître et comprendre les processus d'isolement que l'on habite en zone urbaine ou en zone rurale, de nous intéresser aux différentes composantes de ces zones et de présenter des résultats affinés selon les différentes typologies de territoires.

Mieux qualifier l'isolement de nos aînés sur les territoires, c'est pouvoir mieux le combattre ! Nous espérons que les enseignements de notre nouveau rapport vont permettre à tous les nombreux acteurs, qu'ils soient publics, privés, associatifs, qu'ils soient citoyens qui ont envie de s'engager pour favoriser une société plus inclusive — comme les plus de 12 000 bénévoles des Petits Frères des Pauvres — de mieux comprendre les caractéristiques qui relient isolement et territoires, de mettre en place des actions les plus en adéquation possible avec le vécu des personnes âgées isolées et démunies en mobilisant la société pour lutter ensemble contre l'isolement de nos aînés.



SOMMAIRE

Introduction : Pourquoi s'intéresser à la solitude et à l'isolement des personnes âgées par le prisme des territoires ? 9

L'éclairage de Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS/Sciences-Po Rennes Chaire « Territoires et mutations de l'action publique »11

Solitude/isolement des personnes âgées et territoires, où en est-on ?13

Solitude/isolement des personnes âgées, une thématique peu étudiée.....14

Isolement des personnes âgées et territoires : quelles réponses politiques ?.....17

Les acteurs de la lutte contre la solitude et l'isolement des personnes âgées dans les territoires.....21

Regard de Fabrice Talandier, directeur de la Fraternité régionale Hauts-de-France, Petits Frères des Pauvres.....22

Solitude/isolement des personnes et territoires en Europe25

Les enseignements de l'étude 27

Principaux enseignements et méthodologie de l'étude quantitative 28

Enseignement n°1 : Solitude et isolement de nos aînés, une urgence humaine et territoriale !.....29

Regard d'Anne Quantin, directrice de la Fraternité régionale Centre Val-de-Loire, Petits Frères des Pauvres.....35

Regard de Jean-Luc Brustis, directeur de la Fraternité régionale Nouvelle-Aquitaine, Petits Frères des Pauvres.....36

Enseignement n°2 : Un inquiétant risque d'isolement social des aînés dans les Quartiers Politiques de la Ville !37

Point de vue de Jean-Baptiste Williatte, coordinateur de développement social, équipe Petits Frères des Pauvres de Saint-Denis (93).....39

Enseignement n°3 : Zone rurale/zone urbaine, un isolement différent42

Regard de Daniel Vedieu, animateur bénévole Voisin-Age à Nantes et vice-président de la Fraternité régionale Ouest.....45

L'éclairage d'Hervé Marchal, sociologue..... 50

Regards croisés de Françoise Fromageau et Jean-François Serres, présidente et référent national de Monalisa.....53

Enseignement n°4 : L'attachement au territoire de proximité se renforce avec l'âge..... 54

Enseignement n°5 : Des aînés en demande de commerces de proximité, de transports en commun et de professionnels de santé..... 59

L'éclairage d'Hélène-Sophie Mesnage, déléguée générale adjointe de l'UNCCAS.....62

Enseignement n°6 : Pour les personnes âgées, une meilleure accessibilité de l'espace public et une offre de transports adaptée sont indispensables pour lutter contre l'isolement..... 64

L'éclairage de Jean-Louis Wathy, délégué général adjoint, Petits Frères des Pauvres..... 66

Synthèse des principaux enseignements et méthodologie de l'étude qualitative 68

Enseignement n°1 : Des situations d'isolement très variées.....69

Enseignement n°2 : Un habitat souvent peu adapté à des personnes âgées seules73

Enseignement n°3 : Une substitution de la famille et des amis par le personnel médico-social et les bénévoles77

Zoom sur l'accompagnement Petits Frères des Pauvres dans la région Auvergne-Rhône-Alpes..... 81

Entretien avec Fabrice Bruyère, directeur de la Fraternité régionale Auvergne-Rhône-Alpes82

Paroles de bénévoles : cinq équipes témoignent .. 84

Aime La Plagne (Savoie).....84

Ambert (Puy-de-Dôme).....85

Annonay (Ardèche).....86

Chambéry (Savoie).....87

Vaulx-en-Velin (Rhône).....89

Les préconisations des Petits Frères des Pauvres 90

Synthèse des 15 préconisations..... 91

Mieux observer l'isolement des aînés sur les territoires..... 92

Préconisation n°1 : Mieux mesurer de façon officielle l'isolement relationnel.....92

Préconisation n°2 : Mettre en place un portail qui coordonne, valorise et évalue toutes les actions de lutte contre l'isolement de nos aînés.....92

Préconisation n°3 : Intégrer dans la nouvelle Agence nationale de cohésion des territoires la lutte contre l'isolement de nos aînés.....92

Construire des actions au plus près des territoires 93

Préconisation n°4 : Prioriser rapidement des actions sur les territoires à risque en matière d'isolement des aînés : Quartiers Politique de la Ville et les régions Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine.....93

Préconisation n°5 : Construire une politique territoriale de proximité de lutte contre l'isolement des aînés.....93

Zoom sur le Petit café de Prémery, avec Nathalie Gemza, coordinatrice de développement social des Petits Frères des Pauvres de la Nièvre..... 94

Préconisation n°6 : Permettre à nos aînés de réinvestir leur territoire..... 95

La vision de François-Xavier Turbet Delof, directeur adjoint des établissements Petits Frères des Pauvres..... 96

Sensibiliser le grand public et encourager la citoyenneté 98

Préconisation n°7 : Rendre visible l'isolement des personnes âgées avec des actions de sensibilisation du grand public..... 98

Retours d'expérience d'Emmanuel Guary, adjoint de direction de la Fraternité régionale Occitanie **et de Gwénaëlle Cavalié,** chargée de communication de la Fraternité régionale Ouest sur l'exposition « Regarde-moi »..... 98

Préconisation n°8 : Encourager l'engagement citoyen et les solidarités de proximité.....100

L'éclairage de Galla Bridier, adjointe à la Maire de Paris, chargée des seniors et de l'autonomie100

Préconisation n°9 : Dénoncer la marchandisation du lien social et promouvoir le bénévolat d'accompagnement102

Promouvoir des solutions d'habitat adaptées aux territoires.....103

Préconisation n°10 : Favoriser les projets d'habitat intergénérationnel qui impliquent les jeunes et les aînés.....103

Explications de Fabrice Lafon, directeur des établissements Petits Frères des Pauvres.....104

Préconisation n°11 : Développer l'habitat temporaire en milieu rural105

Le point de vue de Philippe Gallay, directeur de la maison des Petits Frères des Pauvres de La Prée (Indre).....105

Favoriser le quotidien des aînés sur tous les territoires 107

Préconisation n°12 : Favoriser le maintien des services et commerces de proximité 107

L'éclairage de Guillaume Curnier, directeur de la région Nord BNP Paribas.....108

Préconisation n°13 : Développer le transport à la demande.....110

Préconisation n°14 : Développer les lieux de convivialité et les commerces itinérants.....110

Retour d'expérience de Catherine Paturat, bénévole de l'équipe des Sources de la Seine (Côte-d'Or) des Petits Frères des Pauvres : le café itinérant « Le Sourire des Sources »111

Retour d'expérience de Fabrice Talandier, directeur de la Fraternité régionale Hauts-de-France, Petits Frères des Pauvres, sur le projet de « Baraque à Frat' »112

Préconisation n°15 : Lutter contre l'exclusion numérique des aînés.....113

« Nous sommes tous le remède » par Armelle de Guibert114-115

Quelques définitions INSEE.....116

Bibliographie.....117

Remerciements.....119



INTRODUCTION

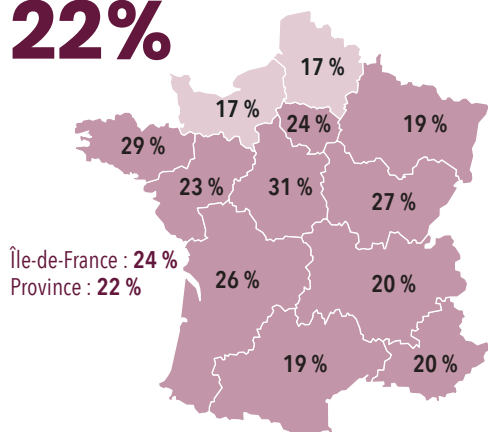
Pourquoi s'intéresser à la solitude et à l'isolement des personnes âgées par le prisme des territoires ?

En 2017, les Petits Frères des Pauvres ont édité leur tout premier baromètre « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France ». Face à l'allongement de la vie et l'augmentation inquiétante de l'isolement de nos aînés, il nous avait semblé indispensable de proposer des données chiffrées qui n'excluent pas les Français âgés non connectés à l'heure où les enquêtes d'opinion se réalisent de plus en plus avec des questionnaires administrés en ligne. Ce baromètre nous a permis d'obtenir un panorama significatif de la situation des personnes âgées, et de constater que l'isolement se concrétisait par de fortes disparités de territoires concernant les différents facteurs concourant à l'isolement : réseaux de sociabilité, usage du numérique, inégalités territoriales, sentiment de solitude...

Les différents isolés par région

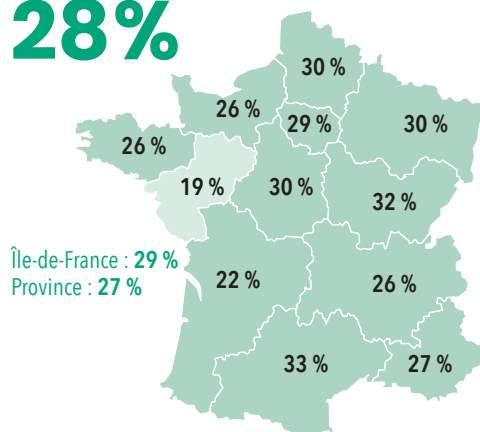
Les isolés du cercle familial

22%



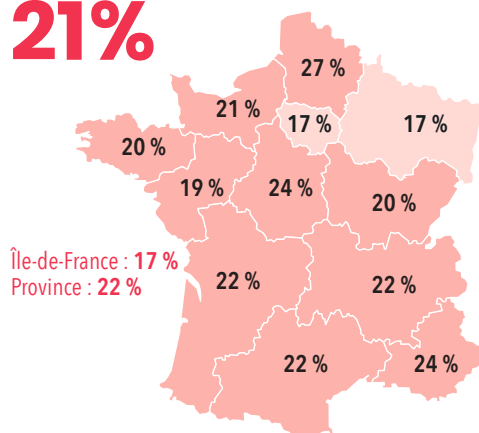
Les isolés du cercle amical

28%



Les isolés du cercle « voisinage »

21%



Source : « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 » PFP/CSA, septembre 2017

Un grand nombre de politiques publiques à l'échelle locale ou d'initiatives, nous l'avons constaté, s'appuient essentiellement sur le nombre de personnes âgées vivant seules pour mener à bien des projets visant à lutter contre l'isolement de nos aînés. Même si le fait d'habiter seul est un facteur aggravant d'isolement relationnel, surtout pour le grand âge, cette « solitude résidentielle » ne peut être considérée comme le paramètre suffisant servant à déterminer l'isolement pour les plus de 60 ans et les actions à mener. Dans une tranche d'âge aussi large et hétérogène que les 60 ans et plus (ou 65 ans selon les données proposées), aucune donnée ne peut être fiable si l'on ne tient pas compte des situations et contextes très différents entre des « jeunes » aînés et ceux du grand âge, que ce soit en matière d'entourage, de mobilité, de santé. Vieillir ne veut pas forcément dire être isolé ou ressentir de la solitude.

Face à un isolement des personnes âgées qui échappe toujours, de manière détaillée, aux statistiques officielles, il nous a semblé intéressant de dépasser les seuls critères géo-démographiques

de répartition et d'augmentation du nombre de personnes âgées sur des territoires donnés ou les projections sur le vieillissement pour analyser plus finement la place de nos aînés au sein de différents territoires, parfois en pleine mutation, souvent confrontés à des inégalités d'aménagement et d'offres de services publics, et de consacrer notre rapport 2019 aux liens entre l'isolement de nos aînés et les spécificités de ces territoires.

Au-delà de proposer des données fiables sur ce sujet somme toute peu étudié, notre rapport permet aussi de présenter la diversité des situations vécues par nos aînés confrontés à l'isolement et de pouvoir établir des préconisations en s'inspirant des actions concrètes menées par nos équipes de bénévoles. Son objectif est également de pouvoir nourrir la réflexion des différents acteurs qui s'intéressent à cette thématique, de leur permettre d'adapter leurs actions aux réalités territoriales et de contribuer à la construction de politiques publiques au plus près des besoins et des attentes de nos aînés. ●



L'éclairage de Romain Pasquier, Directeur de recherche au CNRS/Sciences-Po Rennes Chaire « Territoires et mutations de l'action publique »

Le récent mouvement des gilets jaunes a mis en exergue les fractures territoriales qui traversent l'Hexagone. Les effets de la mondialisation dessinent, en effet, une nouvelle géographie avec des territoires qui bénéficient de cette nouvelle donne économique alors que d'autres s'enfoncent dans la spirale du déclin. Les Français, si prompts à se retourner vers la puissance publique, découvrent un vieil État nation en grande difficulté pour lutter contre la croissance des inégalités territoriales. Le vieillissement structurel de la population pose, dès lors, de redoutables questions. Vieillit-on de la même manière en ville ou à la campagne ? Éprouve-t-on un même sentiment de solitude ou d'isolement dans une petite ville d'un territoire périphérique que dans

un quartier prioritaire d'une grande capitale régionale ? Les besoins exprimés par les aînés pour rompre avec cette solitude sont-ils les mêmes d'un territoire à l'autre ? Quelles réponses territoriales peut-on apporter à l'isolement des aînés ? À ces questions majeures, l'étude commandée par les Petits Frères des Pauvres apporte des enseignements précieux. J'en retiendrai ici trois principaux.

Les politiques de lutte contre l'isolement des aînés devront se différencier d'un territoire à l'autre pour être efficaces.

Le premier tient à la **morphologie sociale** et territoriale du sentiment de solitude. Si 27 % des plus de 60 ans interrogés déclarent un sentiment de solitude, dont 9 % de façon régulière, cette solitude touche plus particulièrement les femmes, les personnes de plus de 85 ans et les personnes aux revenus modestes. À ce profil socio-économique assez clair s'ajoute une



variation territoriale particulièrement marquée. En région Centre-Val-de-Loire, 40 % des aînés se sentent seuls, 12 % de façon régulière. La solitude est également prononcée en région Bourgogne Franche-Comté (34 %) et en région Nouvelle-Aquitaine (32 %). Si le ressenti de solitude n'est pas plus fréquent en zone urbaine qu'en zone rurale, il est cependant plus prononcé dans les petites agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants, et dans les « quartiers politique de la ville » (QPV). De tous les territoires d'habitat étudiés, ces derniers sont ceux qui présentent le risque d'isolement le plus fort pour nos aînés avec un attachement moindre au logement (41 % vs 57 % en moyenne nationale), à la commune (27 % vs 43 % en moyenne nationale), et une crainte plus exacerbée de ne pas pouvoir vieillir sereinement.

La prégnance du clivage urbain/rural est le second enseignement de cette étude. De manière contre intuitive, l'expression d'un sentiment de solitude n'est pas plus fréquente à la campagne qu'en ville. Au contraire, les aînés ruraux sont plus heureux de l'endroit où ils habitent que les citadins (63 % des habitants des zones rurales s'estiment très heureux de vivre à l'endroit où ils habitent vs 54 % pour l'agglomération parisienne et 58 % pour les grandes agglomérations). Les ressorts de l'isolement diffèrent entre la ville et la campagne. Le sentiment d'isolement se caractérise en zone urbaine par un affaïssement des relations de solidarité interpersonnelle. Plus la taille de l'agglomération est importante, plus le manque de solidarité est perçu de façon intense. Ainsi, les relations de voisinage sont perçues comme insuffisantes en milieu urbain, tout particulièrement dans les habitats collectifs (24 % des personnes de 60 ans et plus habitant en appartement peuvent passer des journées sans parler à personne vs 19 % en moyenne nationale). Le constat est similaire pour le souhait de partir vivre ailleurs, qu'on trouve surtout chez les Franciliens, les résidents des QPV et les locataires de HLM. L'urbain

dessine donc plutôt des relations de cohabitation alors que les relations de solidarité sont davantage repérables en milieu rural. 70 % des personnes interrogées habitant en zones rurales considèrent que les gens sont solidaires entre eux. Cependant, les perceptions des habitants des zones rurales sont affectées par la raréfaction des commerces et services publics de proximité : pour 62 % des habitants en zone rurale, les services publics sont de moins en moins accessibles. Ajoutons que les aînés qui vivent dans les petites villes (2000 à 20 000 habitants) expriment un sentiment de solitude plus prononcé que la moyenne nationale (31 % vs 27 %). C'est un peu la double peine pour cette « France des ronds-points » avec des relations de voisinage et de solidarité interpersonnelle sur le recul et une offre de services publics (transports, santé, commerces de proximité) qui peine à satisfaire les besoins exprimés.

Le troisième enseignement renvoie enfin à la **différenciation des solutions** à apporter au regard de la pluralité des contextes territoriaux de l'isolement. Les zones rurales sont fortement impactées par le phénomène de désertification ou tout du moins de raréfaction des services publics, de commerces de proximité, de transports en commun, de professionnels de santé et de réseaux de téléphonie mobile et Internet. Les personnes âgées sont d'autant plus pénalisées que leur utilisation moindre de la voiture avec l'avancée en âge ne leur permet plus de se rendre dans les zones où se trouvent encore les commerces et les services indispensables à leur maintien à domicile. La reconquête des centres-bourgs et centres-villes en termes de services, de commerces et d'habitat apparaît donc comme une priorité absolue pour le bien-vieillir. Si ce phénomène de raréfaction des commerces et des services publics affecte aussi certains quartiers dans les zones urbaines, le défi est plutôt de retisser les liens d'une solidarité humaine de voisinage afin d'enrayer la spirale d'un sentiment d'isolement de plus en plus vif, en particulier dans les habitats collectifs des QPV.

Les politiques de lutte contre l'isolement des aînés devront se différencier d'un territoire à l'autre pour être efficaces. Dans une société où les fractures territoriales s'accroissent, seuls des dispositifs « cousus main » permettront une adaptation raisonnable des territoires au vieillissement. Cela passera par la mise en œuvre de stratégies locales de lutte contre l'isolement des aînés touchant aussi bien l'habitat, l'aménagement urbain, la mobilité que la vie sociale et culturelle. Les dispositifs de financement se construiront sans doute à l'échelle départementale ou intercommunale. Mais les échelles d'action doivent être encore une fois bien plus fines, communales ou infra-communales selon les cas, afin de permettre aux porteurs de projets d'entrer en résonance avec les besoins réels des aînés isolés. ●



SOLITUDE/ISOLEMENT DE PERSONNES ÂGÉES ET TERRITOIRES, OÙ EN EST-ON ?

SOLITUDE/ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET TERRITOIRES

UNE THÉMATIQUE PEU ÉTUDIÉE

Il existe peu de littérature (études, rapports, contributions) qui analyse, en profondeur, les liens entre isolement de nos aînés et territoires. En 2013, la chercheuse **Isabelle Mallon**, qui s'est beaucoup intéressée au vieillissement et aux dimensions spatiales de la vie sociale, en faisait le constat : « *si les enquêtes quantitatives mettent en évidence un rétrécissement des sociabilités avec l'avancée en âge (Blanpain & Pan Ké Shon, 1999), voire un isolement relationnel (Pan Ké Shon, 2003), et une réorganisation des relations autour du domicile, elles ne disent que peu de choses du poids des contextes résidentiels sur les sociabilités des plus âgés, et de la manière dont les différentes relations de sociabilité, mais également de solidarité, s'agencent au quotidien.* »

En effet, si l'étude de l'**INSEE** « Isolement relationnel et mal-être » de Pan Ké Shon en 2003 reste, à ce jour, l'étude de référence pour définir les critères mesurant l'isolement relationnel avec l'établissement d'un nombre de contacts en fonction de différents réseaux de sociabilité (famille, amis, voisins, collègues de travail, réseau associatif), on n'y trouve aucune référence significative aux territoires.

En 2006, le collectif « **Combattre la solitude des personnes âgées** » (CCLSPA), créé à la suite de la canicule de 2003, et qui regroupe une dizaine d'associations toutes dédiées à l'entraide, à la lutte contre la précarité et l'isolement (dont les Petits Frères des Pauvres), a produit une enquête « Isolement et Vie Relationnelle », réalisée auprès d'environ 5 000 personnes âgées. L'étude enseignait que, même si le fait de vivre seul aggrave la solitude et provoque des mécanismes d'isolement, l'isolement social ne coïncide pas forcément avec cet isolement résidentiel. Le fait de ne pouvoir sortir de chez soi y apparaissait comme un des mécanismes essentiels favorisant la solitude. L'étude analysait ainsi que « *l'habitat et l'accessibilité à l'espace public constituent des composantes essentielles pour lutter contre l'isolement. Pour les personnes âgées, la question du changement de territoire va aussi se poser souvent, du fait d'une entrée en institution ou d'un rapprochement familial plus ou moins concerté. Ce changement de territoire n'est pas sans risque pour les personnes âgées. Il peut entraîner une perte de repères ainsi qu'une rupture relationnelle.* ».

En 2008, une étude, menée à Paris par **Brigitte Nader** du Laboratoire Lab'Urba de l'Université Paris Est, s'est intéressée à la perception, l'appropriation et les représentations des territoires de vie des 75 ans et plus dans le 15^e arrondissement de Paris. Mêlant cartes mentales et entretiens semi-directifs, elle a démontré que l'isolement social est un moteur de rétrécissement territorial et de dégradation de l'appropriation. « *Lorsque la famille est absente, le rapport aux territoires est moindre, les pratiques spatiales sont réduites à l'essentiel, l'appropriation spatiale décline parallèlement au rétrécissement du territoire* ». Pour Brigitte Nader « *bien vieillir en ville, c'est **maintenir ses mobilités et sa sociabilité*** », d'où l'importance de l'échelle locale dans les politiques publiques. Les travaux du docteur en géographie-aménagement **Pierre-Marie Chapon**, réalisés en 2009 auprès de personnes âgées vivant seules à Lyon et Nice, ont souligné que l'accessibilité à pied, la présence de commerces et services, la possibilité de sortir seul favorisent la mobilité des personnes âgées et freinent leur isolement. De 2007 à 2009, la sociologue **Catherine Gucher** a étudié le vieillissement en milieu rural, les pratiques sociales et les risques d'isolement des habitants en fonction de leur occupation résidentielle : les « natifs » qui ne sont jamais partis du territoire, les « revenus au pays » et les « installés sur le tard ».

Dans son étude « Les solitudes en France » de 2014, la **Fondation de France** a proposé un focus sur la solitude des plus de 75 ans avec les constats suivants : des relations de voisinage affaiblies en milieu rural et un isolement plus important pour les personnes âgées résidant dans une ville de plus de 100 000 habitants que pour celles résidant au sein d'une commune rurale. La prise en compte des spécificités des territoires pour lutter contre l'isolement des personnes âgées avait déjà été évoquée en 2004 par la Fondation lors d'un forum national « Vieillir dans son quartier, dans son village ».

En 2013, le rapport **Monalisa** (réalisé en amont de la création de l'association éponyme dont l'action est reconnue dans la loi Adaptation de la société au vieillissement de 2015) pose clairement la nécessité d'établir des liens entre l'isolement des personnes âgées et les territoires. « *Il faudrait disposer d'études sur la densité des liens selon les territoires pour identifier les*

zones où la question de l'isolement et de la solitude subie des personnes âgées est la plus prégnante... Les diagnostics territoriaux doivent se situer à des niveaux allant jusqu'aux micro-territoires pour identifier les zones à risque du point de vue de l'isolement et de la solitude des personnes âgées. » Les préconisations du rapport s'appuient sur trois axes dont la proximité, « tout se joue dans la proximité des personnes, sur leur territoire de vie. Il s'agit d'échanger sur ce qui favorise l'action au plus près des personnes, d'aller au plus près des réalités : c'est le niveau pertinent et prioritaire. »

Le rapport du **CESE** « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité » réalisé par Jean-François Serres (ancien délégué général des Petits Frères des Pauvres) en 2017, préconise de se doter d'une capacité d'observation sur les territoires, de préférence intégrée aux missions des dispositifs et partenariats existants, de réaliser une enquête statistique au moins tous les cinq ans et de faire des communes et intercommunalités le niveau de portage de coopérations contre l'isolement social. « Pour le CESE, l'échelle géographique dans laquelle doit se réaliser l'observation de l'isolement social peut difficilement être prédéfinie, indépendamment des réalités de chaque territoire. »

Début septembre 2019, l'**INSEE** a fait paraître une note sur l'isolement relationnel des personnes de plus de 16 ans, basée sur des résultats de 2015 obtenus dans le cadre de l'enquête « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » (SRCV). L'INSEE conclut que 3 % des individus sont isolés de leur famille et de leur entourage et cumulent les difficultés socio-économiques et le mal-être. L'institut statistique souligne également que l'isolement est plus répandu « dans l'agglomération parisienne qu'ailleurs, sans que l'on puisse établir de différences nettes entre les unités urbaines de taille plus réduite ».

Des études qui convergent plus autour de vieillissement et territoires

La documentation est nettement plus riche concernant le vieillissement en fonction des territoires, tout particulièrement ces dernières années. La notion de « gérontocroissance » des territoires, c'est-à-dire l'augmentation du nombre des personnes âgées sur un territoire donné, a également permis de donner d'autres analyses. Pour le géographe-démographe **Gérard-François Dumont**, inventeur de ce néologisme, « cette distinction entre vieillissement et gérontocroissance se révèle encore plus essentielle pour toute réflexion prospective sur les territoires. La gérontocroissance urbaine à venir pourrait être très importante et plus importante que celle des territoires ruraux, avec une géographie spécifique à l'intérieur



même des aires urbaines. Une telle perspective appelle de multiples adaptations. »

Dès les années 90, la **Fondation nationale de gérontologie** (FNG) a sorti plusieurs opus : « Le vieillissement rural » en 1992, « Vieillir en ville » en 1994, en s'interrogeant sur la place des personnes âgées dans ces différents territoires et en soulignant qu'il ne faut pas verser dans une globalisation dénuée de sens : « quel rapport y a-t-il entre vivre dans une petite ville et vivre dans l'immense agglomération parisienne (où les habitants âgés ne manquent pas) ? »

En 2007, la **Fédération nationale des agences d'urbanisme** (FNAU), dans « Seniors, quelle intégration dans les documents de planification d'urbanisme ? », préconise de réaliser un véritable diagnostic d'agglomération concernant l'hébergement des personnes âgées pour « pouvoir proposer aux politiques de véritables stratégies d'aménagement pour ces publics avec des éléments chiffrés et localisés par secteur », de promouvoir des quartiers intergénérationnels aux échelles communales et intercommunales, d'anticiper le vieillissement des villes, notamment des quartiers périurbains, d'étudier des solutions intermédiaires pour favoriser la mobilité des seniors et de développer un vrai volet sur les personnes âgées dans les schémas de cohérence territoriale (SCOT).

En 2011, **Pierre-Marie Chapon** consacre une étude sur l'adaptation des villes au vieillissement (« Adapter les villes au vieillissement », Icade/Centre d'analyse stratégique). Analysant les pratiques dans des villes, en France comme à l'étranger, cette étude recommande d'aménager les territoires en intégrant les conséquences d'un vieillissement massif de la population, une gouvernance coordonnée entre les institutions et le développement des solidarités intergénérationnelles. Toujours en 2011, la chercheuse **Isabelle Mallon** s'est intéressée à « l'accompagnement du vieillissement en milieu rural, au-delà de la solidarité intergénérationnelle ». Regrettant le peu de

travaux sociologiques récents sur les formes et les effets de ce vieillissement en milieu rural, elle constate des morphologies sociales différenciées en faisant le distinguo entre les habitants âgés qui ont toujours vécu sur le territoire et les nouveaux arrivants âgés, qui n'ont pas les mêmes besoins ni attentes. « *L'accompagnement du vieillissement en milieu rural ne peut donc plus être résumé à une solidarité inter-générationnelle obligée, familiale ou locale.* » Elle est d'ailleurs une des seules à avoir fait des recherches sur le vieillissement au féminin en milieu rural isolé.

En 2013, le **Centre d'analyse stratégique** s'est interrogé sur « Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ? ». Une note propose la mise en place, au niveau des villes et des intercommunalités, d'une démarche dynamique de « micro-adaptations » : voirie, transports, mobilier urbain, tout en mobilisant les capacités de transports existantes comme les transports scolaires ou les taxis afin de les mutualiser pour différents types de publics ; la promotion, dans chaque ville, du recensement de zones favorables au vieillissement ; la densification de l'habitat dans ces zones ainsi que le soutien à la création d'une association des « Villes françaises amies des aînés ».

Le **Commissariat général à l'égalité des territoires** (CGET) a publié, en 2017, une analyse sur « Le vieillissement de la population et ses enjeux » : en France, les territoires sont inégaux face au vieillissement avec une population proportionnellement plus âgée dans les espaces ruraux et sur les littoraux. La population âgée s'accroît fortement dans le périurbain ancien, dans certaines métropoles et dans les espaces frontaliers de l'Est.

Le CGET a également cartographié l'isolement des personnes âgées sur le territoire français en illustrant les zones comptant le plus de personnes de 65 ans et plus vivant seules (d'après des données INSEE 2013). « *L'isolement des personnes âgées est l'un des enjeux majeurs de ces espaces. En 2013, la part des personnes de 65 ans et plus vivant seules est de 33,5 % en*

France ». Le raccourci paraît un peu simpliste, sachant que la solitude résidentielle n'est pas forcément synonyme d'isolement social qui se mesure selon des réseaux de sociabilité et non pas uniquement sur une modalité d'habitat. Rappelons, également, que les lieux d'habitat collectif pour personnes âgées ne protègent pas forcément de l'isolement. Le recueil de témoignages de résidents en EHPAD « Paroles de résidents, paroles de résistants » réalisé par les Petits Frères des Pauvres en décembre 2018 a d'ailleurs relevé l'importance de la solitude et de l'isolement pour de nombreux résidents de ces établissements. En outre, il est curieux de vouloir analyser la solitude des personnes âgées sur une tranche aussi large que les plus de 65 ans qui mêle des « jeunes » retraités à des personnes du grand âge, deux catégories de population qui sont difficilement comparables en ce qui concerne, par exemple, les modes de vie, les problématiques liées à la santé ou la mobilité.

De son côté, le sociologue **Dominique Argoud** note la même année dans un numéro de la revue « Lien social et politique » consacré aux territoires du vieillissement, que « *l'État exerce toujours une forte tutelle sur le secteur médico-social au détriment des collectivités et des acteurs locaux. Néanmoins, ces dernières années, de nombreuses initiatives émergent localement.* »

En 2018, dans son rapport sur la cohésion des territoires, le CGET souligne de nouveau un vieillissement avec de profonds contrastes territoriaux et que « *face au vieillissement de la société, particulièrement peu anticipé dans certains de nos territoires tels que les Dom, le périurbain ou les quartiers prioritaires où les politiques ont été axées sur les jeunes et les familles, un autre impératif de solidarité consiste à mettre en place une véritable politique d'adaptation qui concerne autant l'habitat, la mobilité, la santé, la précarité, la vie sociale et l'urbanisme.* »

En dix ans, l'ampleur du vieillissement a incité chercheurs, organismes publics ou privés, urbanistes à réfléchir sur l'adaptation de certains territoires au vieillissement. Tous sont unanimes sur la nécessité d'adapter les espaces territoriaux aux personnes âgées avec des politiques transversales touchant autant l'aménagement urbain que l'habitat, la mobilité ou la vie sociale. Publications et colloques se multiplient, de nombreuses initiatives se développent sur tous les territoires. Mais tous **ces travaux se réalisent surtout par le prisme du vieillissement et accordent peu de place à l'isolement (ou ont du mal à l'identifier finement) et à ses impacts sur notre société.**

ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET TERRITOIRES

QUELLES RÉPONSES POLITIQUES ?

En quelques décennies, notre société a connu des bouleversements importants des structures familiales : les modes de vie se sont radicalement transformés – les générations ne cohabitent plus sous un même toit, la hausse des mobilités territoriales éloigne géographiquement les familles et implique des distances résidentielles, la longévité accrue confronte les plus âgés à de nouvelles problématiques : solitude, perte d'autonomie, difficultés à se maintenir à son domicile.

— L'isolement des personnes âgées, une problématique peu prise en compte pendant des décennies

Le **rapport Laroque** de 1962, est vraisemblablement le premier qui évoque l'isolement des personnes âgées en posant un rapide comparatif entre les territoires : « *c'est dans les villes que la proportion des isolés est la plus importante. Au contraire, la présence des enfants au foyer des personnes âgées est caractéristique du milieu rural : 42 % des anciens agriculteurs et ouvriers agricoles vivent avec leurs enfants* » tout en reconnaissant que « *la situation des vieillards, isolés dans des villages d'activité strictement agricole est souvent dramatique.* » Le rapport offre aussi des indications de la situation des personnes âgées que ce soit en milieu rural, dans les agglomérations urbaines, les régions industrielles ou la région parisienne. Le rapport fait notamment référence à deux études menées à Paris en 1961 par la Préfecture de la Seine auprès de personnes de plus de 65 ans vivant à Paris et dans sept communes de banlieue où « *plus d'un quart de la population interrogée vit en état de ségrégation ou de repli sur soi-même* ». Ce sont dans les propositions sur l'action sociale que quelques pistes pour rompre l'isolement sont mentionnées : « *dans toute la mesure du possible et compte tenu des ressources locales, il y a lieu d'aménager des services d'ordre social et culturel, destinés à lutter contre l'isolement des personnes âgées...occuper convenablement leur temps (restaurants, bibliothèques, organisations de loisirs, vacances, etc.).* »

Mais, pendant de nombreuses années, les réponses aux problématiques de l'avancée en âge se sont traduites essentiellement par des mesures curatives, médicales et médico-sociales. Ni l'isolement

des personnes âgées, ni son lien avec les territoires ne sont pris en compte par les pouvoirs publics. Le **4^e plan de développement économique et social 1962-1965** évoque, en quelques mots, dans la partie réservée aux personnes âgées « *les difficultés morales particulières (désœuvrement, solitude) qui pèsent sur elles.* » Le **Programme d'action prioritaire n°15 (PAD) du 7^e plan de développement économique et social 1976-1980** propose un service obligatoire d'organisation des activités de loisirs pour les personnes âgées : « *pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, il faut donner à celles qui le souhaitent le moyen de se distraire et d'avoir une activité créative* », et un service facultatif de desserte téléphonique ou radiotéléphonique qui « *sera mis en place pour permettre aux personnes âgées isolées d'alerter un service de veille, en cas de difficulté nécessitant une aide rapide.* »

C'est dans le **8^e plan de développement économique et social 1981-1985** que le terme d'isolement social est utilisé et que des solutions au niveau des territoires sont présentées : restaurants communs pour jeunes travailleurs et personnes âgées, centre polyvalent de quartier qui regrouperait services de la sécurité sociale, cabinet médical, antenne de la mairie, équipement sportifs accessibles à tous. Et spécifiquement pour les personnes âgées, « *il s'agit d'inciter les principaux partenaires (administration, collectivités locales, caisses de sécurité sociale, établissements de soins ou d'hébergement, associations, etc.), agissant dans un secteur géographique, à mettre en commun leurs moyens, par voie contractuelle, en vue d'adapter les services à l'évolution des besoins des personnes âgées.* »

— 2003 : la dramatique prise de conscience

Comme le souligne le sociologue Dominique Argoud (dans « L'isolement des personnes âgées, de l'émergence à la construction d'un problème public » *Gérontologie et société* 2016), c'est « *un événement extérieur qui a propulsé l'isolement des personnes âgées sur le devant de la scène* » : la canicule de 2003 et ses 15 000 morts, dont un nombre important de personnes âgées. Le 21 août 2003, Jacques Chirac, président de la République fait brièvement référence aux

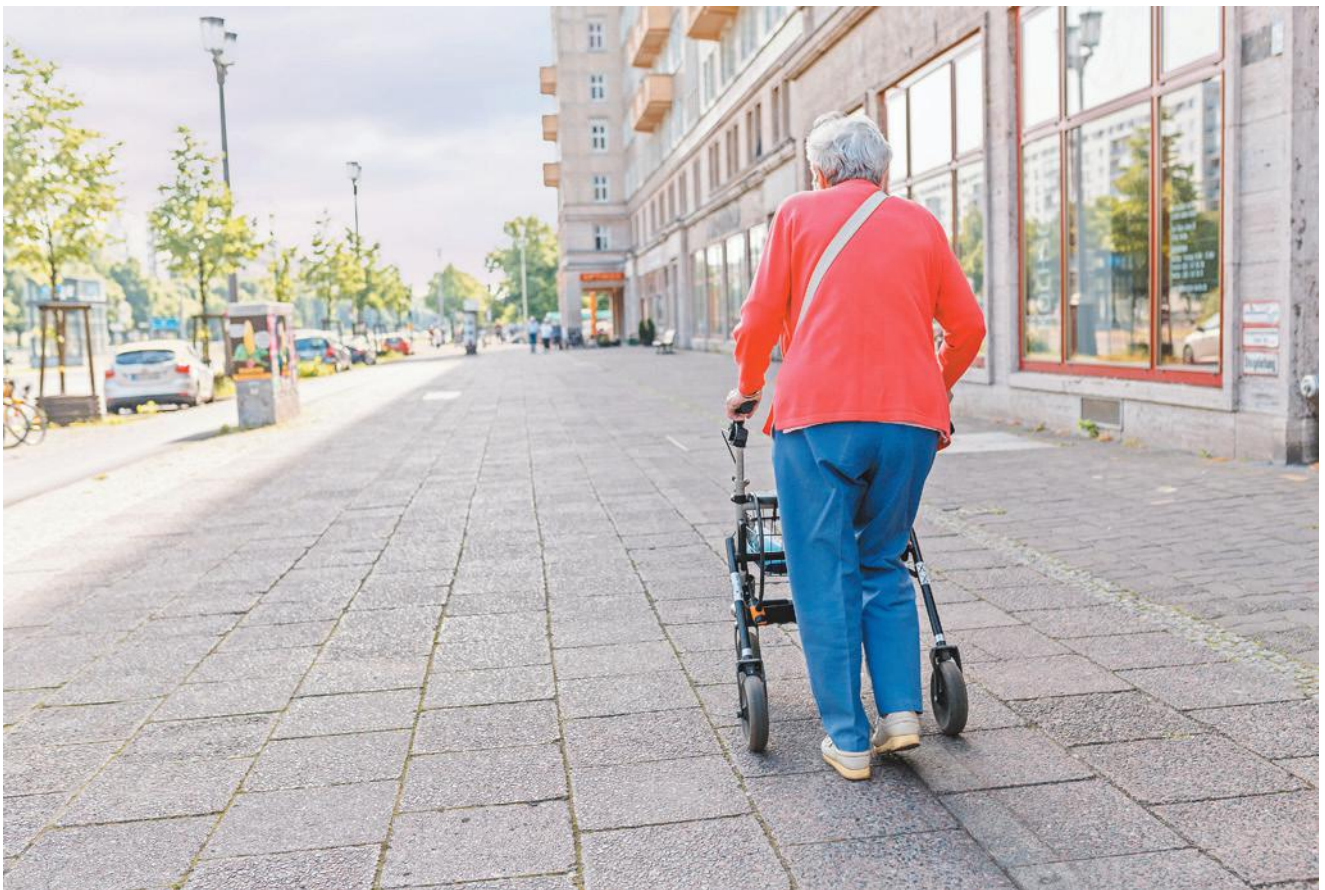
territoires dans son analyse de la situation en déclarant que « ces drames ont de nouveau mis en lumière la solitude de beaucoup de nos citoyens âgés ou handicapés. La solidarité familiale bien sûr, le respect dû aux personnes âgées ou handicapées, les relations de voisinage, l'action des communes, à cet égard, sont indispensables à la vie en société. Individuellement et collectivement, c'est tous ensemble, chacun à sa place, que nous devons redonner leur sens et leur force à ces liens et à ces valeurs. » Mais, dans la loi promulguée le 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, l'isolement des personnes n'apparaît que dans le dispositif du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.

En 2005, le rapport de **la Cour des comptes** sur les personnes âgées dépendantes s'intéresse à son tour à la lutte contre l'isolement des personnes âgées en lien avec les territoires : « Les familles sont apparues globalement mobilisées à domicile, plus particulièrement en zone rurale où des réseaux informels de sociabilité et de solidarité permettent de limiter les risques... Pour prévenir l'isolement des personnes vivant en zone urbaine et n'ayant pas ou peu recours aux services sociaux ou à des soins à domicile, il convient d'encourager ce qui peut conduire, en l'absence de liens familiaux, à renforcer les solidarités de voisinage. » La Cour des comptes recommande

« en ce qui concerne la lutte contre l'isolement et la maltraitance d'inciter les communes et leurs CCAS (particulièrement en milieu urbain) à développer les actions de renforcement des solidarités de voisinage et de maintien des liens sociaux. »

Le rapport de la **Délégation interministérielle à la famille** « La société intergénérationnelle au service de la famille » de 2006 propose de favoriser le logement et l'urbanisation intergénérationnels, la cohabitation des générations dans un même immeuble, un même quartier et le développement de services intergénérationnels sur un même territoire.

Le **plan national « Bien vieillir 2007-2009 »** évoque, brièvement, la lutte contre l'isolement comme l'une des clés du « bien vieillir » et pointe « l'aménagement du cadre de vie, du logement individuel aux espaces collectifs dans les quartiers, villes ou villages » comme des facteurs pouvant prévenir la perte d'autonomie et ayant une incidence sur la socialisation et le bien-être. Conséquence de cette réflexion sur l'aménagement des territoires, un label « Bien vieillir, vivre ensemble » dont l'objectif est de « mieux accompagner les aînés dans leur vie quotidienne et valoriser leur rôle dans la cité » sera décerné à 38 villes (ce label ne sera pas reconduit au profit du réseau RFVAA).



Une volonté politique depuis 2010 mais une mise en œuvre toujours limitée

Mais ce n'est qu'à partir de 2010 que les liens entre isolement des personnes âgées et territoires deviennent enfin un sujet plus prégnant. Tout d'abord avec le débat sur la dépendance initié en 2011. Même si ce débat n'a abouti à aucune mesure législative pour des raisons budgétaires, il a permis de poser un peu plus concrètement le sujet. **Le groupe de travail « Société et vieillissement »** (auquel participait un représentant des Petits Frères des Pauvres) soulignait le rôle des politiques locales, des communes, des CCAS et des bénévoles associatifs dans la lutte contre l'isolement des aînés les plus fragiles. La même année, le **CESE** remettait un avis sur la dépendance des personnes âgées en priorisant la lutte contre la solitude, l'isolement et le maintien d'un lien social comme vecteurs de la prévention de la perte d'autonomie avec l'aménagement du cadre de vie et la mixité intergénérationnelle dans les quartiers.

En 2012, le 17^e rapport du **Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées** « Habitat et vieillissement Vivre chez soi, mais vivre parmi les autres » constate que les réponses à apporter aux besoins des personnes âgées sont multiples. Elles varient en fonction de la personne : son niveau d'autonomie, son degré d'isolement, son statut d'occupation, ses ressources, ses activités et en fonction du contexte : urbain, semi-urbain, rural..., des réseaux associatifs et des services existants. Le Haut Comité propose « une conception de la ville conforme à sa vocation, qui est de permettre à tous les citoyens de se loger, de fréquenter commerces et services, de se rencontrer, de partager une vie culturelle, de se mélanger entre générations et entre classes sociales, de faire société ! », de systématiser la prise en compte de l'ensemble des besoins liés au vieillissement dans les programmes locaux de l'habitat (PLH), qu'ils concernent des territoires ruraux, semi-urbains ou urbains et de créer un programme national d'incitation à la construction de logements pour personnes âgées en centre-bourg.

Le rapport de 2013 de **Luc Broussy** « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population » fait un long focus sur le quartier, un lieu essentiel du maintien de la vie sociale et de la lutte contre l'isolement mais qui peut aussi bien être un facteur de socialisation et d'intégration qu'un facteur d'isolement et de dégradation de l'autonomie. « *Le quartier est surtout l'unité urbaine où peuvent s'organiser les solidarités de proximité et de voisinage, où peuvent s'opérer les repérages et où pourraient, dès maintenant, se développer les formules intermédiaires de prise en charge entre le domicile et l'Ehpad.* » Il constate aussi que les découpages territoriaux ne correspondent pas aux territoires de vie des personnes. « *Le département, l'intercommunalité, le territoire de santé, le*

canton... : toutes ces catégories n'ont aucune réalité concrète pour les personnes âgées dont le territoire de vie se résume parfois à la ville, voire même au fil du temps, au quartier ». Dans ses préconisations, Luc Broussy recommande, la nécessité, pour les gardiens d'immeubles du parc social, d'être formés au repérage des situations d'isolement des personnes âgées, de s'appuyer sur les CCAS et sur les Centres Sociaux dans le cadre d'une politique de lutte et de prévention contre l'isolement social des personnes âgées et de systématiser l'intervention dans les municipalités du Service civique Jeunes en direction de l'accompagnement des personnes âgées.

En 2014, le **CESE** est saisi par le gouvernement sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement. Dans son avis, il recommande « *que chaque région, en lien avec les universités, mette en place un gérontopôle pour améliorer la connaissance de la répartition des âgés sur son territoire et pour adapter les réponses à ses caractéristiques* ». Pour lutter contre l'isolement social, le CESE invite la société à « *savoir recréer des lieux naturels de rencontre, d'activités communes, pour que les générations se croisent, s'approprient et ce n'est pas si compliqué...* ». Il précise également que « *l'enjeu est de faire prendre conscience aux élus et services des collectivités territoriales que le vieillissement impacte toutes les politiques et doit être pris en compte, non dans les seules politiques sociales ou médico-sociales par l'adjoint en charge des âgés, mais par l'ensemble de l'équipe municipale, notamment pour le logement, l'urbanisme et le transport.* »

Le 29 décembre 2015, la **loi « Adaptation de la société au vieillissement »** inscrit dans son texte la lutte contre l'isolement des personnes âgées comme une priorité avec le déploiement sur tout le territoire d'équipes citoyennes bénévoles dans le cadre de la Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des âgés (Monalisa) : « *lutter contre l'isolement social suppose d'encourager la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires pour développer la création de lien social avec les personnes fragilisées.* » Un des objectifs est aussi de prendre en compte le défi démographique dans l'aménagement des villes et des territoires (Ville amie des aînés, intégration des problématiques du vieillissement aux programmes locaux d'habitat et aux plans de déplacement urbain pour les transports).

Le rapport prospectif du **Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge** (HCFEA) « Le soutien à l'autonomie des personnes âgées à l'horizon 2030 » paru fin 2018 fait également rapidement référence à la lutte contre l'isolement des personnes âgées en milieu urbain et rural comme un enjeu de santé publique et de prévention de la perte d'autonomie. Le HCFEA s'appuie sur les recommandations de l'OMS avec des actions

de prévention de la perte d'autonomie sur plusieurs champs d'action : promotion de la santé, système de soins, soins de longue durée et environnement de la personne âgée, avec des aménagements urbains qui tiennent compte des spécificités des besoins des personnes âgées et « *la participation sociale pour réduire la solitude et l'isolement social tant en milieu urbain qu'en milieu rural où la question de l'isolement peut être forte.* »

En mars 2019, le **rapport Libault**, qui fait suite à plusieurs mois de concertation nationale « Grand âge et autonomie », définit l'isolement des personnes âgées comme un fléau et propose trois échelles territoriales (nationale, départementale et locale) pour « *lancer une mobilisation nationale des bénévoles auprès des personnes âgées.* »

Dernier rapport en date, en juillet 2019, « **Ruralités, une ambition à partager** », réalisé par plusieurs élus (député, sénateurs et maires) qui ont émis quelques propositions pour une société rurale inclusive et qui recommande de « *développer le service civique en faveur de la lutte contre l'isolement des personnes*

âgées et handicapées en milieu rural ». Il nous semble important de souligner que seulement 3,4% des volontaires Service Civique (source : *rapport d'activité 2018, Agence du Service Civique*) sont issus des territoires ruraux et que les jeunes sont également confrontés à des difficultés de transport et de mobilité sur ces territoires. L'étude du CESE « *Service Civique : quel bilan ? quelles perspectives ?* » parue en 2017 précise de son côté qu'« *une attention particulière est accordée aux territoires ruraux afin de proposer des missions qui soient réparties ou articulées entre plusieurs structures d'accueil et lutter contre le sentiment d'isolement des jeunes ruraux durant leur mission* » et pointe la complexité du Service Civique en milieu rural avec des problématiques de transport et de logement pour les jeunes. ●

En dépit d'une bonne connaissance des données démographiques et d'un vieillissement de la population prévisible, les pouvoirs publics ont, pendant de nombreuses années, préféré apporter essentiellement des solutions, certes nécessaires, de financement et d'organisation de la prise en charge de la dépendance des aînés les plus fragiles. Même si, en 2003, le drame de la canicule a permis de porter au grand jour l'isolement grandissant de nombreuses personnes âgées, l'État n'a pas pris rapidement des mesures importantes sur cette problématique en dehors du Plan Canicule. C'est seulement ces toutes dernières années que la priorité, en matière de vieillissement, n'est plus donnée au curatif mais également au préventif et que l'importance de la lutte contre l'isolement dans la prévention de la perte d'autonomie est reconnue. Cependant, **force est de constater que les politiques restent encore essentiellement au stade de constats souvent répétés et que les solutions envisagées sont soit peu ambitieuses, soit non concrétisées de façon pérenne alors que l'isolement de nos aînés s'aggrave d'année en année.**

LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DANS LES TERRITOIRES

En 2002, la **Fondation de France** lance un programme « Vieillir dans son quartier, dans son village » afin de mettre l'accent sur l'importance de l'environnement pour les personnes âgées et favoriser des dynamiques locales qui permettent, entre autres « de respecter la dignité des personnes en évitant l'isolement ». Des initiatives de transport adapté ou de création de lieux de convivialité ont été soutenues mais un grand nombre n'a pas pu se maintenir par la suite faute de financements pérennes. Depuis 2013, la Fondation de France a lancé un nouvel appel à projets « Vieillir acteur et citoyen de son territoire » dont l'objectif est de « *favoriser l'implication et la participation des habitants âgés dans tous les domaines de la vie locale afin qu'ils soient reconnus comme des citoyens à part entière* ». Parmi les axes choisis pour soutenir les projets, on trouve la lutte contre les facteurs d'isolement et la prévention de l'exclusion et la ségrégation des âges, l'autonomie numérique de la personne dans la vie quotidienne tout en préservant ou renforçant son intégration sociale et les solidarités de proximité, l'anticipation et l'accompagnement des trajectoires et transitions liées au vieillissement sur les territoires. Plusieurs projets des Petits Frères des Pauvres ont été soutenus.

Depuis sa création en 2014, **Monalisa** a lancé des appels à projets en lien direct avec les territoires :

- **Mobilisés dans les quartiers** : en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) qui avait constaté, dans une note de 2017, une forte augmentation des personnes âgées dans les quartiers prioritaires depuis 1990, MONALISA a soutenu 15 projets (dont un des Petits Frères des Pauvres) visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV).
- **En campagne contre l'isolement** : une expérimentation s'est déroulée en 2017/2018 sur quatre territoires ruraux afin de mieux comprendre les particularités de l'isolement des personnes âgées et les ressorts de l'engagement citoyen. Les quatre expérimentations se sont surtout attachées à construire ou soutenir des coopérations entre partenaires, dont les Petits Frères des Pauvres.



L'objectif de ces appels à projet n'était pas d'éclairer de façon précise ce qui distingue les processus d'isolement en fonction des spécificités propres à des territoires identifiés. Les initiatives présentées n'ont pas toutes fait l'objet en amont d'un diagnostic territorial précis à l'échelle locale, et pour certaines ont patiné, malgré leur intérêt. Mais grâce à un premier travail d'évaluation réalisé après plusieurs mois, ces expérimentations ont montré des points positifs comme les échanges constructifs entre les différents acteurs agissant déjà sur un territoire de proximité et des coordinations possibles spécifiques au territoire (par exemple avec les bailleurs sociaux et les gardiens d'immeuble dans les QPV) ; ont soulevé des freins intéressants à analyser tels que les difficultés dans les QPV où les politiques publiques sont surtout axées sur la jeunesse, la prévention de la délinquance, l'insécurité ; en milieu rural, la perception que la solidarité entre habitants est naturelle et qu'il n'y a pas forcément besoin d'interventions supplémentaires pour faire face à l'isolement des aînés. Mais ces actions se sont souvent arrêtées par manque de financements sanctuarisés, c'est la limite de la mise en place d'appels à projets. Enfin, en analysant les différentes initiatives dotées, on s'aperçoit qu'un grand nombre d'entre elles sont sans lien particulier avec la spécificité territoriale et sont, finalement, aisément transposables dans un autre territoire très différent.



Regard de Fabrice Talandier, directeur de la Fraternité régionale Hauts-de-France des Petits Frères des Pauvres et membre du CA de Monalisa

Qu'est-ce que la coopération Monalisa a apporté à la lutte contre l'isolement de nos aînés dans la région Hauts-de-France ?

L'intérêt principal, c'est de construire des dynamiques territoriales. Monalisa permet de construire un capital confiance et un capital de travail collaboratif entre les différents acteurs engagés dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées : les Petits Frères des Pauvres, les CCAS, les Centres Sociaux, les associations de quartier, ne sont pas concurrents mais partenaires. Nous avons, désormais, des habitudes de travail, des projets communs et nous avons ainsi convaincu le Département de l'utilité de nos actions. Par exemple, le Département a décidé de lancer un appel à projets, non pas sur des actions collectives de prévention mais sous la forme d'un appel à idées auprès des acteurs et des citoyens. Il y a eu 171 idées, 130 ont été retenues et une coopération par territoire s'est mise en place. Ce qui a permis de regrouper des projets et le soutien financier du département a été revalorisé face à la qualité de ces coopérations. Monalisa permet de fédérer les différents acteurs d'un territoire, facilite la mise en place d'actions et la prise de parole commune, et de créer des collectifs locaux qui n'auraient probablement pas existé sans cette énergie commune.

Est-ce que Monalisa est un gage de confiance pour les pouvoirs publics ?

C'est surtout le gage de pouvoir travailler avec un collectif. Les acteurs qui portent le collectif ne se mettent pas en avant à titre individuel. Chacun a le même poids, la même « valeur ». Nous organisons des formations interassociatives, une plus-value pour les bénévoles des Petits Frères des Pauvres déjà formés qui découvrent d'autres champs de la lutte contre l'isolement. Ces formations facilitent également les rencontres, les échanges, les réflexions entre tous les bénévoles agissant sur un même territoire. Nous avons 20 % des places de nos parcours de formation ouvertes à des bénévoles d'autres associations. Il y a 230 000 personnes âgées en situation d'isolement dans les Hauts-de-France. Il est essentiel d'être dans

une logique de complémentarité et non de concurrence, vu l'ampleur de la tâche. Et désormais, le Département interroge la coopération Monalisa pour avoir son avis sur les actions, les projets portés autour de la lutte contre l'isolement des aînés. Tous les acteurs ont gagné en légitimité. Le point faible est que la dynamique tient notamment à la « personnalité » des différents acteurs. Quand une personne s'en va, tout peut s'arrêter. On reste sur de l'ingénierie humaine.

Quel est le meilleur échelon de coopération pour Monalisa ?

Clairement, le département avec un maillage local. On ne peut pas construire des dynamiques à l'échelle uniquement départementale. Il faut raisonner en termes de territoire de proximité, de bassin de vie. Ce qui crée une vraie dynamique sur les territoires ruraux. Nous devons aussi nous questionner sur la pérennisation financière de ce type de schémas. Nous ne réussirons qu'en illustrant avec des études d'impact social la pertinence de nos actions. Si nous réussissons à prouver concrètement, avec des résultats tangibles, que la lutte contre l'isolement des aînés permet d'éviter des coûts d'hospitalisation, de médicaments, d'auxiliaires de vie, son inscription dans des financements pérennes sera possible.

La première étude de mesure d'impact social sur une période de trois ans est d'ailleurs actuellement menée par les Petits Frères des Pauvres. Évaluer les actions de manière quantitative et qualitative en définissant des objectifs de satisfaction ou de réussite peut permettre d'assurer la continuité d'un certain nombre d'entre elle et d'avancer sur le sujet de l'inclusion de la personne âgée. ■

« Monalisa permet de fédérer les différents acteurs d'un territoire, facilite la mise en place d'actions et la prise de parole commune, et de créer des collectifs locaux qui n'auraient probablement pas existé sans cette énergie commune. »

Le **Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA)**, créé en 2012, développe la démarche « Villes Amies des Aînés » au niveau francophone afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique et du mieux vivre dans les territoires urbains et de sortir d'une approche exclusivement médico-sociale de la vie quotidienne des personnes âgées. Le maintien du lien social et la lutte contre l'isolement des personnes âgées sont une des thématiques fortes. Et les autres thématiques traitées comme l'habitat, la mobilité peuvent contribuer à la lutte contre l'isolement. En 2018, le réseau compte 126 communes adhérentes, majoritairement en milieu urbain de typologie villes moyennes. Depuis 2015, le RFVAA mène une étude afin d'analyser la manière dont les territoires adhérents se sont approprié cette démarche et l'ont mise en œuvre. L'objectif est donc d'une part de déterminer les principaux atouts et voies d'amélioration des Villes Amies des Aînés et d'autre part d'interroger les liens existants entre Villes Amies des Aînés et la lutte contre les discriminations liées à l'âge. Ce travail de compréhension, et non d'évaluation, comme le précise le RFVAA, sera remis en 2019. Le réseau propose, avec l'édition de la collection « *Les essentiels amis des aînés* », des outils de réflexion sur la lutte contre l'isolement des aînés, les mobilités, les transports. Le site Internet du Réseau propose des fiches de retours d'expérience sur les initiatives des communes, réservées aux adhérents.

Depuis 2011, la lutte contre l'isolement et le développement des solidarités et services autour des personnes âgées vivant dans les territoires ruraux les plus isolés sont des objectifs de la **MSA** (Mutualité sociale agricole) qui initie des chartes territoriales des solidarités avec les aînés. Ces démarches partenariales se traduisent par le développement d'actions de « *soutien au lien social et aux solidarités de proximité, valorisation des engagements et de l'expérience des retraités, lien intergénérationnel, promotion du bien vieillir, développement ou maintien d'une offre de services ou de formules d'hébergement de proximité, amélioration de l'accès aux services de santé et aux droits pour tous* » (source CNSA, *Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Synthèse des rapports d'activité 2017*). Plus de 400 initiatives ont été actées sur 75 territoires comme la création d'un jardin partagé à proximité de la résidence pour personnes âgées, l'organisation d'ateliers d'initiation aux nouvelles technologies, la mise en place de navettes à la demande ou de covoiturage.

De nombreuses entités territoriales, comme les conseils départementaux –via les schémas départementaux de l'autonomie en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ou les CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie)–, les mairies, les CLIC, les CCAS, des centres sociaux, de grands réseaux associatifs,

des associations plus locales, des organismes mutualistes ou des groupements d'intérêt économique, développent également de plus en plus d'initiatives pour favoriser l'inclusion des personnes âgées sur les territoires et proposer des réponses à l'isolement de nos aînés, qui, même s'il n'est pas ou peu mesuré, est constaté par tous.

Transport à la demande comme par exemple le Baldi'bus pour les personnes de plus de 70 ans, imaginé par un CCAS du Morbihan, plan anti-solitude à Pau, bistrot social au sein d'un EHPAD mis en place par le CCAS de Saint-André-de-la-Réunion, retour des épiceries ambulantes, création de services adaptés... Ce fourmillement de projets, d'améliorations, de solutions, portés par des acteurs multiples, avec des financements multiples (fonds publics et privés souvent subventionnés via des appels à projets) est, pour l'instant, très disparate et aucun centre de ressources ne les répertorie, ne les analyse, ne les évalue. À ce jour, il est impossible d'avoir une vision exhaustive de tout ce qui fait sur nos territoires pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et de pouvoir en déterminer leur pertinence en fonction de chaque territoire.

Les Petits Frères des Pauvres

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres mènent des actions de lutte contre l'isolement de nos aînés grâce à l'engagement de milliers de bénévoles qui agissent dans la durée auprès de personnes âgées fragilisées et démunies. Déjà en 1966, l'Association s'inquiétait de la place donnée au « *vieillard dans la cité* » et du risque de ségrégation des plus âgés dans des immeubles où les liens entre voisins se distendent. Des expérimentations pour ouvrir des lieux urbains de convivialité à l'échelle des quartiers ont été initiées à la fin des années 60.

Depuis les années 70, l'Association a commencé à s'intéresser aux **liens entre la place de nos aînés et leurs relations aux territoires**. En 1976, c'est une première réflexion sur les différences très sensibles concernant les conditions de vie des personnes âgées qui existent d'une région à l'autre. On parle à l'époque de milieu urbain, milieu rural mais aussi de zones en voie de dépeuplement et de zones en expansion. La réflexion porte aussi sur les différences au sein d'une même région avec, comme dans le Sud de la France, des personnes qui sont venues s'installer à la retraite, des rapatriés des anciennes colonies et des étrangers venus chercher du travail et qui se sont installés.

En 1977, une attention est portée sur les **espaces urbains** où « *la place des personnes âgées dans l'espace urbain n'est autre que le reflet de la place qui leur reste dans notre société. N'appartient plus au monde du travail et donc de la production, ni même à*



celui de la consommation et des loisirs, vu la faiblesse de leurs ressources, leurs habitudes et leur rythme de vie, les personnes âgées sont exclues de ce fait de la plus grande partie de l'espace urbain : espaces de travail, de production, de consommation, de loisirs. Dans un système où prime la valeur marchande de l'espace, c'est une sorte d'espace déchet : les hospices, les logements vétustes et inconfortables des 6e étages. La disparition progressive des hospices des centres-villes et leur éloignement de plus en plus grand. Même dans les espaces de loisirs, il se marque une ségrégation : il y a des clubs « pour le 3^e âge », des vacances « pour le 3^e âge ». Les vieux sont souvent réduits au rang de simples spectateurs quand ils sont encore curieux de ce qui se passe dehors : les bancs de square ou d'avenue, les fenêtres ouvrant sur la rue, et même les sièges d'autobus » (Source : Information et recherches, les petits frères, 1977).

En 1979, **des réflexions sont entamées sur les territoires ruraux** : « À la campagne, les difficultés et les besoins des personnes âgées sont certainement différents de ceux que nous connaissons en ville mais ils sont largement aussi importants. Nous découvrons que la solitude de ces gens-là n'est pas due seulement à l'éclatement de la cellule familiale, à des facteurs psychologiques mais aussi à un isolement géographique, aux distances. Il y a des problèmes d'habitat, des problèmes de prévention, des problèmes de vie sociale ». La même année, les Petits Frères des Pauvres réagissent au programme n°15 mis en place par les pouvoirs publics et réaffirment, tout en regrettant le manque de moyens associés et le peu d'actions envers les plus pauvres, la nécessité de réinsérer les personnes âgées dans la vie sociale grâce à la réinsertion dans la vie du quartier, « *seul celui-ci est à échelle humaine* » (Source : Information et recherches, les petits frères, 1979).

Dans les années 80 et 90, les Petits Frères des Pauvres multiplient les initiatives pour agir contre l'isolement des aînés en tenant compte des spécificités

territoriales. C'est l'ouverture de l'hébergement temporaire en milieu rural pour « pouvoir vieillir au pays », la création de « petites unités de vie », des structures insérées dans le quartier, qui offrent le confort d'un logement autonome, la sécurité d'une présence de proximité et de soin à domicile, la mise en relation de personnes accompagnées du même quartier, l'appel au bénévolat de proximité pour recréer des relations de voisinage, l'appui systématique auprès des acteurs sociaux du territoire.

Dans les années 2000, c'est la **création de Voisin-Âge**, le premier réseau social de proximité qui met en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées en privilégiant la proximité, les affinités, et la réciprocité des échanges. Initié dans l'ouest parisien, ce dispositif est désormais présent dans 16 villes françaises, ainsi qu'à l'étranger (Espagne, États-Unis et bientôt en Suisse).

Cœuvrant tout d'abord dans les villes, les Petits Frères des Pauvres ont peu à peu élargi leur champ d'action à d'autres territoires comme les banlieues et les espaces ruraux. Depuis une dizaine d'années, la volonté de développement de l'Association a généré la construction de diagnostics territoriaux dans chaque région afin de déterminer où l'implantation de nouvelles équipes bénévoles est indispensable pour mener à bien la lutte contre l'isolement des personnes âgées. S'appuyant sur les données chiffrées existantes externes (Insee, Carsat...) et internes, sur les caractéristiques en termes de population, de niveaux de vie, d'attractivité, d'habitat, de mobilité, de rapprochements partenariaux possibles, et sur la connaissance territoriale des bénévoles de terrain, chaque région a pu ainsi définir un développement sur des territoires qui corresponde au mieux aux besoins. Grâce à ses diagnostics, **les Petits Frères des Pauvres ont pu prioriser la lutte contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural et constaté, depuis quelques mois, l'importance d'un isolement en milieu périurbain jusqu'à présent sous-estimé et qui est de plus en plus inquiétant.**

Depuis 2017, en lien avec leur projet associatif qui affiche clairement la 3^e mission sociale « **Témoigner-alerter** » comme une mission tournée vers l'opinion publique, les Petits Frères des Pauvres proposent, à l'occasion du 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, un rapport en lien avec l'isolement de nos aînés : « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France » en 2017 ; « L'exclusion numérique des personnes âgées » en 2018. ●

SOLITUDE, ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET TERRITOIRES **EN EUROPE**

Dans une Europe de plus en plus vieillissante, l'Union européenne a produit plusieurs travaux sur le sujet, comme en 2010, une étude Eurostat sur le vieillissement dans les grandes villes européennes, audit urbain qui analyse le rapport de dépendance dans certaines villes par quartiers infra-urbains. L'étude constate l'importance d'analyser les différences entre quartiers au sein d'une même ville pour brosser un portrait détaillé d'une société vieillissante.

Des données démographiques sur les différents pays membres sont régulièrement publiées et font l'objet de comparatifs concernant l'évolution des populations de plus en plus âgées, l'espérance de vie, le niveau de pauvreté ou le taux d'utilisation d'internet. En 2015, Eurostat a produit des travaux sur les indicateurs de la qualité de la vie et fournit des statistiques notamment en ce qui concerne les interactions sociales, activités et relations interpersonnelles. Des données très globales qui révèlent que les plus de 75 ans européens sont les moins satisfaits de leur vie par rapport aux tranches de populations (27 % d'insatisfaits vs 22,4 % pour les 65-74 ans ou 20,3 % pour les 35-49 ans). L'évaluation des résultats par un groupe d'experts a conclu à la nécessité d'affiner les travaux « sur la façon de capturer » la solitude.

Plusieurs études d'opinion réalisées par des instituts comme Ipsos ou BVA ont été menées auprès de personnes âgées de plusieurs pays centrées sur la prise en charge du vieillissement, l'hébergement ou l'utilisation des nouvelles technologies. Mais aucune étude approfondie ne se consacre aux liens entre l'isolement de nos aînés et les spécificités territoriales de chaque pays membre. C'est donc au niveau des politiques mises en œuvre par chaque état que cette thématique est traitée. Depuis plusieurs années, plusieurs pays semblent en avance dans leurs réflexions et expérimentations pour lutter contre l'isolement des personnes âgées en tenant compte des caractéristiques territoriales comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Belgique.

Au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est devenu, en janvier 2018, le premier pays européen à nommer un ministre de la solitude. Déjà, en 2012, un livre blanc consacré à la réforme du système de santé « *Caring for our future : reforming care and support* », identifiait la solitude et l'isolement comme enjeux de société et recommandait, entre autres, de s'appuyer sur le secteur associatif, les services de proximité pour venir en aide aux personnes isolées et de répertorier les zones géographiques les plus concernées pour adapter au mieux les interventions auprès des personnes âgées.

Une stratégie de lutte contre la solitude a été publiée en octobre 2018. Elle concerne tous les publics confrontés à la solitude avec, comme postulat de base, que la solitude est un problème de santé publique (en se basant sur différentes études sur les effets négatifs de la solitude sur la santé) qui a un coût pour les finances du pays. Cette stratégie est transversale avec un gouvernement initiateur et coordinateur des différents acteurs de plusieurs ministères : Santé et social, Travail et retraites, Culture sports, média et Digital, Intérieur, Cohésion des territoires, Éducation, Transports. Plusieurs actions sont consacrées spécifiquement aux personnes âgées comme la mise en place de centres de mobilité pour les personnes qui, pour des raisons de santé, ne peuvent pas ou ne veulent pas conduire ; la formation des conducteurs de bus à l'accueil des personnes âgées ; l'aménagement urbain pour repenser la ville et favoriser les espaces de rencontres, les clubs de conversation, les espaces verts ou le lancement d'une étude sur l'habitat partagé.

Les initiatives se multiplient au niveau des territoires comme le programme « *Ambition for Ageing*¹ » à destination des habitants du grand Manchester pour créer des lieux plus adaptés au vieillissement en milieu urbain. Financé à hauteur de 10M£ par l'initiative « *Vieillir mieux* » lancé par la Loterie nationale et piloté par le Greater Manchester Centre for

1. *Aging Better* vise à aider les personnes âgées de plus de 50 ans qui vivent ou risquent l'isolement social et la solitude, afin de pouvoir mener une vie plus épanouissante et mieux connectée avec leur communauté. 14 partenariats locaux travailleront pour que les personnes âgées de 50 ans et plus soient moins isolées et solitaires, activement impliquées dans leurs communautés, avec leurs opinions et leur participation valorisées, plus engagées dans la conception et la prestation de services qui améliorent leurs liens sociaux, reconnues pour leur contribution positive à la société.

La Loterie nationale anglaise a alloué une dotation de 50 millions de livres sterling sur dix ans au Centre for Aging Better. Leur objectif est de maintenir une bonne qualité de vie à un âge avancé et de promouvoir les avantages d'une société vieillissante en comblant le fossé entre la recherche, les bases factuelles et la pratique.

Voluntary Organisation, ce programme comporte des analyses de données (caractéristiques démographiques, perceptions des quartiers favorables aux personnes âgées, mesures subjectives et objectives de l'isolement social) pour que les projets soient bien en adéquation avec les différents territoires afin de répondre à un des objectifs majeurs 2015 - 2020 : réduire l'isolement social des personnes âgées avec des programmes sur huit communes et 25 quartiers. Parmi les programmes mis en place, on note :

- la campagne « **Prenez place** » (Take a seat) qui consiste à améliorer l'accessibilité aux zones commerciales et quartiers commerçants locaux en nouant des partenariats avec des magasins pour fournir un lieu convivial, équipé de chaises, où les aînés peuvent faire une pause,
- le lancement d'un **ciné-club de quartier**, au prix d'entrée modeste, qui vise à encourager les personnes âgées à se réunir et regarder leurs vieux films préférés dans un environnement sûr et agréable. Grâce à une équipe de bénévoles, la socialisation est encouragée, avec l'organisation de temps conviviaux où les participants peuvent apporter un panier-repas,
- un **service de chauffeurs bénévoles** pour permettre aux personnes âgées de se déplacer (RDV médicaux ou chez le coiffeur, visites à des amis, courses...). L'adhésion annuelle et la participation par trajet sont minimales pour que ce service soit accessible à tous.

Une **grande campagne de sensibilisation** « Campaign to end loneliness » a été lancée en 2017, financée par la Loterie nationale et la générosité privée. Une première vidéo a été vue 85 millions de fois sur Internet. Une deuxième vidéo réalisée en 2018 qui invite à partager ensemble de petits moments, quel que soit son âge, a été visionnée plus de 100 millions de fois.

En Allemagne

L'Allemagne mise depuis plusieurs années sur le développement d'habitats partagés pour personnes âgées qui soient le plus en lien possible avec le territoire. En Rhénanie-Palatinat, les pouvoirs publics encouragent la création de logements sans obstacles, de communautés de soins en établissement, de projets communs de logements pour plusieurs générations, de services de soins axés sur les besoins et de réseaux de voisinage. Le programme « WohnPunkt RLP » soutient les petites communautés rurales de moins de 5 000 habitants dans le développement de communautés de soins résidentiels en tant que structures de vie et de services proches de leur domicile. Ces nouveaux modèles de logements offrent également aux résidents de petites communautés la possibilité de rester dans leur environnement familial,

même avec un niveau élevé de soins et de soutien. Pour la ministre des Affaires sociales de Rhénanie-Palatinat, Sabine Bätzing-Lichtenthäler « *ces projets donnent à leurs résidents une bonne chance de rester dans leur village, à proximité de leurs parents, amis et voisins même si le besoin d'aide augmente* ».

En Belgique

En Belgique, le programme « Ensemble pour une Bruges respectueuse de la démence ! » est un projet de sensibilisation à long terme qui vise à favoriser l'intégration sociale des personnes malades Alzheimer dans leur environnement et dans la cité et de réduire leur isolement. Ce programme, lancé en 2010, permet également de promouvoir l'esprit collectif de la responsabilité d'une communauté urbaine envers des habitants vulnérables. Des partenariats ont été noués avec les services de santé, les associations socioculturelles, les commerces, les organisations éducatives, les secteurs publics et la police afin de contribuer activement à la création d'une communauté favorable à la démence. Une centaine de commerçants aborde sur leurs vitrines un logo identifiable (un mouchoir avec un nœud), pour signaler un accueil bienveillant pour les personnes atteintes de démence. Le programme comprend des modules de formation pour permettre aux habitants et partenaires de mieux comprendre la maladie et de mieux interagir avec les personnes. Ce type de programme pour une société « amie des personnes présentant une démence » ou « Dementia friendly communities » s'expérimente aussi dans d'autres villes et pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) a publié, de son côté, en 2012, une « *Stratégie et plan d'action pour vieillir en bonne santé en Europe 2012-2020* ». Cette stratégie globale comporte des interventions prioritaires et des interventions auxiliaires dont la première est la prévention de l'isolement social et de l'exclusion sociale. « *L'objectif de l'intervention auxiliaire n°1 est de lutter contre la solitude, l'isolement social et l'exclusion sociale, qui sont des facteurs de risque importants affectant la santé et le bien-être des aînés.* » Face à ces risques, l'OMS propose plusieurs actions comme la promotion de l'engagement citoyen, l'encouragement des relations intergénérationnelles dans les médias via une campagne de communication et d'élargir l'accès à des modes d'encadrement innovateurs comme « *des télé-liaisons avec des prestataires de services sociaux et un accès à la technologie avec formation à son utilisation, pour faciliter l'échange intergénérationnel et gommer les distances géographiques au sein des familles* ». ●



LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE QUANTITATIVE

ENSEIGNEMENT N°1

Solitude et isolement de nos aînés, une urgence humaine et territoriale !

- **4,6 millions de Français de 60 ans et plus** ressentent de la solitude
- **3,2 millions d'aînés** en risque d'isolement relationnel
- **Deux régions à risque** : Centre/Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine

ENSEIGNEMENT N°2

Un inquiétant risque d'isolement social des aînés dans les Quartiers Politique de la Ville

ENSEIGNEMENT N°3

Zone rurale/zone urbaine, un isolement différent

- **En zone urbaine**, un isolement aggravé par des solidarités et des relations de voisinage amoindries
- **En zone rurale**, les solidarités sont plus fortes mais c'est le manque de services du quotidien et de transports qui renforce l'isolement

ENSEIGNEMENT N°4

L'attachement au territoire de proximité se renforce avec l'âge

ENSEIGNEMENT N°5

Des aînés en demande de commerces de proximité, de transports en commun et de professionnels de santé

ENSEIGNEMENT N°6

Pour les personnes âgées, une meilleure accessibilité de l'espace public et une offre de transports adaptée sont indispensables pour lutter contre l'isolement

MÉTHODOLOGIE

Administration d'un **questionnaire de 12 minutes en moyenne par téléphone** du 18/04/19 au 4/05/2019 auprès de 1 503 personnes âgées de 60 ans et plus. Échantillon national représentatif de la population française métropolitaine âgée de 60 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle de l'individu, région et catégorie d'agglomération.

SOLITUDE ET ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS, UNE URGENCE HUMAINE ET TERRITORIALE !

4,6 millions de Français de 60 ans et plus ressentent de la solitude

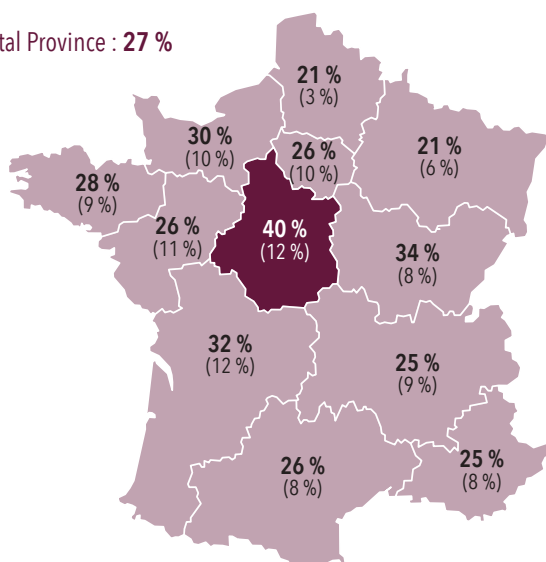
Une solitude amplifiée dans certains territoires et qui touche plus particulièrement les femmes, les personnes de 85 ans et plus et les personnes aux revenus modestes.

27 % des Français de 60 ans et plus éprouvent un sentiment de solitude, dont 9 % de façon régulière (soit 1,5 million de personnes).

Base Insee 2019 : 17 104 933 personnes de 60 ans et plus en France métropolitaine

27 % des Français de 60 ans et plus éprouvent un sentiment de solitude*

Total Province : 27 %



* De façon régulière (chiffre entre parenthèses)

Ce sentiment de solitude est fortement marqué en région Centre Val-de-Loire où 40 % des aînés se sentent seuls, 12 % de façon régulière.

Il est également prononcé en région Bourgogne Franche-Comté (34 %) et en région Nouvelle-Aquitaine (32 %). Si le ressenti de solitude n'est pas plus fréquent en zone urbaine qu'en zone rurale, il est cependant plus exacerbé dans les QPV (32 %) et dans les petites agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants.

Il est impératif de ne pas faire automatiquement le lien entre solitude résidentielle et isolement. Si la solitude résidentielle est un facteur aggravant d'isolement, surtout au grand âge (48 % des personnes vivant seules ressentent de la solitude), il est important de souligner que ce sentiment de solitude touche aussi des couples (15 %) et des personnes vivant avec ou chez un membre de la famille (29 %).

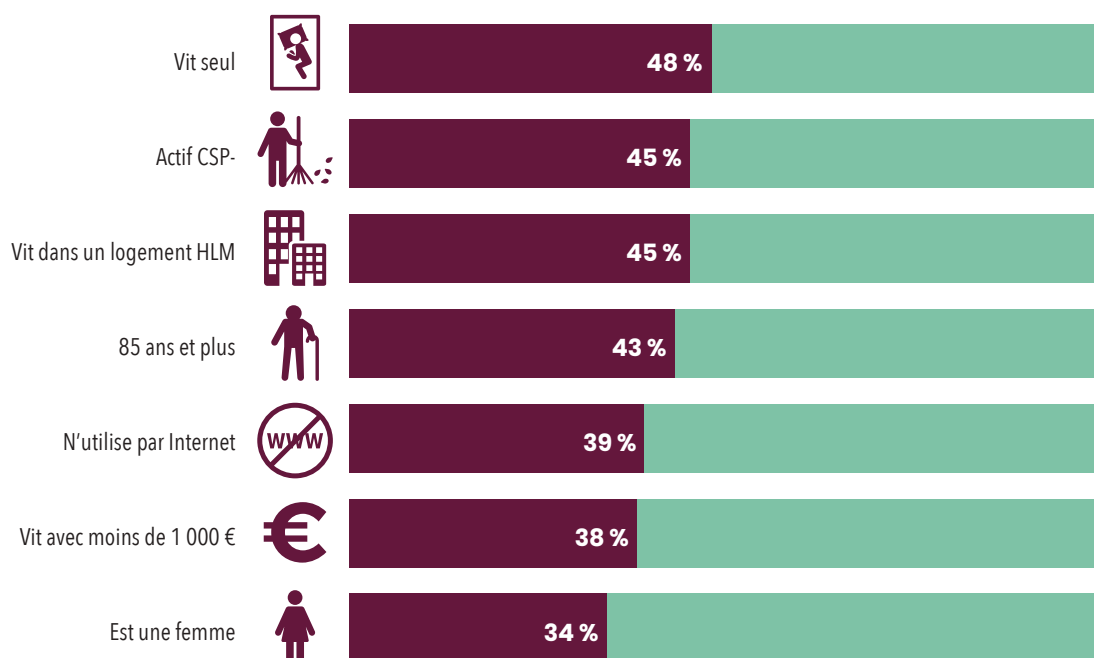


Je m'ennuie mortellement. Je suis toute seule. Mon gros problème c'est la solitude. C'est le problème des vieilles personnes. Ça doit être le problème de tout le monde, c'est-à-dire qu'on ne réalise pas quand ça nous arrive, mais qu'est-ce que c'est dur. Il faut faire avec. Je suis renfermée ici. Je suis chez moi, mais c'est comme si j'étais en prison.

Églantine, 74 ans, Colmar

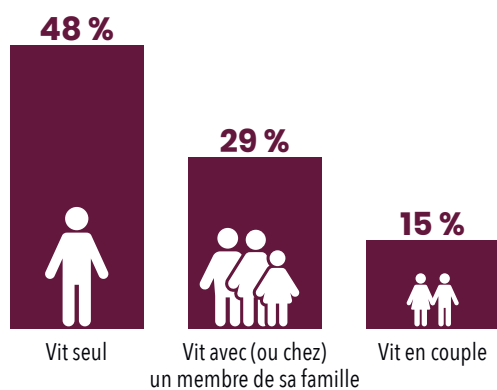


Une solitude qui touche particulièrement certains profils



Profil des personnes de 60 et plus qui se sentent seules

Pourcentage Ressenti de la solitude selon le type de ménage

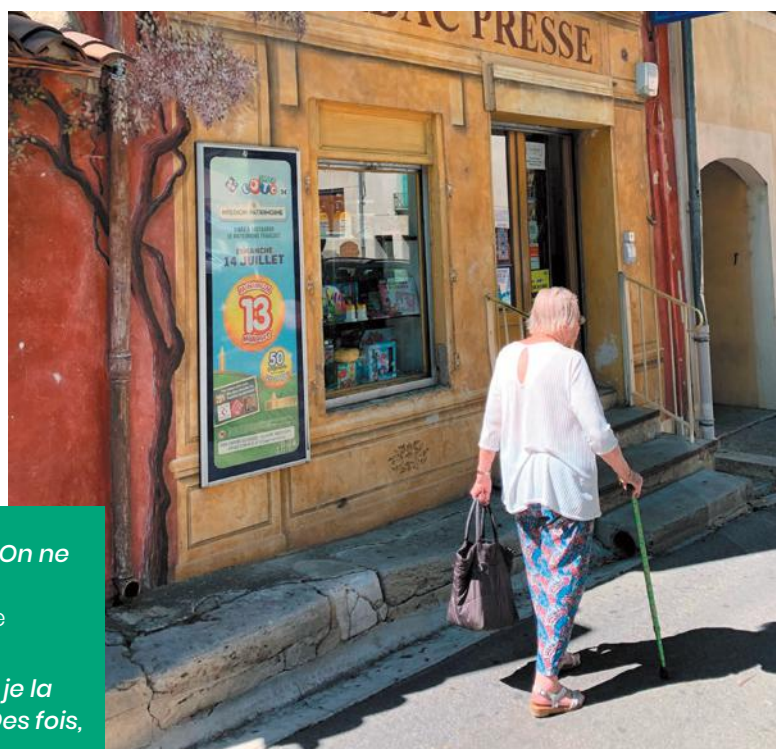


« C'est la solitude. La solitude c'est mortel. On ne s'en rend pas compte. »

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse

« Il y a une très grande solitude et des fois, je la recherche et des fois, je la supporte mal. Des fois, j'en ai besoin et puis des fois, elle me pèse. »

Jacques, 74 ans, Villeurbanne



3,2 millions d'âinés en risque d'isolement relationnel¹

19 % des 60 ans et plus, soit 3,2 millions de personnes, peuvent passer des journées entières sans parler à personne.

Une réalité qui touche tout particulièrement les plus de 80 ans, 26 % pour les 80-84 ans, 30 % pour les 85-89 ans, et qui est plus fréquente sur certains profils.

C'est une population très proche des personnes accompagnées par les Petits Frères des Pauvres. En 2018, l'Association a aidé 36 035 personnes dont 14 621 accompagnées dans la durée. Près de la moitié ont plus de 80 ans et 66 % sont des femmes. 75 % des personnes entrées en accompagnement en 2018, et pour lesquelles nous disposons d'informations sur leur niveau de ressources, ont des revenus inférieurs à 1 000 € mensuels (c'est-à-dire sous le seuil de pauvreté fixé à 1 026 €).

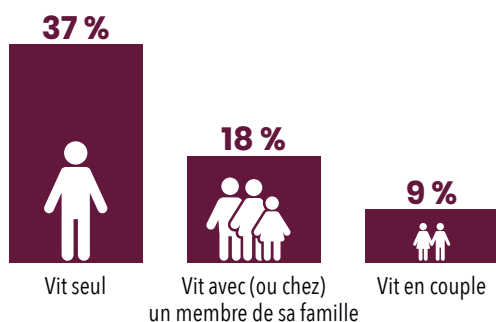
Nous alertons sur ce chiffre particulièrement inquiétant. L'isolement relationnel se mesure en analysant différents cercles de sociabilité : familial, amical, voisinage, réseau associatif. En 2017, notre premier baromètre « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France » a estimé à 300 000 personnes le nombre d'âinés en situation de mort sociale, c'est-à-dire sans relations avec famille, amis, voisins, tissu associatif. Si aucunes mesures d'envergure ne sont rapidement mises en place dans notre pays confronté au vieillissement de sa population, **un grand nombre de nos âinés risque de basculer dans des situations critiques de mort sociale.**



Plus ça va et plus mon état général se détériore. Je fais quand même mon déjeuner seule, mon dîner, ma vaisselle. Il y a des choses que je fais pour l'instant, mais ce n'est pas dit que l'année prochaine je puisse les faire. Là je ne vis qu'avec la pension de réversion de mon époux, alors il ne faut pas s'écarter.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre

Pourcentage de personnes de 60 ans et plus pouvant passer des journées entières sans parler à personne selon le type de ménage (risque d'isolement relationnel)

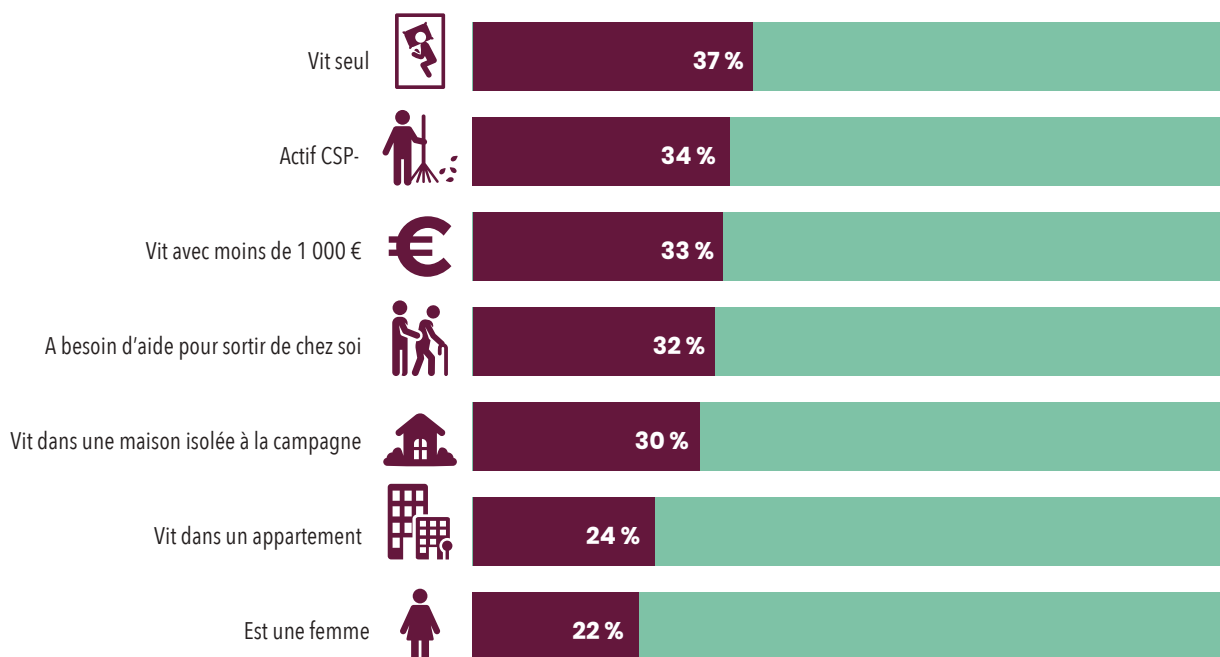


L'urgence face à ce risque d'isolement relationnel est également territoriale puisque certaines régions sont plus fortement impactées que d'autres : la région Centre Val-de-Loire (27 %), la Nouvelle-Aquitaine (22 %) et la Bretagne (24 %).

Ce manque de relations existe également pour les couples et les personnes qui vivent avec ou chez un proche. Tout comme le sentiment de solitude (cf. enseignement n°1), ne pas vivre seul protège de l'isolement mais ne donne pas de garantie d'y échapper.

¹. Nous parlons de risque d'isolement relationnel basé sur le nombre de personnes de 60 ans et plus qui peuvent passer des journées entières sans parler à personne.

Un risque d'isolement relationnel plus fréquent sur certains profils



Profil des personnes de 60 et plus interrogées qui ont répondu passer des journées entières sans parler à personne



Ce qu'on recherche, c'est vraiment l'amitié en priorité. Bien avant les vacances, les repas, les petites sorties, c'est l'amitié, c'est d'avoir des contacts humains. Beaucoup sont comme moi, tout seuls.

Florence, 62 ans, Paris

Solitude et isolement des personnes âgées – deux régions à risque : Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine

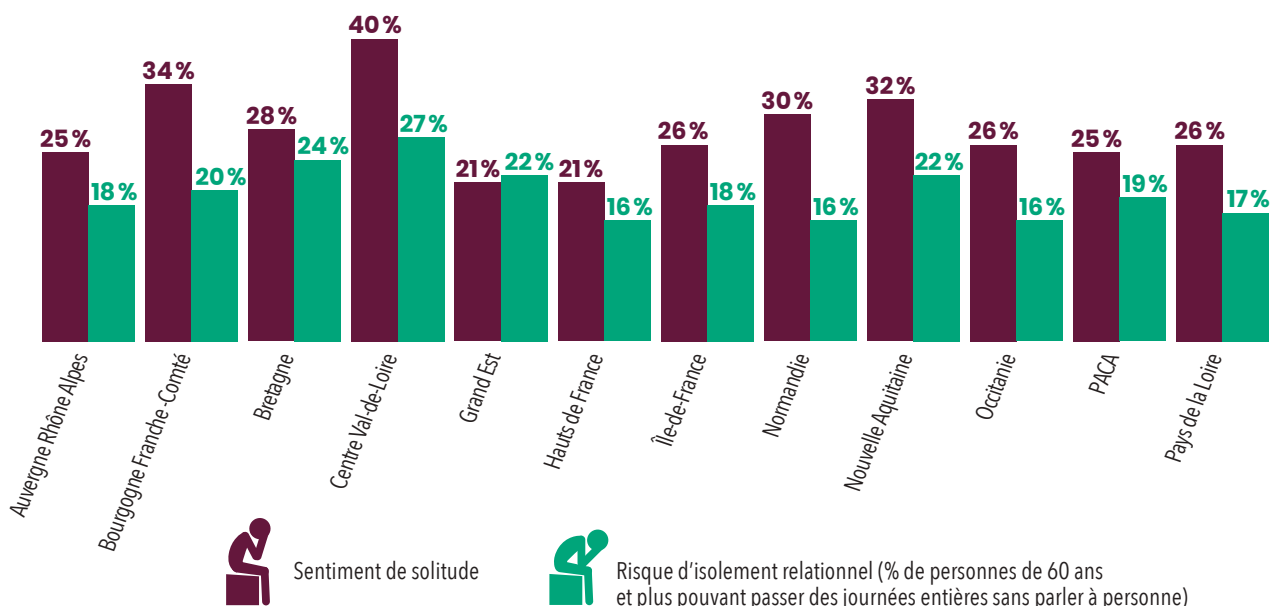
Les régions Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine cumulent les plus forts taux de solitude et de risque d'isolement relationnel sur le territoire français. Il nous paraît essentiel de pouvoir mieux comprendre pourquoi ces deux régions sont frappées par ces risques cumulés afin de pouvoir apporter les solutions les plus adaptées possibles à ces territoires. Notre étude ne nous permet pas d'approfondir les résultats à l'échelle départementale¹. Une collaboration avec les acteurs publics de terrain (conseils régionaux, départementaux, ARS, CARSAT...) et les Petits Frères des Pauvres nous paraît indispensable pour pouvoir poursuivre nos travaux et affiner les résultats. Nous sommes cependant en mesure de fournir quelques éléments de compréhension, grâce à des données complémentaires existantes et à l'expérience des équipes des Petits Frères des Pauvres qui agissent au quotidien dans ces deux régions.

Centre Val-de-Loire Données extérieures

Le Centre Val-de-Loire est une région peu dense avec seulement deux communes de plus de 100 000 habitants (Tours et Orléans). La moitié des habitants

réside sur l'axe ligurien avec un accroissement important de la population dans des zones périurbaines. Près de 700 000 personnes âgées de 60 ans ou plus résident en Centre-Val de Loire, soit 27,1 % de la population régionale, un chiffre de 2,2 points supérieur à la moyenne nationale (source : Insee Analyses Centre-Val de Loire n°45 juin 2018). 95,3 % des 60 ans ou plus résident à leur domicile. Parmi eux, trois sur dix habitent seuls dans leur logement, deux sur cinq pour les plus de 75 ans. À structure de population en âge et en sexe équivalente, le Centre-Val de Loire est même la région où les personnes de 60 ans ou plus sont les moins touchées par la perte d'autonomie. Et comme le souligne l'analyse Insee, « les seniors du Centre-Val de Loire résidant à leur domicile étant moins impactés par la perte d'autonomie, ils sont parmi ceux qui sollicitent le moins l'aide de leur entourage. Même lorsqu'ils connaissent une perte d'autonomie, les seniors régionaux font moins appel à leurs proches qu'ailleurs sur le territoire : 82 % le font, soit 4 points de moins qu'au niveau national. » L'Insee constate également que « chez les 80 ans ou plus, seul un quart des ménages les plus pauvres utilisent ces services contre près des trois quarts des ménages les plus aisés. Hormis les bénéficiaires de l'APA disposant d'une prise en charge complète, une part des personnes âgées semble ainsi limiter sa consommation de services à la personne pour des raisons financières. »

Solitude/isolement des personnes âgées et territoires



¹. Avec un échantillon de 1 500 personnes de 60 ans et plus, nous avons réussi à produire des résultats au niveau régional mais il ne nous est pas possible de descendre à un niveau inférieur, les bases de répondants étant trop faibles pour pouvoir être considérées comme fiables.

La région Centre-Val de Loire compte 52 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où vivent 157 000 personnes, soit 6 % de la population régionale. Quatre QPV (Blois, Bourges, Orléans, Tours) accueillent plus de 8 000 habitants et sont classés parmi les 110 plus importants de France métropolitaine. La proportion de personnes âgées y est plus importante dans les quartiers du sud de la région comme à Vierzon, Bourges ou Saint-Amand Montrond. (source Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 31 - Mars 2017).

En région Centre Val-de-Loire, le taux de pauvreté s'élève à 13,3 %, légèrement inférieur à la moyenne nationale (14 %). On constate cependant, des inégalités départementales avec plus de deux points d'écart entre certains départements : 12,1 % pour l'Eure-et-Loir contre 14,7 % pour le Cher et l'Indre.

Santé Publique France, dans son dernier bulletin de santé publique de février 2019 concernant la région Centre, a constaté qu'en terme d'âge, les 85 ans et plus représentaient la part de suicide la plus importante.

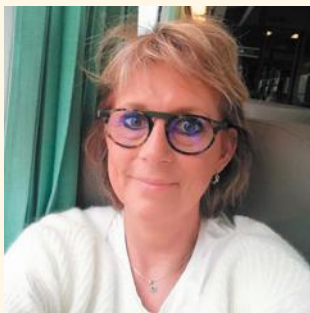
Selon les données de l'Observatoire des fragilités de la CARSAT CVDL, le taux d'isolement social dans la région est de 18,1 % (vs 19,3 %) en moyenne nationale. Au 31 décembre 2017, 11 529 retraités bénéficiaient du minimum vieillesse soit une augmentation de 4,1 % par rapport à 2015.



Données Petits Frères des Pauvres

Notre baromètre 2017 « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 » avait pointé que les aînés de la région sont fortement isolés du cercle familial (31 % vs 22 % en moyenne nationale) et qu'ils sont les plus préoccupés par la solitude et l'isolement : à 38 % (vs 28 % au niveau national). Ils sont également préoccupés par l'ennui (23 % vs 17 % au niveau national), le sentiment d'être inutile (28 % vs 23 % au niveau national) et la vulnérabilité (43 % vs 39 % au niveau national).

1. Les fragilités concernent des retraités de plus de 55 ans et sont calculées selon deux indicateurs : la fragilité socio-économique (IC1) calculée à partir de : l'âge des retraités, l'isolement via le bénéfice ou non d'une pension de réversion, les ressources modestes via l'exonération ou non de la CSG ; la fragilité comportementale (IC2) calculée à partir de l'âge des retraités ou assurés, le recours ou non aux soins dans les 12 derniers mois. Ce critère d'isolement est restreint au veuvage de la personne et ne rentre pas dans les critères habituels qui définissent l'isolement relationnel.



Regard d'Anne Quantin, directrice de la Fraternité régionale Centre Val-de-Loire¹

Si un faisceau de facteurs peut éclairer le risque fort d'isolement des personnes âgées dans la région, on peut aussi l'observer à l'aune de la répartition démographique sur la région qui enregistre des inégalités de répartition de la population entre actifs et retraités. La population active se concentre aujourd'hui sur trois grandes zones urbaines : Tours, Orléans, Chartres, et plus particulièrement sur l'axe Tours-Orléans ainsi que les zones les plus proches du bassin parisien. Ces actifs, dans une grande proportion, travaillent à l'extérieur de leur lieu de vie, notamment en Île-de-France. Les populations vieillissantes se concentrent dans les zones rurales et périphériques et ces fortes disparités pèsent sur l'isolement et sur le sentiment de solitude.

Le développement et le maillage de notre action en région Centre Val-de-Loire permettent de nous organiser pour mener des projets innovants et durables, en proposant des accompagnements de qualité qui répondent aux situations des personnes âgées. Cette stratégie permet aussi de favoriser, avec l'aide de nos partenaires, la mobilisation de bénévoles, de citoyens, pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes. Dans le même temps, notre développement consiste également à la création de nouvelles équipes, prioritairement, dans les zones à forte proportion de personnes âgées seules et pauvres. Nous cherchons à nous implanter sur les territoires ruraux, surtout au sud de la région et à développer plus d'équipes sur nos deux métropoles, Orléans et Tours.

Nouvelle-Aquitaine Données extérieures

Plus vaste région de France, la Nouvelle-Aquitaine reste la 4^e la plus peuplée, derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France. La région est avant tout une région rurale avec une densité de population très faible qui la classe avant dernière des régions métropolitaines. C'est une région avec de fortes disparités territoriales puisqu'elle comprend une métropole très attractive, sept agglomérations de plus de 100 000 habitants (Bordeaux, Bayonne, Pau, Limoges, Poitiers, La Rochelle, Angoulême) et des territoires ruraux vieillissants, Creuse et Dordogne. La Creuse est le département qui connaît le taux de vieillissement le plus élevé de France. La croissance démographique se concentre dans les grandes villes, leurs banlieues et leurs couronnes périurbaines. Les inégalités existent aussi entre les territoires du littoral atlantique qui attirent de nouvelles populations et les territoires de l'est de la région qui ont un solde démographique naturel négatif.

La proportion de 60 ans et plus par rapport à l'ensemble de sa population est la plus élevée de France (31 % vs 26 % au national). Selon les projections Insee, la hausse de population de Nouvelle-Aquitaine se concentrerait sur les personnes âgées de 65 ans ou plus et on dénomberrait, en 2050, 900 000 seniors en plus dans la région, dont presque les trois quarts

seraient âgés de 75 ans ou plus. Le nombre de personnes âgées dépasserait celui des jeunes de moins de 20 ans dans tous les départements avec un indice de vieillissement élevé dans les départements de la Creuse et de la Dordogne où il y aurait deux personnes âgées pour un jeune. 95,5 % des personnes âgées vivent à leur domicile. Si cette part diminue avec l'âge, elle concerne encore 80 % des 85 ans ou plus. Un 60 ans ou plus sur cinq reçoit l'aide de l'entourage (associée ou non à d'autres aides) et cette part quadruple lorsqu'ils sont en situation de perte d'autonomie (85 %).

La région comporte 81 QPV qui accueillent 3,6 % de la population régionale. Ces quartiers, majoritaires en Gironde, sont dans tous les départements, y compris sur de nouveaux territoires, des centres anciens de villes moyennes ou des zones rurales. Les quartiers prioritaires situés dans de petites unités urbaines concentrent les revenus plutôt bas. Le vieillissement caractéristique de la population de la région Nouvelle-Aquitaine se retrouve aussi dans les QPV comme à Royan où la population est particulièrement âgée avec 45 % de 60 ans ou plus. (source Insee Dossier Nouvelle-Aquitaine N° 5 - Février 2018).

Même si la région présente un taux de pauvreté de 13,7 %, légèrement inférieur à la moyenne nationale, les territoires à faible densité de population abritent une forte part de population pauvre. Ainsi, aux limites de la

¹. Anne Quantin est directrice de la Fraternité régionale Banlieues Île-de-France depuis le 16 septembre 2019.

Gironde et du Lot-et-Garonne, en Creuse aux Portes de Vassivière en Haute-Vienne, un ménage sur cinq vit en situation de pauvreté monétaire. Ces territoires partagent des caractéristiques communes : une surreprésentation de la population âgée, vivant souvent seule, ainsi que des retraités du monde agricole. La part des prestations sociales y est plus élevée qu'ailleurs, surtout en raison des minima sociaux, dont l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

Les cartographies de l'Observatoire des fragilités de la Carsat montrent qu'il apparaît clairement que l'Est de la région est plus marqué par la fragilité des personnes de plus de 55 ans, notamment les départements limousins. Il apparaît qu'en région Nouvelle-Aquitaine, les fragilités se concentrent au cœur des agglomérations ainsi que dans les cantons ruraux, tout particulièrement ceux d'altitude. La région Nouvelle-Aquitaine étant toujours répartie sur les Carsat Aquitaine et Centre Ouest, nous n'avons pas trouvé de chiffres sur l'isolement social selon les critères Carsat.

Données Petits Frères des Pauvres

Notre baromètre 2017 « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 » avait pointé que les aînés de la région sont un peu plus isolés du cercle familial que la moyenne nationale (26 % vs 22 % en moyenne nationale), que leur nombre de sorties quotidiennes est limitée avec 43 % des personnes qui ne sortent pas tous les jours (35 % au niveau national). 94 % des personnes considèrent le maintien des commerces et services de proximité comme prioritaire ou important pour lutter contre la solitude et l'isolement.



Regard de Jean-Luc Brustis, directeur de la Fraternité régionale Nouvelle-Aquitaine

Sur ce vaste territoire de Nouvelle-Aquitaine à dominante rurale, nous ne sommes pas étonnés de voir des taux élevés concernant le sentiment de solitude ainsi que le risque d'isolement relationnel. Ils viennent corroborer des études précédentes mais aussi les observations des différentes équipes locales.

Nous avons ciblé, en 2015, lors d'un diagnostic régional, que la partie Est de la région est plus marquée par la fragilité des personnes de plus de 55 ans, notamment le Limousin. Il apparaît également que les grandes agglomérations possèdent, en leur cœur, des personnes fragiles puis qu'une couronne avoisinante est moins marquée par cette population mais qu'au-delà, dans les cantons ruraux, la population des âgés fragiles est bien présente.

Le nombre de personnes âgées progresse dans la région avec, notamment, un solde migratoire de personnes âgées important qui, pour un grand nombre

d'entre elles, s'installent hors des grandes métropoles (notamment celle de Bordeaux, rédhibitoire par le coût de l'immobilier). Les liens avec les proches ne sont pas toujours très consistants et l'avancée en âge, la perte progressive d'autonomie amènent à renoncer à une vie sociale. Nous voyons ainsi des couples de néoruraux se retrouvant bien vite isolés d'autant plus si une pathologie touche l'un des conjoints. Cependant, des ruraux natifs peuvent se retrouver dans pareille situation, aggravée par un habitat isolé, un repli sur soi ou un délitement du voisinage.

Les données de notre nouvelle étude viennent conforter notre stratégie qui consiste à porter nos efforts sur les zones rurales, à nous coordonner avec d'autres partenaires dans des mobilisations contre l'isolement des âgés. Ces constats doivent également nous questionner sur de nouvelles actions à mettre en œuvre. ●

ENSEIGNEMENT N°2

UN INQUIÉTANT RISQUE D'ISOLEMENT SOCIAL DES AÎNÉS DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE !

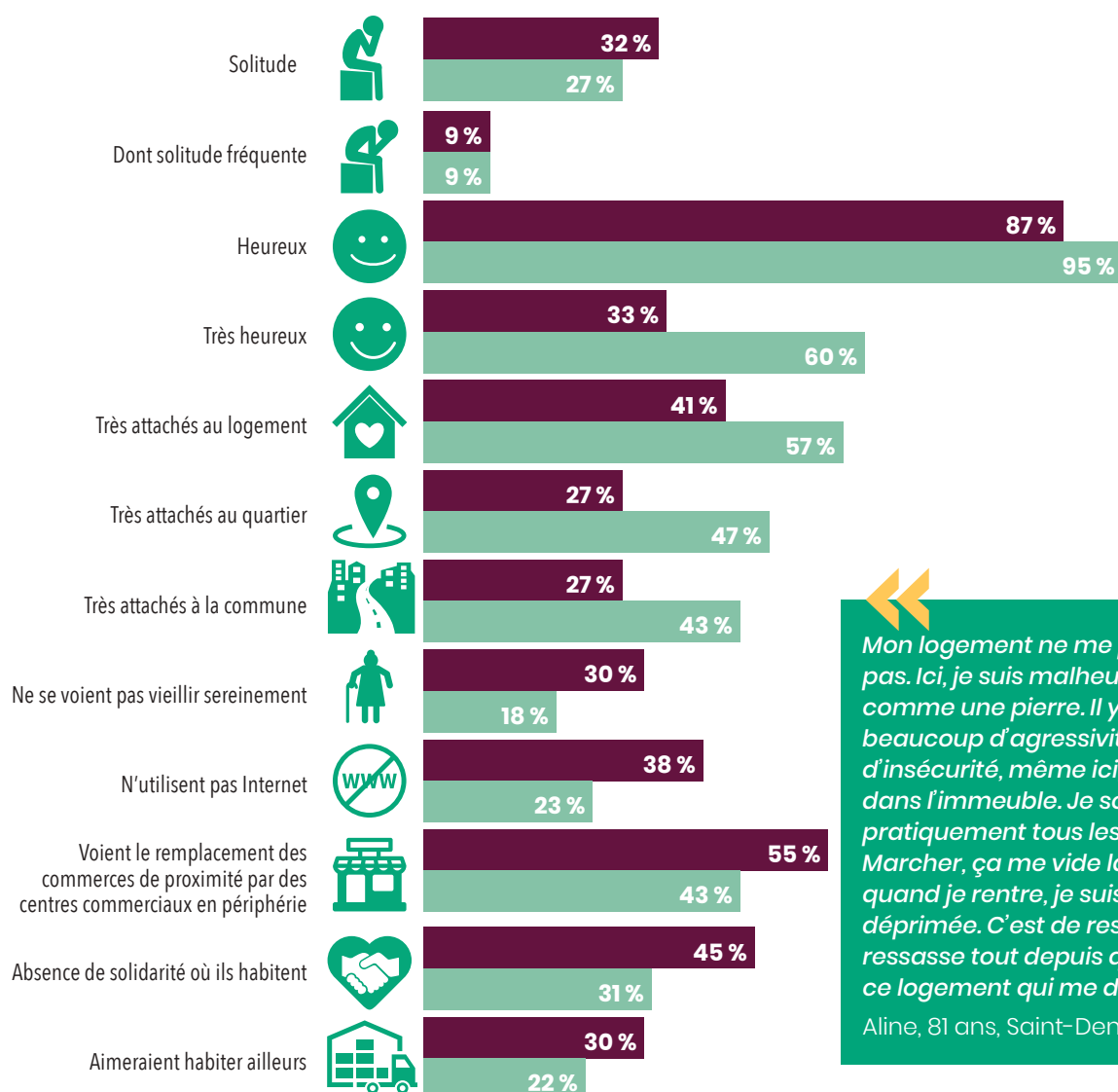
De tous les territoires d'habitat étudiés, les Quartiers Politique de la Ville (QPV) sont ceux qui présentent le risque d'isolement le plus fort pour nos aînés.

Des territoires, des solitudes

Zoom sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville

% auprès des répondants résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

% auprès de l'ensemble des répondants



Mon logement ne me plaît pas. Ici, je suis malheureuse comme une pierre. Il y a beaucoup d'agressivité, d'insécurité, même ici, dans l'immeuble. Je sors pratiquement tous les jours. Marcher, ça me vide la tête, quand je rentre, je suis moins déprimée. C'est de rester ici, je ressasse tout depuis que j'ai ce logement qui me démolit.

Aline, 81 ans, Saint-Denis

Attachement moindre à son logement, à son quartier, à sa commune, crainte plus exacerbée de ne pas pouvoir vieillir sereinement, constat que son logement n'est pas adapté à l'âge, souhait de vivre ailleurs plus souvent exprimé, manque de solidarité entre voisins, **les perceptions négatives de l'environnement renforcent les sentiments de solitude et d'isolement.**

L'insatisfaction des habitants en QPV a d'ailleurs été relevée dans une note de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France parue en avril 2019 : 24,6 % des résidents franciliens des QPV ne se plaisent pas dans leur quartier contre 6,5 % pour les autres Franciliens et cette insatisfaction entraîne des souhaits de mobilité plus élevés, quel que soit l'âge.



Vous avez des gens qui pissent et crachent dans l'ascenseur tous les jours. Des portes de boîtes aux lettres cassées, des portes d'entrée cassées. La porte derrière qui donne dans la cour, elle est sans arrêt cassée. La serrure est cassée donc on ne peut pas la fermer. Des fois les deux portes sont ouvertes, il y a des trafics de drogue.

Jacques, 74 ans, Villeurbanne



Je suis trop fragile. Saint-Denis, ce n'était pas le bon endroit pour y vivre. J'aimerais bien aller vivre ailleurs mais je ne suis pas combative. Partir d'ici, quitter Saint-Denis, ça me plairait. Ça ne me ferait pas peur.

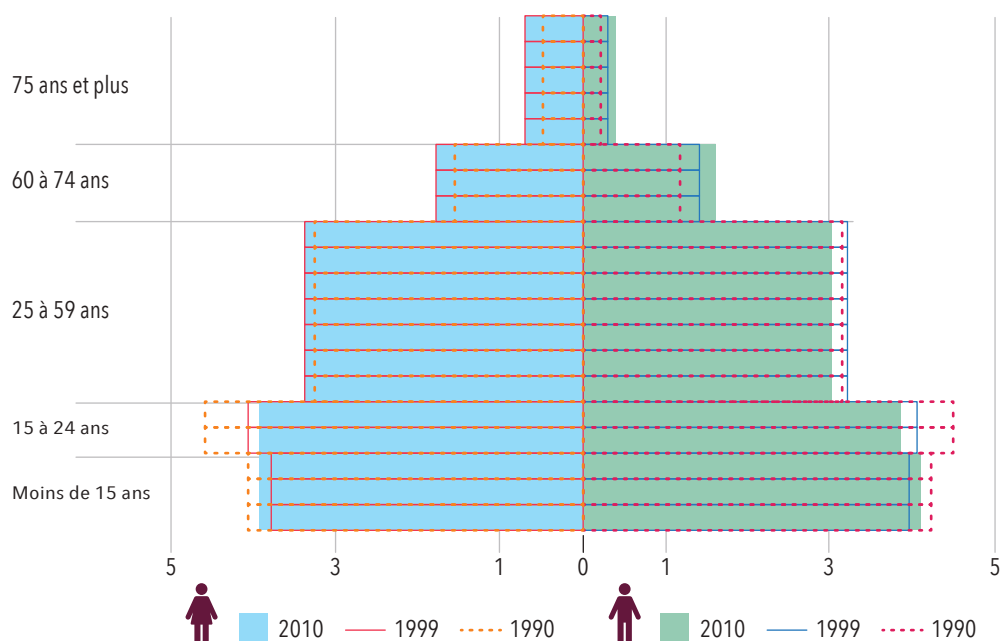
Aline, 81 ans, Saint-Denis



Les personnes âgées les grands oubliés des quartiers ?

Le vieillissement de la population des QPV est également un paramètre connu. En octobre 2017, le CGET a rédigé une note qui constatait que « dans une centaine de quartiers, plus d'un habitant sur quatre a plus de 60 ans, proportion identique à certains bourgs ruraux que l'on sait vieillissants ». En 1990, les personnes de plus de 60 ans représentaient 11% des Zones urbaines sensibles (ZUS, ancienne dénomination des QPV), 14,1% en 1999, 15,5 % en 2010. LE CGET constate également que la part des personnes âgées progresse plus vite chez les hommes que chez les femmes, que ce soit dans les tranches 60-74 ans ou 75 ans et plus. Les personnes étrangères vivant dans les quartiers sont surreprésentées au sein des personnes de 60 à 74 ans. Elles représentent 25,4 % de la population de cette classe d'âge, contre 18,8 % tous âges confondus.

Pyramide des âges de la population des ZUS en 1990 et 1999 et des QPV en 2010, en % de la population totale



Malgré ce vieillissement accru, les politiques mises en place continuent à se focaliser essentiellement sur les populations les plus jeunes. Les personnes âgées ne représentent que 10 % des publics concernés par les actions financées par les contrats de ville, des proportions faibles au regard de la démographie vieillissante des quartiers. Le rapport Borloo d'avril 2018 « Vivre ensemble, vivre en grand » est un exemple significatif de l'oubli récurrent des aînés dans les politiques de prévention et d'insertion prévues pour les QPV : sur 164 pages, pas un mot sur les personnes âgées résidant dans ces quartiers.

Un oubli pointé aussi par Monalisa, à la suite de son appel à projets « Mobilisés dans son quartier », qui souligne la difficulté à mettre en place des projets contre l'isolement des personnes âgées dans des quartiers où les actions sont surtout axées sur la jeunesse et la prévention de la délinquance.

Nous partageons ce constat, d'autant plus que le bilan sur un an, présenté en juin 2019 par Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, fait état d'actions (soutien à la jeunesse, à l'emploi, au sport, à la culture) qui ne concernent pas directement les personnes âgées. Sur les 44 associations

lauréates d'un appel à manifestation d'intérêt qui ont bénéficié d'une dotation de 45 millions d'euros (15 millions d'euros par an sur trois ans) pour développer des projets, aucune n'a une action prioritaire de lutte contre l'isolement des personnes âgées même si le lien social fait partie du périmètre d'actions. Et même si les actions de rénovation urbaine, le soutien aux commerces, l'amélioration de la sécurité vont améliorer le quotidien de tous, **les aînés sont tout simplement en train de devenir les grands oubliés des quartiers !**

Les Petits Frères des Pauvres accompagnent des personnes en QPV. Certaines de nos équipes, comme à Lyon, Marseille ou Toulouse, sont confrontées à la problématique de trouver des bénévoles dans des quartiers où les habitants considèrent qu'ils savent s'occuper par tradition de « leurs vieux ». Notre étude le montre, ce n'est plus forcément le cas (pour des raisons multiples : évolution des comportements, éclatement des familles, précarité des habitants qui met à mal les solidarités, invisibilité des aînés qui n'arrivent pas à trouver leur place dans ces quartiers) et de nombreuses personnes âgées sont confrontées à un isolement de plus en plus important.



Point de vue de Jean-Baptiste Williatte,
coordinateur de développement social,
équipe des Petits Frères des Pauvres de Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis)

Quelles sont les caractéristiques des personnes accompagnées à Saint-Denis ?

C'est une mosaïque de populations et ce sont des personnes qui se sentent désintégrées dans leur quartier. Cependant, on ne peut pas raisonner de manière globale, il y a plusieurs typologies : il y a des personnes âgées qui sont dans les quartiers depuis plusieurs décennies et qui ont vu ces quartiers évoluer en même temps qu'elles vieillissaient et qui ne reconnaissent plus leur environnement, elles ne reconnaissent plus de visages connus quand elles sortent pour celles qui peuvent ou ont encore envie de sortir. Elles connaissent le bâti mais plus les gens. Autre typologie, des personnes âgées qui arrivent dans ces quartiers après des parcours de vie et de logement complexes, comme, par exemple, des personnes que nous accompagnons dans une résidence autonomie. Elles arrivent dans un quartier

qu'elles ne connaissent pas et qui ne leur paraît pas agréable. Elles ne s'investissent pas dans le quartier. Tant qu'elles peuvent se déplacer, ces personnes utilisent les bus pour aller au centre-ville et ne fréquentent pas leur quartier. Troisième typologie des personnes âgées isolées que nous accompagnons, des gens qui arrivent à s'intégrer au quartier grâce au tissu associatif (par exemple, participer à la chorale) mais qui ont de grosses difficultés administratives, sociales, économiques et affectives (les familles sont loin, vivent à l'étranger). La plupart des personnes âgées que nous accompagnons touchent l'ASPA (le minimum vieillesse), il y a des personnes au RSA, on a une dame de 66 ans qui recherche à travailler.

Ce dont souffrent le plus les personnes âgées que nous accompagnons, c'est de ne plus pouvoir transmettre. Un vieux, c'est là pour transmettre. Quand une catégorie de population ne peut plus faire ce qu'elle

a toujours fait depuis la nuit des temps, c'est terrible. Leur sentiment d'inutilité est une souffrance. Si on leur donne, à nouveau, la possibilité de participer à un collectif, de transmettre, de pouvoir s'investir, c'est restructurant. Donner un soutien relationnel ou de l'aide administrative, c'est pertinent mais il faut laisser à ces aînés, la possibilité de pouvoir rendre à leur tour et de se sentir utile.

Quelle est la spécificité de l'accompagnement Petits Frères des Pauvres à Saint-Denis ?

Notre accompagnement est relationnel mais aussi éminemment social : avoir quelqu'un sur qui compter quand il y a une difficulté ou un risque de dégringolade nous semble primordial. Pour ce qui est de l'aspect relationnel, nous avons un accueil au local tous les lundis. C'est un moment convivial. Les personnes âgées et les bénévoles se connaissent, s'apprécient, font des ateliers créatifs, sortent (cinéma une fois par mois), prennent plaisir à se retrouver. Le groupe est à la fois solide et bien construit dans la durée mais il reste intégratif. Mais au regard des difficultés de la population, nous ne pouvons nous en contenter. C'est pour cela que nous avons mis en place depuis des années, cette permanence hebdomadaire au local, qui accueille les personnes les plus en difficulté. Les personnes accompagnées qui viennent nous solliciter savent qu'elles peuvent bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement technique pour les aider à résoudre des problèmes administratifs. Notre accompagnement sur la durée est un atout, les personnes ne se sentent pas désincarnées, leur situation est connue. Vu les situations souvent complexes des personnes, on ne peut pas travailler sans nouer des partenariats étroits, c'est indispensable : les élus de la ville, feu le CLIC qui a malheureusement fermé alors qu'il avait un rôle essentiel, le CCAS, le service social municipal, la Maia 93, la maison des seniors et l'hôpital gériatrique avec qui nous avons une action depuis 37 ans. 90 % des signalements de personnes âgées en situation d'isolement sont effectués grâce à nos partenaires. Ils sont essentiels dans les QPV et on n'avance vraiment bien que quand on se connaît.

Est-ce que les Politiques de la ville axées essentiellement sur la jeunesse participent de l'invisibilité des personnes âgées dans les quartiers ?

Les politiques envers la jeunesse sont prioritaires, c'est normal mais ce n'est pas une raison pour que les vieux soient invisibles ! Si au niveau national, la politique de la ville rend invisibles les personnes âgées isolées, cette politique passe aussi par le filtre municipal et ici, à Saint-Denis, la municipalité est consciente de l'isolement et de la précarité d'un nombre important

de personnes âgées dans les quartiers et fait appel à l'expertise des Petits Frères des Pauvres. Dans les quartiers, les associations font un travail extraordinaire mais il y a une véritable logique territoriale. C'est important pour nous de ne pas être considérés seulement comme une association nationale dont, finalement, on n'a pas besoin mais bien comme une association de territoire, de terrain, qui agit pour la population du quartier. Sinon, on s'entend dire que nous n'avons rien à y faire parce que les habitants ou les acteurs associatifs en place considèrent être solidaires avec les personnes âgées. Quand on est stigmatisé, quand on est montré du doigt, quand son quartier a toujours une mauvaise image, on a tendance à sanctuariser le territoire et à se protéger des discours

négatifs (auxquels les habitants sont habitués dans les médias). C'est aussi un discours de gardiens d'immeubles quand nous essayons de faire du repérage et qu'ils cherchent à valoriser le plus possible leur lieu de travail en mettant en avant la solidarité et l'attention portées aux aînés, même si ce n'est pas le cas. L'important est de ne pas faire de généralités, il y a des endroits où il y a de la solidarité entre habitants, d'autres où il y en a beaucoup

moins, on trouve aussi des endroits où la qualité des liens entre voisins est insuffisante, parce que les gens ont leurs propres problèmes, parce qu'ils ne peuvent interagir qu'avec leur propre communauté. Pour faire du bon travail dans les QPV, il faut travailler main dans la main avec les associations déjà implantées depuis longtemps. Nous avons un travail à faire également pour rendre plus étroit les partenariats avec les bailleurs sociaux qui ne sont pas forcément dans les échanges avec nos autres partenaires.

D'où viennent les bénévoles de l'équipe ?

Là aussi, c'est une mosaïque ! Des bénévoles jeunes, des bénévoles plus âgés, des bénévoles de toutes les catégories sociales, des bénévoles retraités très investis qui assurent la continuité et l'histoire de l'équipe et qui connaissent parfaitement le parcours de vie des personnes accompagnées. On a aussi des bénévoles qui partagent en terme économique ou social, les mêmes difficultés que les personnes accompagnées. Nous avons des bénévoles d'origine étrangère qui rejoignent l'équipe parce qu'ils se disent choqués de la manière dont les Français s'occupent de leurs personnes âgées. La plupart des bénévoles habitent Saint-Denis, ils partagent le même espace social que les gens qu'ils accompagnent. C'est primordial de pouvoir s'appuyer sur la connaissance territoriale des bénévoles. Les problèmes d'insécurité réels mais souvent amplifiés ou fantasmés peuvent inquiéter certains bénévoles et pourtant, c'est en allant dans les quartiers que l'on est convaincu de l'intérêt d'y aller et que l'on peut convaincre les habitants de l'intérêt de nos actions. ●

Les politiques envers la jeunesse sont prioritaires, c'est normal mais ce n'est pas une raison pour que les vieux soient invisibles !



Solitude et isolement des personnes âgées en HLM

Notre étude le révèle également, **les résidents âgés d'HLM présentent également des caractéristiques par rapport à leur territoire qui peuvent générer de l'isolement** (sentiment de solitude important, attachement moindre au logement, crainte de ne pouvoir y vivre sereinement, logement pas adapté, souhait de mobilité).

Au 1^{er} janvier 2016, sur 4,5 millions de logements sociaux, on comptabilisait 32,2 % de locataires du parc social âgés de plus de 60 ans, un chiffre en hausse constante (*source Union sociale pour l'habitat*).

Les organismes HLM ont mis en place des politiques d'adaptation (accessibilité des prises, barre d'appui dans les sanitaires, aménagement d'une douche...) des logements pour cette population de plus en plus importante et développent une nouvelle offre locative comme des habitats groupés. À noter que les pouvoirs publics viennent de lancer un plan d'un milliard d'euros pour rénover et transformer 200 000 salles de bain, afin d'enlever la baignoire et d'y mettre une douche pour les personnes âgées modestes. Certains bailleurs sociaux sont également en train d'expérimenter des logements connectés afin d'améliorer le quotidien des personnes âgées et préserver leur autonomie.

Depuis 2014, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), l'Union sociale pour l'habitat (USH), les caisses de retraite et la Banque des Territoires, organisent le prix « HLM, partenaires des âgés », destiné à récompenser les organismes HLM qui, par leurs actions et réalisations, contribuent à adapter leur parc au vieillissement de la population. Une des catégories est réservée au lien social et au repérage des fragilités afin de récompenser « *les actions visant à renforcer le lien social* ». Ces initiatives, souvent intergénérationnelles, sont à saluer mais paraissent peu nombreuses vu l'ampleur des risques d'isolement qui frappent les habitants âgés des HLM.

ENSEIGNEMENT N°3

ZONE RURALE/ZONE URBAINE : UN ISOLEMENT DIFFÉRENT

C'est l'un des enseignements marquants de l'étude, il y a des différences notoires concernant les composantes de l'isolement en fonction des territoires.

Des territoires, des solitudes¹ : récapitulatif des chiffres clés par territoire

	ENSEMBLE	Communes rurales	Petites villes	Villes moyennes	Grandes villes de Province	Agglomération Parisienne
Solitude occasionnelle	27 %	25 %	31 %	24 %	28 %	27 %
Solitude fréquente	9 %	7 %	12 %	8 %	7 %	10 %
Sortie quotidienne de leur domicile	60 %	50 %	57 %	58 %	64 %	73 %
Utilisent les transports en commun de toutes les semaines	18 %	5 %	5 %	10 %	28 %	48 %
Passent des journées entières sans parler à personne	19 %	21 %	20 %	19 %	18 %	18 %
S'invitent régulièrement entre voisins	52 %	56 %	50 %	53 %	50 %	49 %
Absence de solidarité là où ils habitent	31 %	27 %	32 %	30 %	32 %	37 %
Ce qui manque le plus là où ils habitent						
 Transports en commun	×	×	×		×	
 Un meilleur réseau de téléphonie mobile / un meilleur accès à Internet		×				
 Des services publics		×	×	×		
 Des professionnels de la santé	×		×	×		×
 Des lieux culturels					×	×
 Des commerces de proximité	×			×	×	×

1. Petites villes : agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants. Villes moyennes : agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants. Grandes villes de Province : agglomérations de 100 à 200 000 habitants et plus.

En zone urbaine, un isolement aggravé par des solidarités et des relations de voisinage amoindries

Nous avons d'une part, **un isolement urbain plutôt structuré autour de solidarités amoindries**. D'ailleurs, plus la taille de l'agglomération est importante, plus le manque de solidarité est perçu de façon plus intense.

Le constat est identique concernant **les relations de voisinage insuffisantes en milieu urbain, tout particulièrement dans les habitats collectifs**.

Comme le rappelle le sociologue Dominique Argoud dans l'ouvrage « La lutte contre l'isolement des aînés n°2 » publié par le RFVAA, « les occasions de rentrer en contact avec son voisinage sont en partie déterminées par la qualité de l'espace collectif. » Si 47 % des Français de 60 ans et plus n'ont pas de contacts réguliers avec leurs voisins, ils sont 50 % dans les grosses agglomérations où les modes de vie génèrent de nombreuses insatisfactions et ne favorisent ni la proximité, ni la solidarité. C'est tout particulièrement vrai dans les environnements qui donnent le moins de satisfaction (QPV et HLM). Le fort risque d'isolement est constaté dans les QPV situés majoritairement dans le tissu urbain et dans les habitats collectifs, HLM et appartements (24 % des personnes de 60 ans et plus habitant en appartement peuvent passer des journées sans parler à personne vs 19 % en moyenne nationale). Le constat est similaire pour le

On est dans une société actuelle où chacun est dans sa bulle et la bulle est très épaisse. On est dans une société du superficiel. Les gens sont authentiques dans leur vie professionnelle et peut-être dans leur vie privée, mais ils restent très détachés de l'humanité. L'humanisme ne se développe pas.

Je ne connais pas mes voisins. J'habite là depuis 1973 et on ne se connaît pas. En bas il y a un grand jardin, les gens se rencontrent un peu là s'ils ont des enfants, mais si vous êtes célibataire et seul, ils ne vous connaissent pas. Entre eux, ils ne communiquent pas.

Charles, 83 ans, Paris

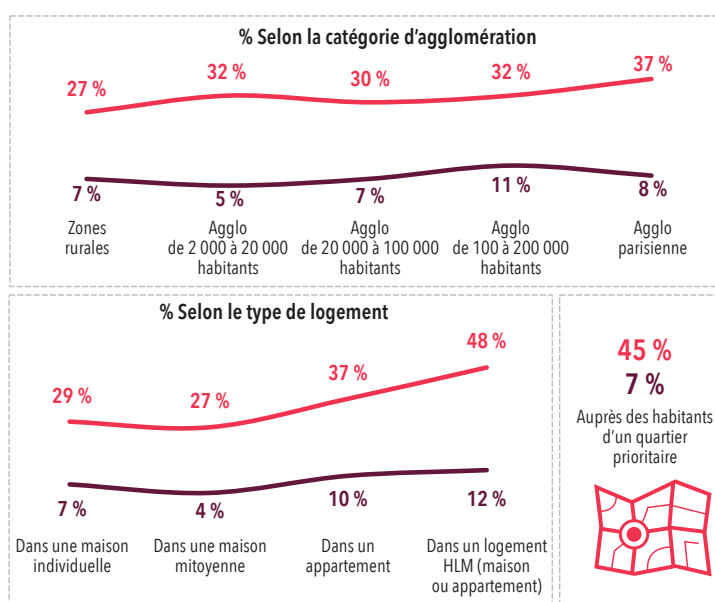
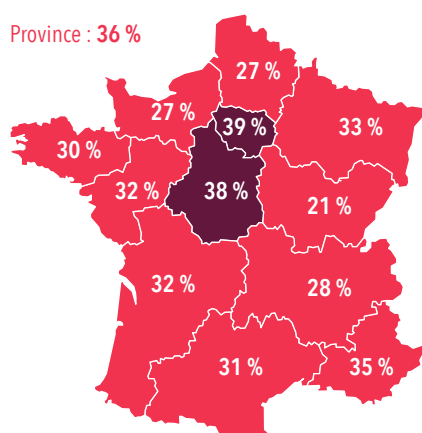
souhait de partir vivre ailleurs, que l'on trouve surtout chez les Franciliens, les résidents des QPV et les locataires de HLM.

Ce constat est d'ailleurs partagé pour l'ensemble de la population dans l'étude « La France en morceaux, baromètre des territoires » réalisée récemment par l'Institut Montaigne : « entraide et fraternité n'ont pas disparu de nos territoires : un Français sur trois fait le récit des liens de solidarité tissés avec ses voisins, et jusqu'à deux Français sur cinq dans les bourgs, petites

Des territoires, des solitudes¹ : récapitulatif des chiffres clés par territoire

% Total Les gens ne sont pas solidaires entre eux

% Total Les gens ne sont pas du tout solidaires entre eux





« Mes voisins, je ne les connais pas. Nous sommes six par palier. La dame d'à côté je la vois de vue parce qu'elle a un chat et qu'il passe sur mon balcon, elle est venue le chercher deux ou trois fois. Sinon je ne connais personne. »

Églantine, 74 ans, Colmar

« C'est la façon de vivre des gens maintenant, ce n'est pas comme autrefois. En campagne on s'inquiétait du voisin, là on pense que tout va bien. Il est debout, il n'est pas mort, donc ça va. »

Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois

« C'est bonjour et bonsoir mais sans se fréquenter. »

Jacques, 74 ans, Villeurbanne



villes et territoires ruraux. L'urbain dense dessine plutôt des relations de cohabitation (mes voisins et moi vivons chacun de notre côté, sans vraiment nous connaître, jusqu'à 58 % dans les territoires de vie très urbanisés). »

Or, les relations de voisinage sont essentielles à la construction de liens sociaux de proximité. Pour la philosophe Hélène L'Heuillet dans son ouvrage « Du voisinage, réflexions sur la coexistence humaine », le voisin « est ce qui reste du prochain dans une société de masse où nous sommes serrés les uns contre les

autres ». Le voisin reste souvent pour des personnes âgées de moins en moins mobiles et autonomes, le contact de confiance qui peut dépanner, rassurer, être là en cas de problème et dont la présence peut aider à contribuer au maintien à domicile.

Les Petits Frères des Pauvres sont bien conscients de l'importance de maintenir cette solidarité de proximité en milieu urbain. **Depuis 2013, le dispositif Voisin-Age a pour but de permettre à des aînés isolés (sans conditions de ressources) d'être en contact avec des voisins qui ont envie de s'engager dans une relation de partage, d'échanges et d'entraide.**

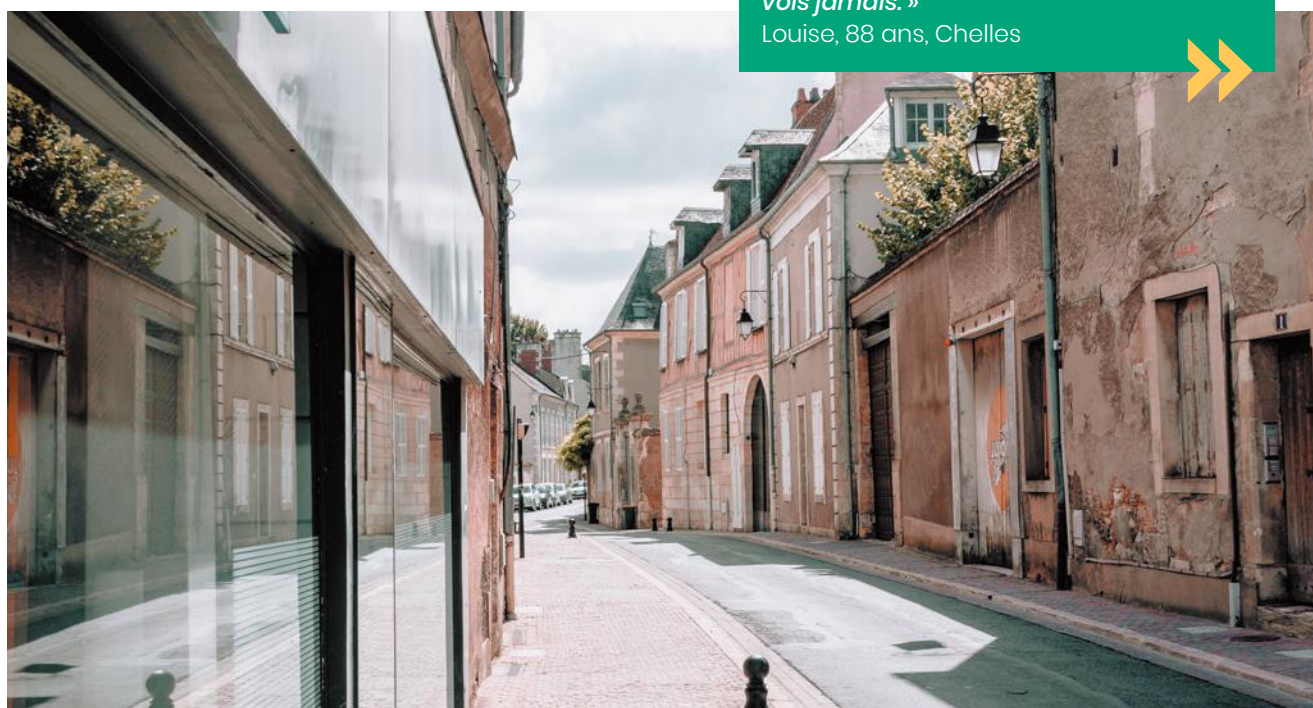


« J'ai un petit voisin qui s'occupe de moi, qui a quarante-cinq ans, on se connaît depuis qu'il est petit, on s'est lié d'amitié et il s'occupe de moi. Et si j'ai quoi que ce soit, je lui téléphone, il habite à côté, il vient tout de suite. Donc j'ai une certaine sécurité quand même. »

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

« Mon voisin a les clés mais je ne le vois presque jamais. Lui, il est à la retraite, elle, elle travaille encore, ils ont trois grands enfants, voilà. J'ai l'alarme (un collier de téléassistance), si y'a un problème, l'alarme appelle chez eux. Et si y'a quelque chose qui va pas, j'ai sonné et tout de suite, il vient. Je peux compter sur lui, il est très gentil mais sinon, je le vois jamais. »

Louise, 88 ans, Chelles





Regard de Daniel Vedieu, animateur bénévole Voisin-Age à Nantes et vice-président de la Fraternité régionale Ouest

Les résultats de l'étude montrent des solidarités amoindries et des relations de voisinage distendues en milieu urbain. Est-ce le cas à Nantes ?

Oui, mais pas dans tous les quartiers. C'est lié à l'habitat avec des quartiers plus anciens où les gens ont plus tendance à se rencontrer et des quartiers avec des immeubles neufs qui accueillent une population jeune et où les personnes âgées sont plus isolées. Une des « voisineuses¹ » va voir une personne âgée de son immeuble, deux étages au-dessus et elles ne s'étaient jamais parlé auparavant, elles avaient dû juste se croiser une fois à une assemblée générale de copropriété. L'habitat collectif ne favorise pas le collectif, les habitants d'un immeuble n'ont pas forcément les mêmes horaires, certains vont préférer prendre l'escalier, d'autres l'ascenseur, il n'y a pas ou peu de sujets communs d'échanges, des habitants, peu enclins à aller vers les autres, se croisent et ne sont pas à l'aise, ils baissent la tête, ne disent pas bonjour. Il y a, à Nantes, des immeubles qui ont intégré des parties collectives comme une laverie ou des jardins collectifs afin de recréer des espaces d'échanges, un peu comme des places de village. Il y a aussi des quartiers où le tissu associatif est très présent, où les possibilités d'activités favorisent les rencontres entre générations, cependant, les liens peuvent rester très superficiels. Enfin, dans des quartiers pavillonnaires, on trouve des personnes très âgées qui ont des difficultés de mobilité et ne sortent plus de chez elles.

Comment se concrétise l'action de Voisin-Age à Nantes ?

Voisin-Age est implanté à Nantes depuis 2013 grâce à la volonté de citoyens et l'intérêt du CCAS à soutenir le dispositif. L'intérêt de Voisin-Age, c'est de permettre à des citoyens en activité, des jeunes, de pouvoir agir auprès des aînés même s'ils disposent de moins de temps et qu'ils ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas s'investir dans l'immédiat, dans une vie associative plus dense. Les voisins peuvent aller visiter les aînés, leur téléphoner, les emmener en sorties comme faire du shopping, des sorties culturelles ou

des promenades. L'action Voisin-Age est sur les deux types d'habitat, le collectif et le pavillonnaire, même si, sur les quartiers pavillonnaires qui concentrent une population très importante de personnes âgées, nous avons du mal à trouver des jeunes qui peuvent s'engager dans la proximité. Voisin-Age permet de restaurer le lien social de façon réciproque, la dernière fois une personne de 94 ans était inquiète pour la jeune femme de 22 ans qui vient la voir car elle ne l'avait pas trouvée très en forme. Prendre des nouvelles, ça se fait dans les deux sens ! Voisin-Age peut aussi aider des personnes âgées qui habitent en proximité à se rencontrer, tisser des liens d'amitié et se projeter dans une nouvelle dynamique de vie. L'attention des voisins permet aussi de détecter des problématiques

qui n'ont pas été identifiées, comme une personne qui a de plus en plus de mal à faire son ménage, et de pouvoir aider à la mise en place d'une aide à domicile. Quant aux personnes âgées, elles sont très souvent contentes de voir des jeunes car elles n'ont plus beaucoup l'occasion d'en rencontrer.

Les difficultés de Voisin-Age, c'est, d'une part, des personnes âgées isolées très demandeuses de contacts et qui peuvent être très exigeantes, par exemple elles ont du mal à accepter

qu'un voisin en activité soit un peu en retard ou soit obligé de repousser sa visite et, d'autre part, des citoyens solidaires qui ne s'attendent pas forcément à rencontrer des aînés aux parcours de vie très complexes. On peut être loin de l'image de la vieille grand-mère très sympathique ! Nous sommes en train de réfléchir pour proposer, aux citoyens qui souhaitent s'engager, des formations, comme celles proposées aux bénévoles des Petits Frères des Pauvres, pour leur permettre de mieux appréhender les problématiques liées au grand âge. Et c'est essentiel de faire « matcher » les attentes de chacun, les disponibilités, les affinités et les centres d'intérêt qui vont favoriser les échanges.

Quelles sont les priorités pour que Voisin-Age se développe ?

La priorité pour développer Voisin-Age, c'est d'avoir, et des citoyens qui ont envie de s'engager, et

L'intérêt de Voisin-Age, c'est de permettre à des citoyens en activité, des jeunes de pouvoir agir auprès des aînés même s'ils disposent de moins de temps.

1. voisineur/voisineuse : citoyen/ne qui s'engage dans le dispositif Voisin-Age auprès de personnes âgées isolées, les « voisinés ».

des partenariats solides avec des tiers de confiance qui permettent à des personnes âgées isolées, repliées sur elles-mêmes voire méfiantes, de s'intéresser à ce dispositif. L'organisation de réunions sous forme de café-rencontres avec une caisse de retraite qui invitait ses adhérents à venir découvrir Voisin-Age a été extrêmement positif : les aînés étaient rassurés car c'est leur caisse de retraite, un organisme dans lequel ils ont confiance, qui proposait l'invitation, l'aspect convivial a attiré du monde. On a aussi des flyers pour communiquer mais s'il n'y a pas un élément déclencheur (la famille, un médecin, un voisin qui incite la personne à se renseigner sur Voisin-Age), les personnes âgées ne vont pas appeler. L'autre priorité, c'est que nos partenaires comme le CCAS mettent en place le plus possible des relais territoriaux dans les quartiers, avec des interlocuteurs au cœur de la vie de quartier pour faire connaître l'action Voisin-Age auprès des différents acteurs. Le développement passe aussi par la refonte du site Internet de Voisin-Age et la mise en place d'une application pour les téléphones mobiles. ●



— En zone rurale, des solidarités plus fortes mais un manque de services du quotidien et de transports qui renforce l'isolement.

Les territoires ruraux sont ceux où la solidarité et les relations de voisinage sont les plus importantes : 70 % des personnes interrogées habitant en zones rurales considèrent que les gens sont solidaires entre eux. 44 % des habitants en zones rurales n'ont pas de relations régulières de voisinage (vs 50 % dans les grandes agglomérations). **Malgré les typologies de territoires où les habitats sont dispersés, où les modalités de transports peuvent compliquer les échanges, la solidarité est bien ancrée dans la ruralité.**



J'ai une petite postière qui est vraiment agréable, elle a vu que ça faisait deux jours que je n'avais pas relevé le courrier, alors elle l'a pris et elle est montée pour voir si j'étais malade ou pas.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre



À ce moment-là, il devait y avoir deux boulangers, deux bouchers et trois épiciers. Donc ça n'embêtait personne. Et puis petit à petit, il y a eu un supermarché qui s'est installé et les petites boutiques n'ont plus tenu. Il n'y a plus d'épicerie. Ils devaient en mettre une, depuis plus d'un an, mais on ne voit rien. Ils avaient décidé d'en mettre une pour les personnes âgées qui ne peuvent pas aller à pied au supermarché.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre



Les habitants des zones rurales sont aussi plus impactés par la disparition ou la raréfaction des commerces et services de proximité : pour 62 % des habitants en zone rurale, les services publics sont de moins en moins accessibles. La dématérialisation rapide des services publics sans maintien d'une présence humaine, souvent menée pour des raisons d'économie budgétaire, pénalise encore plus les habitants âgés des zones rurales. Comme le souligne la Cour des comptes dans son rapport « L'accès aux services publics dans les territoires ruraux » paru en mars 2019, l'évolution numérique « s'est cependant trop souvent effectuée sans anticipation, ni concertation suffisante avec les élus et la population. Elle a pu contribuer à entretenir un sentiment d'abandon,

Temps d'accès par la route selon le type de territoire



		Temps d'accès (mn)					
		Population âgée de 60 ans ou plus			Population totale		
		Médiane	5 % les plus éloignés	1 % les plus éloignés	Médiane	5 % les plus éloignés	1 % les plus éloignés
Type de territoire	Dense	3	4	7	3	4	6
	Densité intermédiaire	3	9	12	3	9	12
	Peu dense	9	17	12	22	9	16
	Très peu dense	14	27	40	14	25	38



Source : Insee, BPE 2015, distancier Méric®, Recensement 2013.
Champ : France métropolitaine.

Il y a une chose essentielle, c'est qu'on puisse aller faire les courses. Avant j'avais ma voiture, je pouvais aller au cimetière, je pouvais descendre faire mes courses.

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse

faute d'une planification et d'une évaluation suffisantes de leur impact sur le public, faute aussi de solutions d'accompagnement pour faciliter la transition numérique ; un sentiment parfois conforté par des rationalisations non coordonnées affectant simultanément plusieurs réseaux de l'État sur un même territoire. »

46 % des habitants des zones rurales constatent la fermeture des commerces (vs 38 % pour les grandes agglomérations et 27 % pour l'agglomération parisienne). Le constat est identique pour les services de santé puisque plus d'un quart des habitants en zone rurale considèrent habiter dans un désert médical (vs 11 % dans les grandes agglomérations et 9 % pour l'agglomération parisienne). Ces disparités territoriales ont été constatées dans de nombreuses études. Une étude Insee de 2016 précise qu'en France, un habitant sur deux âgé de 60 ans ou plus accède en moins de quatre minutes (trois minutes pour les communes densément peuplées) par la route aux principaux services de la vie courante. Pour les communes les moins denses, l'accès médian est à neuf minutes et atteint 14 minutes pour les moins denses. Les départements les plus mal desservis sont également ceux qui concentrent le plus de personnes âgées.

Les résultats de l'étude pointent une ambivalence : alors que les aînés ruraux sont plus heureux de

l'endroit où ils habitent que les citadins (63 % des habitants des zones rurales s'estiment très heureux de vivre à l'endroit où ils habitent vs 54 % pour l'agglomération parisienne et 58 % pour les grandes agglomérations), alors que la solitude n'est pas plus fréquente à la campagne qu'en ville, **il paraît plus difficile de vivre seul à la campagne pour 65 % des personnes interrogées, un jugement plus partagé par les citadins que les ruraux**. C'est la région Auvergne Rhône-Alpes qui « tire le mieux son épingle du jeu » avec seulement 52 % des personnes qui estiment plus difficile de vivre seul à la campagne. Le rejet d'une vie seul en milieu rural s'exprime fortement en région Hauts-de-France (80 %) et en région PACA (74 %).

Petites et moyennes villes : pour nos aînés, la double peine.

Dans les petites et moyennes villes, les constats sont sans appel : les personnes âgées subissent les désavantages des zones rurales (raréfaction des services publics et des services de proximité) et ceux des grandes zones urbaines (solitude, solidarité et relations de voisinage plus faibles).

Comme le souligne le CGET en avril 2017, dans une note sur l'action des bourgs face à l'enjeu du vieillissement de la population, nous sommes « *face aux limites d'une définition difficilement stabilisée et uniforme des villes moyennes et des bourgs centres ruraux* ». Notre étude différencie les agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants (les petites villes) des agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants (les villes moyennes). Mais on voit bien que ces catégories comportent plusieurs types de territoires : le bourg rural de 2 000 habitants, la petite ville de 20 000 habitants, la ville moyenne voire la grande ville de 100 000 habitants (parmi elles, un grand nombre de capitales administratives au niveau départemental).

Les petites villes (2 000 à 20 000 habitants) se caractérisent par un sentiment de solitude assez prononcé (31 % vs 27 % en moyenne nationale) et c'est dans ces villes que le sentiment de solitude de façon régulière est le plus exacerbé : 12 % vs 9 % en moyenne nationale.

Les deux types d'agglomérations sont confrontées à une solidarité et des relations de voisinage en demi-teinte, une utilisation très faible des transports en commun et à une offre de services (publics, santé, commerces de proximité) de plus en plus insatisfaisante. Les petites villes sont fortement impactées par la disparition des services publics et très fortement par la disparition des commerces de proximité (53 % vs 43 % en moyenne nationale).

Depuis 2018, les Petits Frères des Pauvres sont très attentifs au programme « Action Cœur de ville », initié par les pouvoirs publics, pour redynamiser plus de 200 villes moyennes avec 5 actions prioritaires : réhabilitation de l'habitat, développements économique et commercial équilibrés, amélioration de l'accessibilité, la mobilité et les connexions, mise en valeur de l'espace public et le patrimoine, accès aux équipements et services publics. Sur une soixantaine de villes concernées par ce programme, il y a des équipes Petits Frères des Pauvres.



Ils ont vidé tout ce qui était l'ancien Guéret, c'est-à-dire qu'il y avait des boutiques, au moins cinq chausseurs. Maintenant, ils ont trouvé intelligent de déménager le vieux Guéret et de le monter là-haut en zone, c'est ridicule. Ils ont fait des longées de magasins avec des galeries, c'est ridicule. Maintenant on ne peut plus trouver de chaussures correctes.

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse



Notre baromètre 2017 le soulignait, les Français sont très attachés au maintien des commerces et services de proximité avec un réseau de professionnels (commerçants, professionnels de santé, facteurs, aide à domicile) qui est un réseau de sociabilité qui se maintient même après 80 ans. Même s'il s'agit d'un réseau de relations de services, c'est un réseau indispensable pour se maintenir à domicile pour exercer les gestes de la vie au quotidien et également une occasion de rencontres informelles et d'échanges. Face à une offre insatisfaisante de services de proximité pour un nombre important d'habitants des petites et moyennes villes -le manque de commerces de proximité est la première réponse quand on cherche

à savoir ce qui manque aux habitants de ces territoires -, **la revitalisation des centres-villes est indispensable pour permettre à nos aînés de continuer à avoir un cadre de vie qui facilite le quotidien, les sorties, les rencontres informelles et les échanges de proximité.**

Et le périurbain ?

Le vieillissement de la population habitant en zone périurbaine, ces zones pavillonnaires qui se sont construites en dehors des villes et qui ont attiré, depuis les années 70, de nombreux jeunes couples avec enfants, est en nette augmentation. Comme l'ont très bien décrit les chercheurs qui ont réalisé en 2008 le rapport « *Vieillir en pavillon : mobilités et immobilités des personnes âgées dans l'espace périurbain* », les communes périurbaines se caractérisent par une faible densité de population et un habitat pavillonnaire composé de maisons unifamiliales. Les déplacements se font essentiellement en voiture et sont peu adaptés à la marche à pied. Les aménagements urbains « *sont particulièrement peu praticables pour les personnes en perte de mobilité (éclairage insuffisant, quasi-absence de trottoirs, rues très larges et souvent configurées en boucle, ce qui accroît les distances* ». Les équipements sont essentiellement destinés aux besoins des familles nucléaires (écoles, gymnases).

Les jeunes couples qui se sont éloignés des zones urbaines pour vivre leur rêve d'un habitat familial et accessible - souvenons-nous des nombreuses publicités de constructeurs de maisons individuelles avec les parents, leurs jeunes enfants sans oublier le chien qui gambade dans le jardin - ont vieilli. Les enfants ont grandi, sont partis, le pavillon et le jardin sont parfois devenus un peu trop grands ou de moins en moins pratiques à habiter quand les chambres sont situées





Dans le quartier, depuis quarante ans, tout a changé. Les maisons se sont agrandies, certaines ont été détruites, d'autres reconstruites. Tous les anciens je les connais, on se parle. Les nouveaux on se dit « bonjour », mais là c'est plutôt des jeunes ménages qui vont au travail et qui reviennent. Je ne les vois pas. Ils ne viennent pas me parler.

Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois

C'est pas facile de voir son quartier changer. Avant, je connaissais tout le monde. Maintenant, je connais plus personne. J'aimerais bien pouvoir bavarder avec des voisins. Là, je suis toujours toute seule. J'aimerais avoir un peu de visites, parler, ne plus faire que parler toute seule.

Louise, 88 ans, Chelles

à l'étage ou que les pièces sont mal isolées. Certains voisins ont fini par partir à l'heure de la retraite, d'autres sont décédés et ont été remplacés par de nouveaux voisins plus jeunes qui sont absents la journée en semaine et aspirent le week-end à se recentrer sur leur famille ou qui ne correspondent pas aux représentations souhaitées par les habitants âgés installés depuis longtemps. Les relations de voisinage peuvent alors se distendre rapidement. L'utilisation de la voiture, souvent nécessaire pour aller faire ses courses, accéder aux services publics, aux médecins, pour rejoindre la gare la plus proche ou pour faire une activité culturelle ou associative, se complique avec l'avancée en âge. Le petit paradis peut rapidement devenir un petit enfer avec **des personnes de plus en plus âgées, qui ne peuvent plus se déplacer comme elles le souhaitent et qui s'enferment dans un isolement qui s'intensifie, surtout quand la famille proche n'habite pas dans le même périmètre.**

L'atelier n°9 « Cadre de vie et inclusion sociale », organisé dans le cadre de la grande concertation Grand âge et autonomie, et auquel ont participé les Petits Frères des Pauvres, a d'ailleurs retenu les zones périurbaines comme des territoires où il est nécessaire d'adapter le cadre de vie au vieillissement.

Même si la croissance périurbaine a commencé il y a 50 ans, il est toujours difficile de catégoriser précisément ces territoires, plus tout à fait la ville mais pas vraiment la campagne, à la définition peu claire (pour l'Insee, les communes périurbaines sont les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées). Comme le souligne un décryptage proposé par la Métropole de Lyon en octobre 2018, « *le périurbain se définit en quelque sorte par défaut* ». Notre étude ne permet pas d'apporter des données précises concernant les zones périurbaines, que l'on retrouve autant autour des grosses agglomérations qu'autour des plus petites.

Alertés par des équipes de bénévoles qui constatent une augmentation importante de personnes âgées isolées dans ces zones résidentielles, les Petits Frères des Pauvres ont décidé de mener, dans les mois à venir, un travail plus approfondi avec le sociologue Hervé Marchal, spécialiste de ces territoires.



L'éclairage d'Hervé Marchal, sociologue

Plusieurs points saillants et contre-intuitifs peuvent être relevés dans cette étude. D'abord, plus l'environnement résidentiel est calme, plus il est apprécié et synonyme de bonheur. C'est en centre-ville que les sondés « très heureux » de vivre là où ils habitent sont les moins nombreux (55 % contre 70 % à la campagne). Ce résultat n'est pas surprenant car les centres-villes densifiés exigent de la réactivité (notamment cognitive) à tout moment et se révèlent fatigants. La ville centre avec ses bruits, sa circulation, sa signalétique abondante et sa foule mobilise sans cesse tous les sens au point que l'individu avancé en âge ne peut pas toujours suivre le rythme de toutes les stimulations sensorielles auxquelles il doit faire face. D'où le fait statistique marquant que c'est en centre-ville que l'espace public est le moins accessible.

Ensuite, le sentiment de solitude n'est pas plus important à la campagne qu'en ville centre. La leçon est importante à retenir : ce n'est pas parce que les individus âgés, et notamment les citadins, pensent qu'on se sent seul à la campagne que c'est le cas ! Il faut donc interroger ici les jugements urbano-centrés véhiculant l'idée fausse que c'est à la campagne qu'on se sent le plus seul. Les représentations dominantes ne correspondent pas toujours au vécu et au ressenti réels. Il faut noter en conséquence que ce n'est pas parce qu'on est environné de beaucoup de voisins qu'on est épargné par la solitude : la proximité spatiale n'est pas synonyme de proximité sociale... Notons à ce propos que la solidarité et les échanges avec les voisins apparaissent moins importants en zone urbaine qu'à la campagne, en logement collectif qu'en logement individuel.

En outre, on est aussi bien attaché à son logement qu'à son quartier ou sa commune. Le logement ne doit donc pas être appréhendé en tant que tel, de façon exclusive ou indépendante, sans tenir compte



Dans les zones périurbaines pavillonnaires, l'objectif est de pallier une faible accessibilité, notamment aux services publics et de limiter la dépendance automobile des plus âgés vivant en dehors des centres-villes.

de l'environnement. Notons, dans ce sens, que le fait de vivre dans un quartier prioritaire d'habitat social va avec le fait d'être moins attaché à son logement.

Par ailleurs, les maisons (surtout individuelles) n'apparaissent pas moins adaptées au vieillissement que les appartements. Alors qu'il est courant de mettre en avant l'idée d'une inadéquation entre le pavillon et les besoins des personnes âgées, les données statistiques nationales montrent que vieillissement et habitat pavillonnaire sont loin d'être antinomiques. Par extension, les zones périurbaines pavillonnaires ne sont donc pas moins adaptées au vieillissement que les autres zones d'habitat. En revanche, puisque la marche est le moyen de déplacement privilégié des personnes interrogées, il faut penser des cheminements piétonniers dans les vastes lotissements pavillonnaires, et donc des aménagements et équipements (services, commerces...) compatibles avec ce mode de déplacement. L'objectif est ici de pallier une faible accessibilité, notamment aux services publics (qui est moins importante comme on s'en doute en centre-ville), et de limiter la dépendance automobile des plus âgés vivant en dehors des centres-villes. ●

Mobilité et territoires : une envie de sortir à tout âge dans tous les territoires même si c'est plus compliqué pour les plus âgés et en milieu rural

Si 98 % des 60-69 ans sortent au moins une fois par semaine de leur logement, les sorties se réduisent avec l'avancée en âge : 87 % pour les 85 ans et plus, et moins de la moitié d'entre eux sortent tous les jours. **5 % des plus de 85 ans ne sortent jamais de chez eux.**

L'avancée en âge restreint la possibilité de sortir seul (15 % des 85 ans et plus ont besoin d'une aide pour sortir en dehors de leur logement) et l'utilisation d'un véhicule : 41 % des 85 ans et plus n'ont pas de véhicule ou ne l'utilisent jamais.

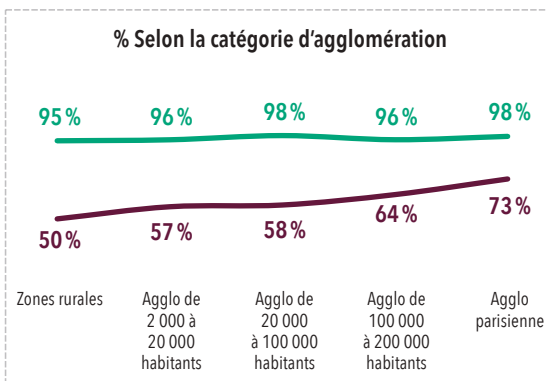
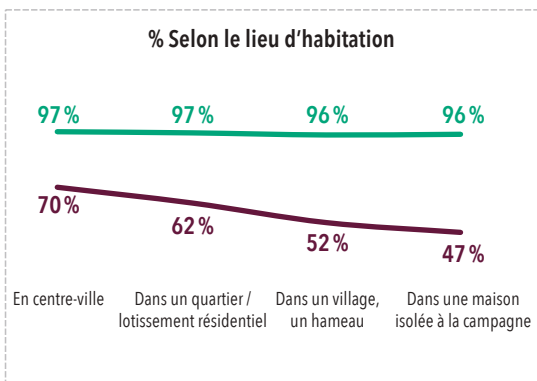
J'angoisse à la maison parce que je ne peux plus sortir. Je ne peux plus rouler en voiture. Je voudrais que mon voisin me redémarre ma voiture, parce que j'ai quand même été dix mois à l'hôpital.

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse

Des aînés urbains plus mobiles que les aînés ruraux

Fréquence de sorties

% Sortie hebdomadaire % Total Au moins une fois par jour



100 %
sortie
hebdomadaire

57 %
de sortie au moins
une fois par jour

Auprès des habitants
d'un quartier
prioritaire



Maintenant elle est vendue ma voiture. Depuis que j'ai eu cette histoire à ma jambe, je ne peux plus conduire. Quand j'ai besoin de faire mes courses, il faut que j'appelle quelqu'un. Donc je suis tributaire de qui veut bien se déplacer.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre

En milieu rural, les sorties quotidiennes sont moins régulières qu'en milieu urbain :

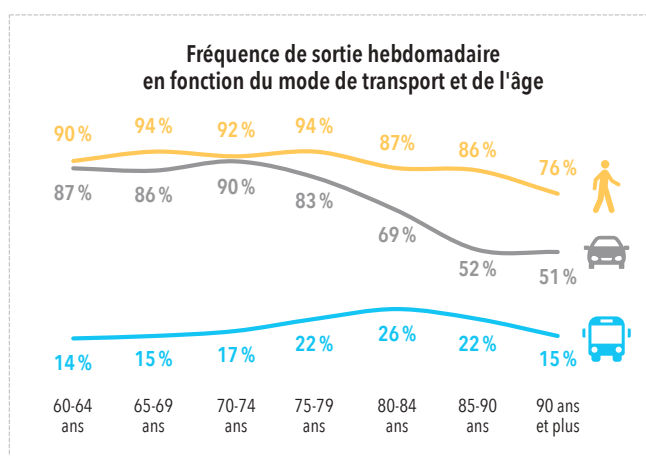
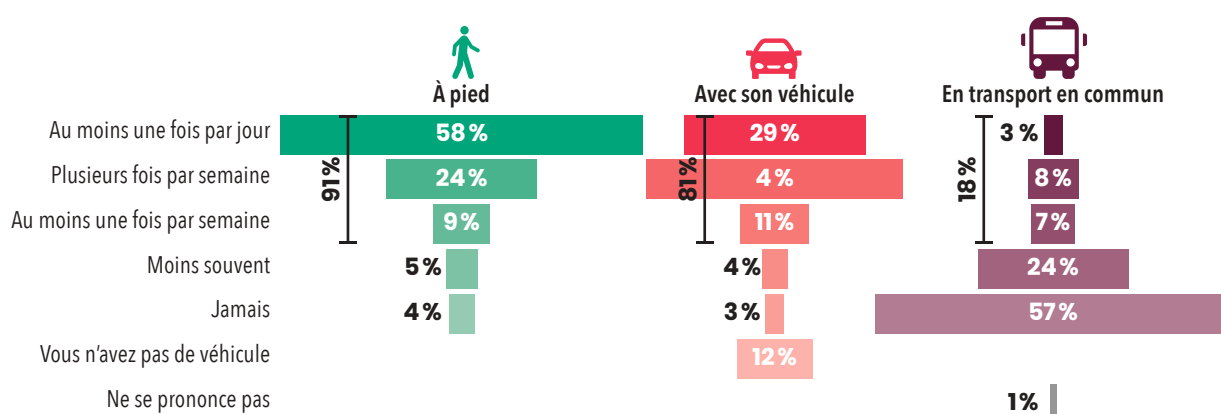
50 % des 60 ans et plus, résidant en zone rurale, sortent tous les jours vs 73 % dans l'agglomération parisienne. L'avancée en âge restreint l'utilisation d'un véhicule : 41 % des 85 ans et plus n'ont pas de véhicule ou ne l'utilisent jamais alors que l'utilisation d'un véhicule est forte dans certaines régions très rurales comme la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. La région Île-de-France disposant d'une offre de transports plus

Avant je pouvais prendre ma voiture, si j'avais besoin d'aller à la mairie ou la Poste, j'y allais. Maintenant je suis tributaire de tout.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre

La marche est le moyen de déplacement le plus fréquent, devant le véhicule

Fréquence des déplacements



complète, l'utilisation de la voiture est moindre : 60 % d'utilisateurs hebdomadaires de 60 ans et plus d'un véhicule en Île-de-France vs 91 % en Bretagne. 67 % des habitants des zones rurales ne peuvent rien faire sans prendre la voiture, un sentiment fort pour les habitants de Bretagne, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, vs 23 % pour les grandes agglomérations et 18 % pour l'agglomération parisienne.

L'utilisation des moyens de transport est étroitement liée à la taille de l'agglomération et seulement 5 % des personnes habitant en zone rurale ou des petites agglomérations les utilisent vs 28 % pour les

grandes agglomérations et 48 % pour l'agglomération parisienne, la région la mieux dotée en offre de transport. Mais **les transports en commun restent globalement un mode qui n'est pas plébiscité par les personnes âgées**. En revanche, les sorties à pied se maintiennent à tous les âges (58 % des personnes interrogées sortent à pied tous les jours, 56 % pour 85 ans et plus), y compris dans les quartiers les plus difficiles.

Je me déplace que dans le quartier. Il y a des années que je ne prends plus le métro.

Charles, 83 ans Paris

On essaye de ne pas trop sortir la nuit parce que c'est dangereux partout. Je fais ce que j'ai à faire. Les jeunes qui sont dans les immeubles m'appellent « tonton », comme si je faisais partie de leur gang. J'ai ma casquette, j'ai mon blouson, ils m'appellent « tonton », donc tout se passe bien.

Jacques, 74 ans, Villeurbanne



Regards croisés de Françoise Fromageau et Jean-François Serres, présidente et référent national de Monalisa

Pour Monalisa, quels sont les résultats marquants de l'étude des Petits Frères des Pauvres ?

FF : Ce qui est très intéressant, c'est le fait que les personnes âgées sortent et qu'elles n'ont pas forcément de relations dans l'espace public. La mobilité des aînés n'entraîne pas de fait une vie sociale. La solitude et l'isolement existent même si les aînés sont autonomes. Autre enseignement, l'étude montre bien la diversité des territoires avec des problématiques qui nous concernent tous comme les déserts médicaux qui existent aussi dans les grandes villes. Dans un monde qui connaît de plus en plus de mobilités résidentielles, l'attachement des personnes âgées à leur territoire de proximité est très fort. Enfin, l'étude montre bien les effets de rupture à partir de 80/85 ans : isolement, mobilités, Internet...

JFS : L'isolement relationnel apparaît de façon forte dans cette étude. Et c'est dans la très grande proximité que tout se joue. Dans une même ville, on peut avoir un quartier où l'isolement est profond et un quartier voisin qui est très solidaire. Et ce constat est valable pour tous les territoires. La grande proximité est très difficile à analyser. L'enjeu de Monalisa, c'est de mailler le territoire et de dynamiser les espaces de solidarité en proximité. La question de l'isolement social rebat un peu les cartes sur le rôle des uns et des autres. On voit bien dans la soixantaine de coopérations Monalisa qu'il y a quasiment partout des dispositifs de transport solidaire. Et ça ne fonctionne que sur des micro-territoires. Il est essentiel, pour combattre l'isolement social, de militer sur tous les champs, la convivialité, la mobilité, l'habitat. L'isolement invite à mobiliser les engagements citoyens.

Quels sont les atouts de Monalisa ?

JFS : Pour lutter contre l'isolement social, il faut associer les dynamiques d'engagement, la citoyenneté, le bénévolat, tous ceux qui s'investissent à faire revivre leur village, leur quartier, créer des associations, des jardins partagés. Il faut solliciter les forces citoyennes et les articuler avec les acteurs professionnels. Et cette articulation-là, de façon écosystémique sur un territoire, c'est le rôle de Monalisa qui permet des alliances et des synergies entre des acteurs très divers tout en respectant leur autonomie, leur personnalité. Le collectif est fondamental sur les territoires.

FF : La place de l'engagement citoyen dans les politiques publiques, c'est totalement novateur. Et ce n'est pas suffisamment compris pour l'instant. Les solutions de lutte contre l'isolement sont aussi entre les mains des citoyens qui veulent s'engager et entre les mains des personnes âgées qui vivent sur les territoires. C'est important de donner la parole aux aînés et qu'ils soient partie prenante. L'enjeu, c'est d'être dans la co-construction des politiques publiques ouvertes à de nombreux acteurs, sans hiérarchie de réseau. Dans toutes les coopérations départementales Monalisa, on traite de l'isolement social mais aussi les sujets qui touchent à la mobilité, l'accès aux soins, les problématiques d'habitat, par exemple avec les bailleurs sociaux qui sont de plus en plus présents.

Comment faire pour que l'isolement social soit mieux reconnu dans les politiques publiques ?

JFS : Dans le cadre du futur projet de loi « Grand âge et autonomie », Monalisa est en train de travailler sur une plateforme de positionnement commun. Les têtes de réseau ont échangé ensemble sur l'importance d'une politique ambitieuse de lutte

contre l'isolement social. Cette plateforme sera lancée en septembre 2019. Nous souhaitons continuer à mailler les territoires d'équipes citoyennes qui sont une réponse engagée à l'isolement de nos aînés, tout en ayant une fonction ressources pour mettre en lien les acteurs, favoriser les échanges, capitaliser les expériences. Il faut aussi une démarche d'évaluation.

FF : Il n'y a pas de garantie de financement qui assure la pérennité de Monalisa (même si la Mobilisation est inscrite dans la loi ASV). Monalisa a fait ses preuves, les coopérations sont très riches d'expériences, les équipes citoyennes fonctionnent. Il est important que le futur projet de loi ne reparte pas à zéro et tienne compte de la démarche Monalisa et de ces soixante coopérations. Les pouvoirs publics doivent exprimer clairement, dans la loi, leur volonté de pérenniser Monalisa tout en gardant la dynamique associative de la démarche. Nous avons besoin du soutien des pouvoirs publics. L'isolement est une problématique sociétale importante et l'engagement citoyen y répond. C'est porteur d'espoir et les pouvoirs publics doivent tenir compte de cette mobilisation citoyenne ! ●

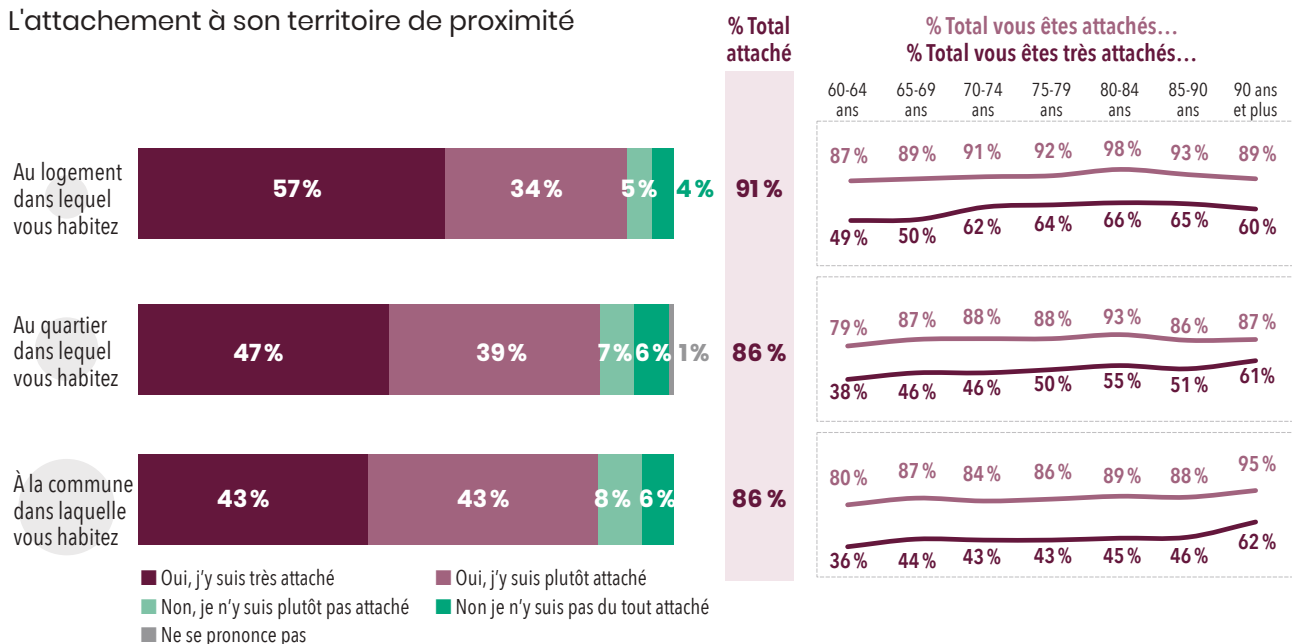
L'isolement est une problématique sociétale importante et l'engagement citoyen y répond. C'est porteur d'espoir et les pouvoirs publics doivent tenir compte de cette mobilisation citoyenne !

ENSEIGNEMENT N°4

L'ATTACHEMENT AU TERRITOIRE DE PROXIMITÉ SE RENFORCE AVEC L'ÂGE

Un attachement viscéral à son territoire : plus on vieillit, plus on est attaché à son territoire

L'attachement à son territoire de proximité



Un attachement viscéral au territoire

Les aînés sont fortement attachés à leur territoire de proximité et on peut même qualifier cet attachement de viscéral plus les personnes vieillissent.

Nous avons pris le parti de considérer **le logement comme un territoire à part** entière car nous le constatons, pour de nombreuses personnes âgées fragilisées confrontées à la perte d'autonomie, le logement peut devenir un territoire à part entière. Et c'est bien évidemment le premier lieu auquel les aînés sont attachés, un refuge protecteur, un lieu de souvenirs, un endroit où l'on se sent bien même si les conditions de vie peuvent y être difficiles. Tout comme les lieux connus, familiers que sont le quartier, la commune où il est encore possible d'exercer sa vie quotidienne, de continuer à avoir ses habitudes de vie. **L'attachement à ces endroits rassurants est aussi l'affirmation de vouloir rester à son domicile malgré les difficultés liées à l'avancée en âge.** Une des craintes principales est l'entrée en EHPAD, qui est une structure d'hébergement où les personnes âgées

ne souhaitent pas aller et qui leur paraît inaccessible financièrement. Les personnes de 60 ans et plus expriment une volonté marquée de vieillir chez elles à 84 % (45 % avec des aides à la vie quotidienne, 39 % exactement comme aujourd'hui) selon les chiffres de notre baromètre 2017.

« Ici moi j'aime mon jardin, j'aime tout, je suis très accrochée. C'est moi qui l'ai fait. Je n'aime pas trop la ville. Je voudrais rester là, on n'est jamais mieux que dans sa maison. »

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse



Il faudrait vraiment que je sois forcée de partir d'ici. Si par malheur je ne peux plus bouger et je suis forcée d'aller dans une maison de retraite. Il faut déjà avoir les moyens parce que ça coûte très cher et puis il faut en trouver une bonne. Ce serait vraiment de force.

Yvonne, 88 ans, Lisieux

Où j'habite, c'est mieux qu'ailleurs. Parce qu'en maison de retraite on ne s'occupe pas toujours bien de vous. On s'occupe mieux de moi ici que si j'étais en maison de retraite. De toute façon je n'ai pas les moyens d'aller en maison de retraite. Je me sens bien, je suis chez moi. Si je gagnais au Loto, je le ferais restaurer. Je refais faire la toiture parce qu'il y a un petit trou. Je referais faire les peintures.

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis



Et pour pouvoir se maintenir à domicile et dans son environnement quotidien, les personnes âgées mettent en place de nombreuses stratégies. Dans les entretiens qualitatifs menés à l'occasion de notre étude, comme dans des témoignages recueillis au sein des équipes des Petits Frères des Pauvres, **il n'y a globalement pas de résignation mais une acceptation des problématiques liées à l'âge et à l'isolement**. Et c'est cette acceptation qui permet de réfléchir aux solutions pour se maintenir à domicile et pour rester le plus longtemps possible encore maître de sa vie jusqu'au bout.



Chez moi je dors au rez-de-chaussée, la nuit mon volet n'est pas complètement accroché, il est poussé. Dans une petite boîte, j'ai mes clés. Comme ça le jour où on va me trouver morte, qu'on puisse rentrer sans tout casser.

Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois

Je marche très difficilement. J'ai biaisé un peu, j'ai pris un petit chien et je le sors quatre fois par jour dix minutes parce que je ne peux pas marcher beaucoup, mais ça m'oblige à sortir.

Églantine, 74 ans, Colmar

Je pense que si je tiens le coup c'est parce que je me force, je fais des choses. Je peux prendre une douche, je me lave les cheveux, je fais mon repassage. Le lavage, j'ai une machine. Je fais mon lit. Je peux me faire de la cuisine si j'ai envie.

Christiane, 99 ans, Boulogne-Billancourt



Le problème de l'adaptation du logement

Le fort attachement au logement, ultime refuge que l'on ne veut pas quitter, entraîne aussi la perception que son logement est adapté. Seulement 23 % des personnes âgées considèrent que leur logement n'est pas adapté à leur âge, un chiffre qui évolue peu avec l'avancée en âge. Les indispensables politiques publiques de prévention doivent impérativement tenir compte de cette perception des aînés au risque de ne pas toucher les personnes qui ne se sentent pas concernées.

Les personnes âgées qui considèrent que leur logement n'est pas adapté sont celles qui ont les revenus les plus faibles. Et ce sont celles qui ont souvent le plus de difficultés à pouvoir investir dans des travaux d'adaptation de leur habitat.

Quand j'ai payé ma mutuelle, l'électricité, le chauffage, ça plus le loyer, il faut bien que je mange, que je m'habille. Les médicaments, il y en a pas mal maintenant qui ne sont plus remboursés. Quand je suis arrivée ici, j'arrivais à mettre de l'argent de côté, maintenant il faut que je fasse attention à tout.

Eglantine, 74 ans, Colmar

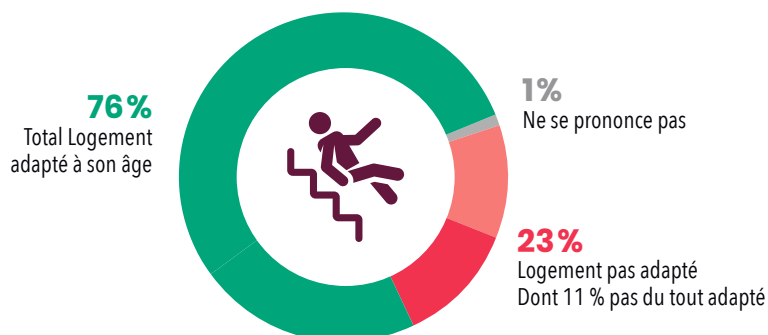
C'est pénible qu'il y ait les chambres en haut. L'escalier, il est très dur. Il faut compter quand même deux-mille et quelques. Je n'ai pas une grosse retraite. Et puis j'avais une pension d'invalidité quand je travaillais. À soixante ans on vous l'enlève alors que c'est idiot, c'est après qu'on en a le plus besoin.

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

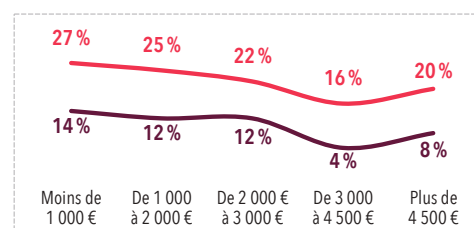
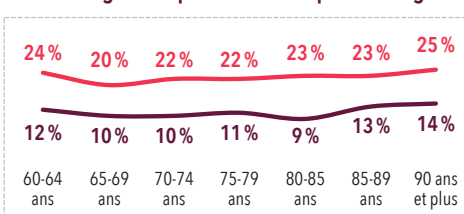
Là aussi, c'est un paramètre dont doivent tenir compte tous ceux qui proposent des solutions d'adaptation du logement de nos aînés. Ceux qui ont des revenus modestes ont des budgets serrés et l'adaptation du logement est un poste de dépenses qui n'est ni prioritaire, ni accessible. C'est vraisemblablement une raison de l'échec depuis plusieurs années de la filière des acteurs de la Silver Economy dont les produits technologiques aux prix élevés n'arrivent toujours pas à trouver leur public malgré un fort soutien des pouvoirs publics.

Pour près d'un quart des personnes de 60 ans et plus, leur logement n'est plus adapté à leur âge

Adaptation du logement à l'âge



% Total Logement pas adapté à son âge



La mobilité résidentielle peut avoir des impacts sur l'isolement des personnes âgées

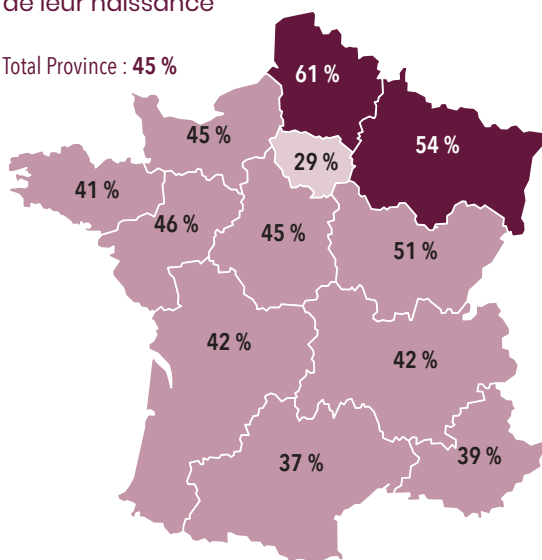
43 % des personnes âgées vivent depuis leur naissance dans le même département, une proportion qui est même majoritaire dans les régions Hauts-de-France (61 %) et Grand Est (54 %). C'est l'Île-de-France, région à la forte attirance économique, qui comporte le moins de « natifs ». Les régions PACA et Occitanie concentrent le plus de personnes âgées non originaires, une migration en lien avec le fort héliotropisme de nombreuses personnes âgées qui privilégient les régions ensoleillées et littorales.

Pourcentage de personnes de 60 ans et plus résidant dans leur département de naissance

43%

des Français résident dans le département de leur naissance

Total Province : 45 %



Le fort taux de « natifs » dans les régions du Nord et de l'Est est à mettre en corrélation avec le ressenti de solitude (cf. enseignement n°1) le plus bas de toutes les régions, qu'il soit régulier ou ponctuel et avec les résultats de notre baromètre 2017 où nous avons constaté que ce sont les régions où les isolés du cercle familial sont moins nombreux (17 % en Hauts-de-France, 19 % dans le Grand Est vs 22 % en moyenne nationale).

Il est également intéressant de constater que ces deux régions concentrent pourtant, selon l'INED (Institut national d'études démographiques) le plus de personnes de 85 ans et plus résidant seules

Je suis arrivée ici en 2018. Je ne connais personne. J'ai parlé une fois, c'était la panne d'ascenseur, à la dame au premier. Je pense que les gens sont très indifférents.

Florence, 62 ans, Paris

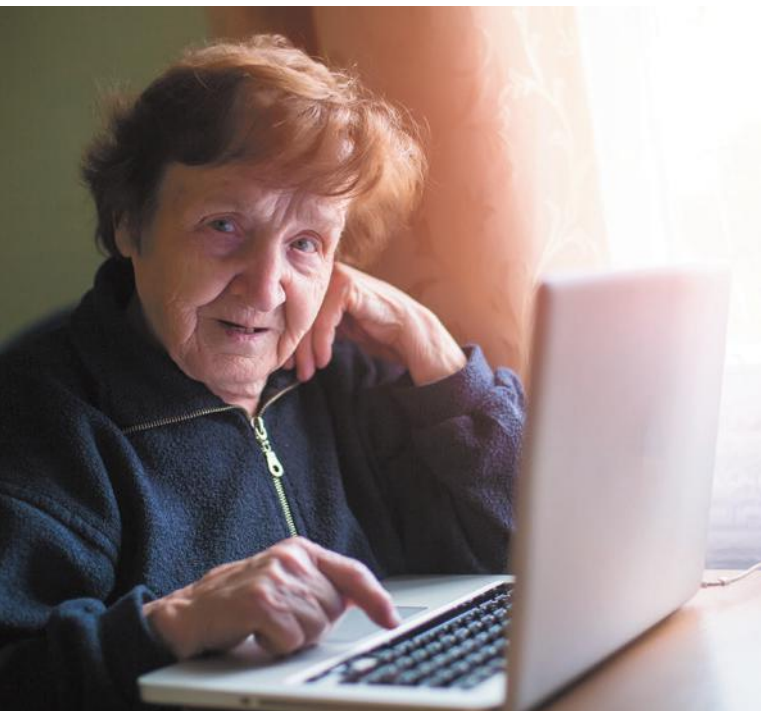
(Population et sociétés n° 539, décembre 2016). Là aussi, à nouveau, les données ne peuvent qu'inciter à la prudence afin de ne pas associer la « solitude résidentielle » des personnes âgées à leur isolement social.

Différents travaux de la sociologue Catherine Gucher menés dans les espaces ruraux ont fait le distinguo entre les « natifs » qui sont nés et ont toujours vécu là, les « revenus au pays » au moment de la retraite et les « installés sur le tard » qui ne sont pas originaires des lieux. Cette différenciation entre la mobilité ou l'immobilité géographique des habitants ruraux, tout en tenant compte de leur lien d'attachement avec le territoire, a permis de montrer que « *leurs pratiques sociales, leurs manières d'être solidaires, d'entrer en relation avec ses proches ou encore de penser son vieillissement, ne sont pas identiques et révèlent la diversité des parcours de vie* » et que « *la solidarité est ainsi plus forte pour les personnes nées au pays, alors qu'il en va différemment pour les « nouveaux venus.* »

Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, nous constatons, au travers des différents entretiens qualitatifs menés auprès de personnes accompagnées par les Petits Frères des Pauvres, qu'**une installation récente dans une région, surtout pour les personnes déjà fragilisées par l'éloignement de la famille et des amis de longue date, est un facteur aggravant supplémentaire d'isolement.**

J'habite ici depuis l'âge de trois ans. L'impasse, c'est un petit village, tout le monde sait tout sur tout le monde. Moi je suis là et les gens viennent me raconter, alors je sais ce qui se passe sans bouger et sans rien demander.

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

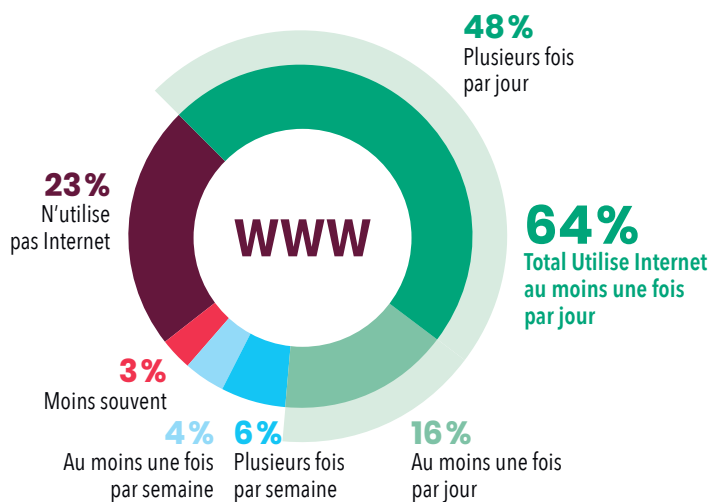


L'exclusion numérique des personnes âgées

Dans notre société qui développe de plus en plus les mobilités résidentielles (selon une étude de la CNAV parue en 2014, les nouveaux retraités sont près de 100 000 à changer de région chaque année), le numérique pour maintenir à distance les liens avec ses proches est essentiel. En 2019, 23 % des personnes âgées n'utilisent jamais Internet (selon les précédentes études que nous avons menées, en 2018, 27 % des Français de 60 ans et plus n'utilisaient pas Internet et 31 % en 2016). Même si le nombre d'aînés non-internautes est heureusement en constante diminution, **ce sont toujours plus de 3,9 millions de personnes âgées qui n'ont pas du tout accès aux nouvelles technologies, une exclusion numérique qui est devenue, dans notre monde hyper connecté, un facteur aggravant d'isolement.**

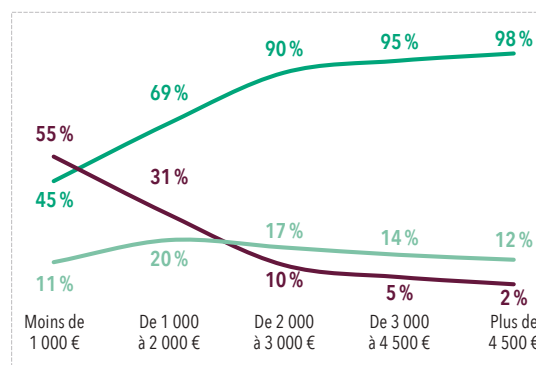
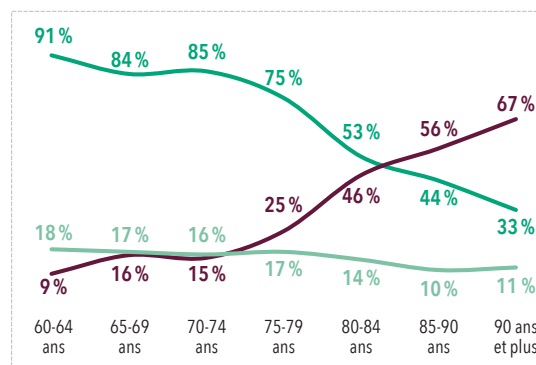
Un quart des personnes âgées de 60 ans et plus restent exclues d'internet

Fréquence d'utilisation d'Internet



* Selon les précédentes études conduites pour PFP, en 2018, 27 % des Français de 60 ans et plus n'utilisaient pas Internet et 31 % en 2016.

% Total Utilise Internet
% Total Utilise Internet au moins une fois par jour
% N'utilise pas Internet



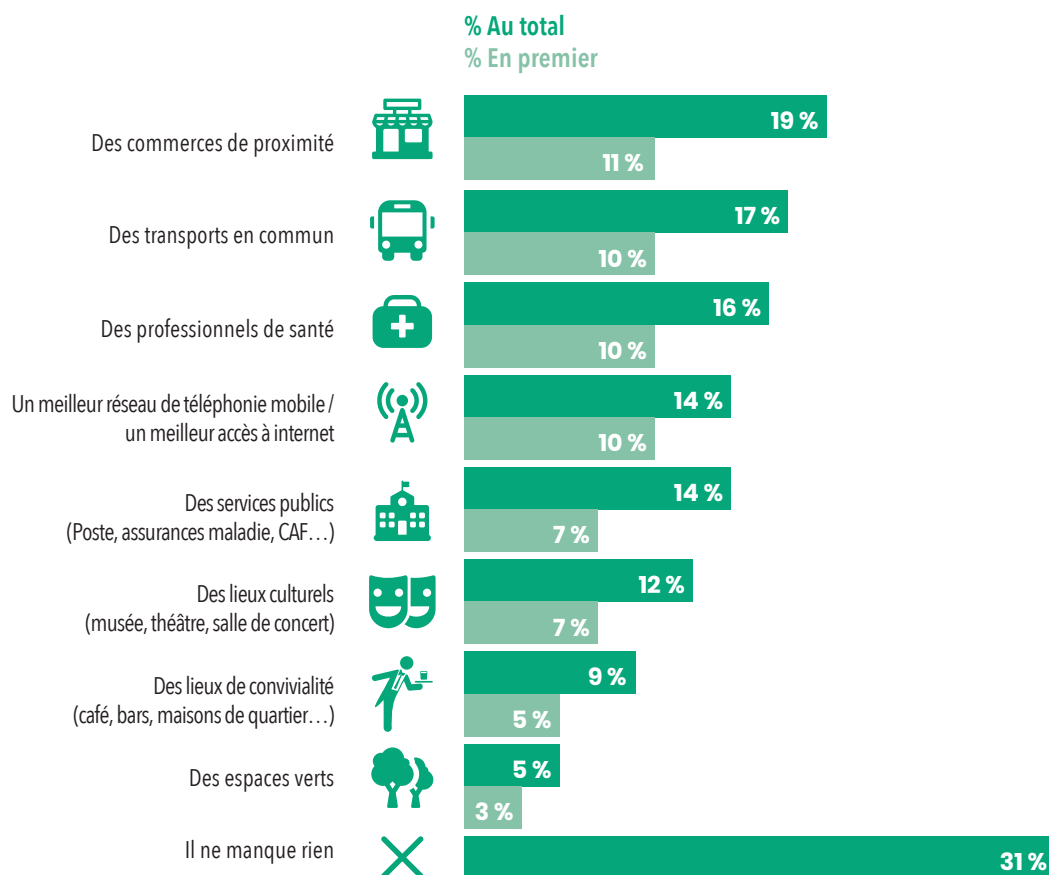
ENSEIGNEMENT N°5

DES AÎNÉS EN DEMANDE DE COMMERCES DE PROXIMITÉ, DE TRANSPORTS EN COMMUN ET DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour nos aînés, l'offre de commerces de proximité, de transports et de professionnels de santé sont insuffisants. Et ces manques sont différents en fonction des territoires.

Plus de commerces de proximité, de transports en commun et de professionnels de santé

Qu'est-ce-qu'il manque le plus sur le territoire ?



Des manques très différents selon la catégorie d'agglomération

		ENSEMBLE	Communes rurales	De 2 000 à 20 000 habitants	De 20 000 à 100 000 habitants	De 100 000 à 200 000 habitants	Agglomération Parisienne
Des commerces de proximité		19 %	23 %	15 %	20 %	19 %	17 %
Des transports en commun		17 %	28 %	22 %	12 %	11 %	9 %
Des professionnels de la santé		16 %	22 %	19 %	17 %	10 %	13 %
Un meilleur réseau de téléphonie mobile /un meilleur accès à internet		14 %	25 %	14 %	12 %	9 %	5 %
Des services publics (Poste, CPAM, CAF...)		14 %	24 %	14 %	13 %	8 %	10 %
Des lieux culturels (musée, théâtre, salle de concert)		12 %	12 %	17 %	10 %	10 %	10 %
Des lieux de convivialité (café, bar, maison de quartier...)		9 %	9 %	6 %	9 %	10 %	10 %
Des espaces verts		5 %	1 %	4 %	4 %	9 %	9 %
Il ne manque rien		31 %	16 %	27 %	35 %	40 %	43 %

En zones rurales

Les zones rurales sont fortement impactées par le phénomène de désertification qui les touche inexorablement depuis de nombreuses années : manque de commerces de proximité, de transports en commun, de professionnels de santé et de réseaux de téléphonie mobile et Internet. Même si ce constat et ses conséquences sont connus, sont largement médiatisés, même si les élus des territoires se démènent pour trouver des solutions, les réponses adéquates n'ont pas encore été trouvées et les inégalités territoriales continuent à se creuser. **Les personnes âgées sont d'autant plus pénalisées que leur utilisation moindre de la voiture avec l'avancée en âge, ne leur permet plus de se rendre dans les zones où se trouvent encore les commerces et les services indispensables à leur maintien à domicile.**



Ici le problème c'est l'isolement. Il faudrait qu'il y ait des transports. Ils ont mis un petit car, il nous amène jusqu'à la gare. À partir de la gare, il faudrait que je descende à pied, donc ça fait un kilomètre pour aller jusque chez Leclerc. Surtout que maintenant ils ont vidé tout ce qui était l'ancien Guéret, c'est-à-dire qu'il y avait des boutiques.

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse





Je suis arrivée ici, je n'avais pas de médecin traitant. Certains ont trop de patients, d'autres partent à la retraite, d'autres n'ont pas de remplaçant, d'autres ne font aucun déplacement, d'autres ont un escalier, etc. vous vous rendez compte ! ? C'est honteux de laisser les gens comme ça.

Florence, 62 ans, Paris

En zones urbaines

Ce phénomène de disparition voire de raréfaction des commerces, des services de proximité et des professionnels de santé touche aussi les zones urbaines confrontées à la désaffection des centres-villes au profit de centres commerciaux en périphérie qui ne sont pas accessibles à tous. Le manque de transports adaptés est aussi très pénalisant pour les aînés qui ont des problèmes de mobilité plus ou moins prononcés. Sans possibilité de pouvoir sortir le plus facilement possible et de pouvoir accéder à des commerces et services du quotidien, de nombreuses personnes âgées se replient sur elles-mêmes et rentrent dans une spirale d'isolement de plus en plus forte. Les travaux du géographe Pierre-Marie Chapon sur le déplacement des personnes âgées ont montré que leur rayon de mobilité est de 500 mètres autour du domicile. Un long article proposé à l'été 2019 par le site France2vinfo.fr sur le centre-ville de Villeneuve-sur-Lot (47) en déshérence en a d'ailleurs fait le constat en relayant le témoignage d'une habitante de 73 ans : « *Je n'ai pas de voiture pour aller dans les zones commerciales. Je viens faire un tour ici toutes les semaines, surtout pour les prix, très compétitifs. Et parce que je connais bien les petites vendeuses...* » Elle s'interrompt, jette un regard vers les caisses : « *Je suis désolée, je suis un peu émue.* »

Il est donc essentiel de maintenir des vies de quartier qui permettent aux plus âgés ou aux moins mobiles de continuer d'aller faire leurs courses, d'avoir accès à leurs droits et de conserver du lien social en rencontrant de façon informelle les autres habitants du quartier.

Je sais qu'il y a une association qui fait du tricot, mais ça me fait loin, je ne peux pas y aller. Ou alors il faut que je prenne un taxi, mais mes moyens ne me le permettent pas. Donc j'ai abandonné cette idée.

Églantine, 74 ans, Colmar

Par ailleurs, le manque d'espaces verts est plus ressenti dans les centres-villes. Cette urbanisation dense qui caractérise de nombreuses villes a d'ailleurs des conséquences directes pour les personnes âgées. Les épisodes de canicule de cet été 2019 ont été particulièrement intenses dans ce que l'on appelle les « îlots de chaleur urbain » et de plus en plus de communes sont en train de mener des réflexions pour revégétaliser les espaces urbains.



L'éclairage d'Hélène-Sophie Mesnage, déléguée générale adjointe de l'UNCCAS

Pour vous, quel sont les résultats marquants de l'étude ?

Tout d'abord, il s'agit d'un recueil de la parole des personnes âgées elles-mêmes. Ce n'est pas si commun de leur donner la parole, de ne pas parler à leur place. Le deuxième intérêt est bien sûr l'approche territoriale qui souligne en creux des problématiques communes s'exprimant de diverses manières selon les territoires et auxquelles ces mêmes territoires vont répondre de manière différente, notamment grâce à la souplesse d'action de leur CCAS. Troisième grand intérêt de l'étude : sa dimension globale puisque les questions de logement, de mobilité, de numérique, de relations aux services publics sont abordées alors qu'on a souvent tendance à aborder ces questions de façon séparée sans forcément faire de ponts, pourtant nécessaires, entre chacun de ces sujets.

En filigrane de toute l'étude, le terme clé que je retiendrais est celui de la proximité. Et avec elle l'attachement à l'environnement immédiat, son logement, son quartier, sa ville. Pour les CCAS, cet aspect est déterminant. Il montre bien à quel point les acteurs qui interviennent auprès des personnes âgées tels que les acteurs sociaux, les professionnels de santé et bien sûr les élus locaux doivent en permanence adapter leurs services en conséquence, et y compris se projeter dans l'avenir pour anticiper de futurs besoins. Les parlementaires seraient assez inspirés de l'avoir à l'esprit lors de la discussion du projet de loi Grand âge et autonomie...

Plus largement, de nombreux constats font écho au quotidien des CCAS qui interviennent auprès des personnes âgées mais aussi des publics en difficulté, et notamment tout ce qui touche aux attentes vis-à-vis des services publics de proximité ou ce qui relève de la santé. On voit dans l'étude une forme de double peine derrière la corrélation entre le profil social (femmes de 85 ans, plutôt CSP moins, avec des revenus inférieurs à 1 000 €, qui ont peu accès à Internet) et la probabilité de se retrouver dans des situations de solitude et d'isolement. Un résultat montre aussi les faibles mobilités résidentielles des personnes âgées qui à 43 % vivent

dans le département où elles sont nées. Nous sommes sur un effet de génération, lequel pose la question des liens familiaux avec les enfants davantage impactés par les évolutions des modes de vie ou les mobilités professionnelles par exemple. D'autres résultats sont plus surprenants comme par exemple la demande d'offre culturelle sur les villes de 2 000 à 20 000 habi-

tants qui apparaît supérieure à celle des services publics. Cette attente, que l'on a tendance à sous-estimer, prend le contrepied des logiques de dématérialisation des échanges. En d'autres termes, vive le spectacle vivant !

Globalement, les attentes sur les mobilités, l'accessibilité dans la ville, le transport à la demande, les relations de voisinage renvoient déjà à de nombreuses actions portées par les CCAS au quotidien, dans une logique d'accompagnement des personnes âgées mais aussi de dynamique sociale et territoriale, et ce, à la fois en zone urbaine et en milieu rural. Sur de nombreux sujets, les élus ont la main et peuvent travailler avec leurs par-

tenaires. À l'approche des municipales et de l'élaboration des programmes, cette étude gagnerait à être diffusée à l'ensemble des élus locaux.

Les CCAS se définissent comme les acteurs du dernier kilomètre. Quels sont les enjeux de cette relation de proximité avec les personnes âgées ?

Dans un contexte général de dématérialisation, nous assistons assez naturellement à un regain d'intérêt pour tout ce qui relève de l'humain, à hauteur de son logement, son quartier, sa commune. Il ne s'agit pas de s'opposer à ce que permet la dématérialisation mais de redire que la vie ne se résume pas à une page d'accueil sur un site Internet. Cela vaut d'autant plus pour les personnes âgées. En outre, les personnes en difficulté, en perte d'autonomie ou isolées, ne vont pas forcément se tourner spontanément vers les services de la ville et du CCAS. On le voit sur les problématiques d'adaptation du logement. Les personnes souhaitent rester à leur domicile mais ne vont pas spécialement chercher l'information qui pourrait leur être utile, ne connaissent pas les différents dispositifs souvent

De nombreux constats de cette étude font écho au quotidien des CCAS qui interviennent auprès des personnes âgées mais aussi des publics en difficulté, et notamment tout ce qui touche aux attentes vis-à-vis des services publics de proximité ou ce qui relève de la santé.



cloisonnés, ne sollicitent pas les acteurs concernés, etc. Cette relation de proximité se construit et doit être alimentée toute l'année. C'est ce que font les CCAS, souvent en lien avec les réseaux de bénévoles qu'ils animent et coordonnent.

Il y a partout sur les territoires de nombreuses initiatives de lutte contre l'isolement des aînés. Comment les différents acteurs pourraient-ils partager leurs projets, leurs expériences ?

L'UNCCAS travaille dans une logique de réseau fondée sur l'échange de bonnes pratiques, ce depuis plus de 90 ans. Nous essayons aujourd'hui de capitaliser ces expériences de terrain. Un CCAS qui a mis en place une action pertinente au regard de la configuration de son territoire va être incité à en témoigner et la partager avec d'autres. Tous les CCAS ont en commun d'être très pris par le quotidien. Pourtant, on constate une appétence particulière pour ces temps d'échanges, en étant à la fois très pragmatiques et avec la volonté de se projeter. Sachant qu'ils peuvent aussi mettre à profit une de leurs obligations légales qu'est l'analyse des besoins sociaux. La démarche permet de dresser un état des lieux de l'existant, en termes d'équipements, de services, mais aussi de mener des analyses thématiques complémentaires au diagnostic territorial initial. L'approche n'est pas que statistique ou prospective. Son intérêt est aussi de réunir un ensemble d'acteurs différents comme des partenaires institutionnels, associatifs, des acteurs du logement ou autres, capables d'alimenter le diagnostic, d'améliorer l'offre sur le territoire et d'agir sur un ensemble de leviers. Cette analyse des besoins sociaux est déterminante pour améliorer l'offre d'un point de vue qualitatif

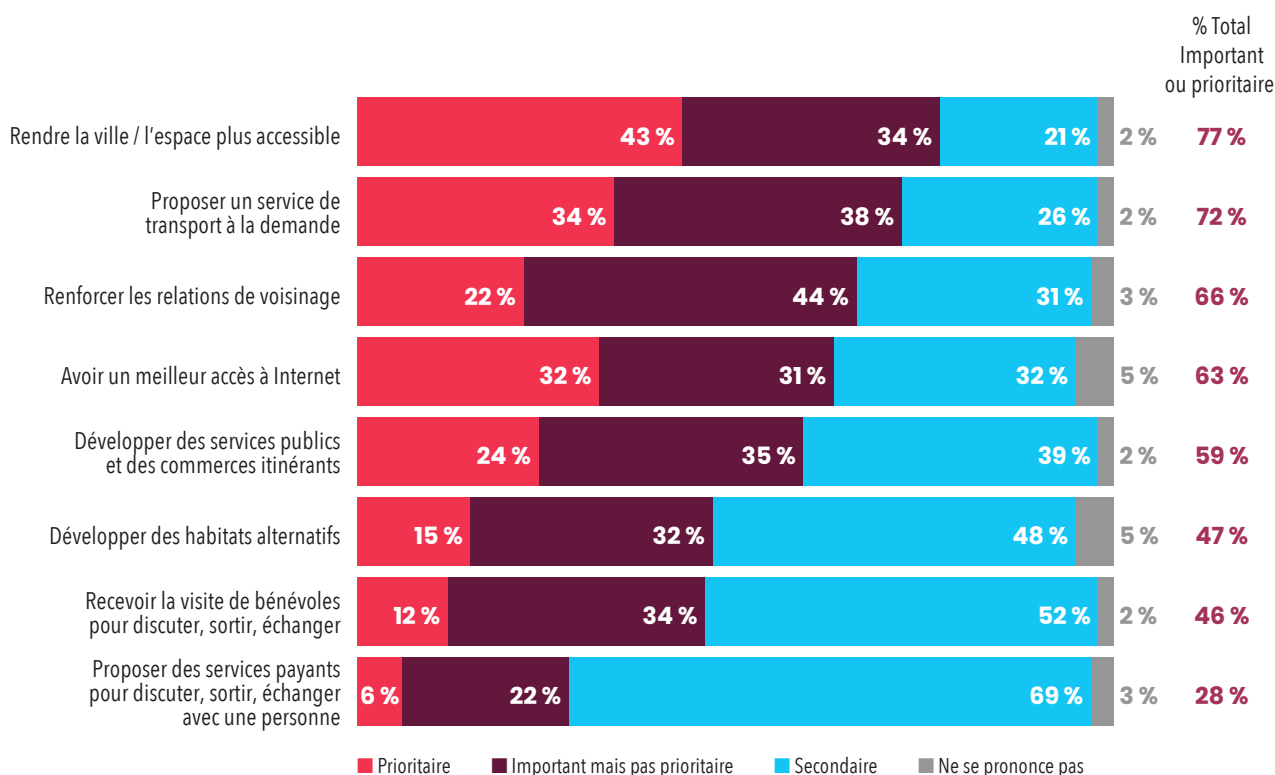
mais aussi au niveau de la coordination des acteurs. En matière de lutte contre l'isolement des personnes âgées, cela peut par exemple être très profitable pour les Quartiers Politique de la ville. De manière générale, il ne s'agit pas de faire du copier-coller - ce qui serait illusoire et voué à l'échec - mais de déterminer les leviers qui ont permis à un projet d'être concrétisé et d'en tirer les enseignements possibles sur son propre territoire en les adaptant. Au-delà des capacités budgétaires de chacun, on mesure l'importance de l'impulsion politique des élus.

Comment repérer les « invisibles » tout particulièrement en ville, ceux qui ne sont pas dans le radar des services sociaux ?

Même si le terme est galvaudé, la démarche préventive consistant à aller vers les personnes s'organise tout au long de l'année. La problématique du repérage est essentielle, par exemple pour les SDF âgés. Une démarche d'analyse des besoins sociaux pourra y contribuer, de façon à apporter les services ou l'accompagnement nécessaires. Là aussi, de nombreux CCAS innovent, via des actions en lien avec les réseaux associatifs par exemple. Ce travail de coordination est essentiel, faire les ponts entre les acteurs. Dans le cadre de partenariats locaux entre CCAS et SOS Médecins, encouragés par l'UNCCAS, un médecin peut signaler les difficultés d'une personne et passer le relais au CCAS pour un accompagnement social. Ce type de démarches montre bien que lorsqu'on veut décroisonner, c'est possible. ●

POUR LES PERSONNES ÂGÉES, UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC ET UNE OFFRE DE TRANSPORT ADAPTÉE SONT INDISPENSABLES POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Les différents moyens de lutter contre l'isolement des personnes âgées



« Ils ont enlevé tous les bancs pour pas que les clochards dorment dessus. Il y a une grande place avec l'église, avant c'était plein de petits bancs. Maintenant il y en a deux et c'est tout. Ça me permettrait d'aller me promener plus loin et faire des pauses. »

Églantine, 74 ans, Colmar



« Que les autobus soient plus compréhensifs, qu'on puisse monter avec un fauteuil. Et puis les trottoirs, certains trottoirs on ne peut pas toujours monter en fauteuil. Il faut qu'il y ait des rampes. »

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

L'accessibilité des espaces publics est une demande forte des personnes âgées qui considèrent que c'est une action prioritaire pour lutter contre l'isolement. Une demande en corrélation avec les enseignements précédents et la volonté de pouvoir continuer à sortir de chez soi. C'est une priorité cruciale pour les personnes âgées en zone urbaine (83 % pour les villes moyennes, 81 % pour les grandes villes et 84 % pour l'agglomération parisienne vs 77 % en moyenne nationale). Nos villes, il faut le reconnaître, ont privilégié pendant de nombreuses années, l'accessibilité automobile et ne se sont pas adaptées au vieillissement de la population. La transition écologique est en train de changer la donne mais les nouveaux modes de circulation douce deviennent, du coup, de nouveaux obstacles pour les personnes âgées les moins à l'aise dans leurs déplacements. De nombreux bancs ont disparu ou leur nombre n'a pas été revu à la hausse, parfois pour éviter l'installation de personnes en grande précarité, les trottoirs ne sont pas toujours pratiques, les transports publics ne sont pas tous, loin de là, adaptés aux personnes à mobilité réduite ou qui se fatiguent vite. Il est urgent

« Paris ce n'est pas désagréable, mais ça évolue mal. Maintenant sur les trottoirs vous n'êtes pas en sécurité parce qu'il y a des trottinettes qui vous emmerdent. »

Charles, 83 ans, Paris

de recréer des environnements favorables à la mobilité des personnes âgées qui se déplacent majoritairement qu'à pied.

Avec une offre de transport insatisfaisante, des problématiques de mobilité qui compliquent l'usage des transports en commun, l'éloignement des commerces et services de proximité et une utilisation de la voiture qui se réduit avec l'âge, le transport à la demande est plébiscité, en zone urbaine comme en zone rurale.

En zone rurale, c'est l'offre de commerces et services itinérants qui est une attente prioritaire. Confrontés à la disparition des services du quotidien, à des problématiques de transports, les personnes âgées sont en forte demande de commerces et de services qui viennent à eux. De nombreuses initiatives sont lancées, que ce soit par les services publics ou par des acteurs associatifs. Les Petits Frères des Pauvres viennent, après la « Baraque à Frat » en Haute-Loire, de lancer un nouveau lieu de convivialité itinérant en Bourgogne Franche-Comté et des projets sont en cours dans les Hauts-de-France et dans la vallée de la Maurienne.



L'éclairage de Jean-Louis Wathy, délégué général adjoint des Petits Frères des Pauvres

Solitude/isolement des aînés et territoires, c'est un sujet essentiel pour les Petits Frères des Pauvres ?

Les résultats de l'étude sont très importants, ils questionnent nos pratiques d'accompagnement. Nous avons eu, il y a quelques années, un congrès intitulé « Être proches ». Être proche, c'est être dans la proximité, arriver à se rencontrer sur un territoire. On s'aperçoit que les équipes de bénévoles sont proches, mais différemment, sans bien comprendre quels sont les ressorts qui organisent cette proximité de vie en fonction des territoires. L'étude montre que les personnes âgées vivent la solution de façon diverse en fonction des caractéristiques des territoires. Nous n'avions pas, jusqu'à présent, beaucoup de données sur les liens entre solitude, isolement et territoires. Notre étude est très éclairante avec l'inversion rural/urbain. Le ressenti de la solitude semble moins fort en milieu rural avec un isolement très objectif. En ville, la proximité est présente dans un immeuble, dans un quartier, mais le sentiment de solitude se fait plus fort car on ne fait pas attention à l'autre. Ces résultats doivent nous amener à trouver les bonnes articulations pour être attentifs à l'isolement de nos aînés, aux réalités des relations sociales qui se nouent sur les territoires en fonction du lieu où les personnes résident et du lieu où nos équipes sont implantées.

L'isolement de nos aînés peut être combattu si l'on renforce la vie des quartiers, et nos équipes de bénévoles ont un vrai rôle à jouer pour renforcer cette vie territoriale en proximité, en incluant les personnes que nous accompagnons.

trouver de nouvelles approches territoriales en donnant encore plus la parole aux bénévoles, aux personnes que nous accompagnons sur leur rapport à la vie locale. Comment vivre le territoire ? Par exemple, à Paris, la vie de quartier dépasse la notion d'arrondissement. On vit autour de Bastille, autour de Gambetta ou de Ménilmontant, on n'est pas juste dans le 12^e ou

le 20^e. C'est cet esprit de quartier de proximité qui réunit les gens, surtout les personnes âgées qui y vivent depuis longtemps, qui sont très attachées aux lieux centraux, aux petites places où elles peuvent encore sortir, le lieu où il y a le banc où elles peuvent rencontrer quelqu'un. Il faudrait les y conduire sur ce banc et être un moment avec elles. L'isolement de nos aînés peut être combattu si l'on renforce la vie des quartiers, et nos équipes de bénévoles ont un vrai rôle à jouer pour retrouver cette vie territoriale en proximité, en incluant les personnes que nous accompagnons. Ne déterminons plus notre périmètre d'actions en se basant sur une approche administrative du territoire.

Partons d'abord de la vie de la personne âgée, de ses capacités de relations, de mobilité, agissons en proximité et construisons notre organisation territoriale autour des points qui font sens pour elle. C'est le territoire du vécu des aînés qui doit déterminer nos implantations et nos actions !

Comment les Petits Frères des Pauvres vont-ils pouvoir trouver ces nouvelles articulations territoriales ?

Il me paraît important que des équipes qui sont sur des territoires similaires échangent ensemble, par exemple sur la façon de s'ancrer dans un centre-ville, en périphérie, dans des banlieues difficiles, dans des bourgs, en milieu rural dispersé. Les relations avec les personnes âgées sont très différentes selon l'environnement (avec plus ou moins de commerces, de services, d'accessibilité). Il faut déterminer le territoire de nos équipes en fonction de tous ces paramètres et non pas en se basant sur une vision administrative du territoire comme la commune ou l'arrondissement. Les conclusions de l'étude vont nous pousser à

Et pour les personnes âgées qui ne sortent plus, dont le territoire est leur logement ?

Une grande importance doit être apportée au logement qui ne doit pas être isolé, sinon il devient un enfermement. Pour la personne en établissement, nous devons tout faire pour qu'elle puisse nouer des relations autour de cet établissement si la personne âgée peut encore sortir ou si on peut l'amener à l'extérieur, au café, au marché, dans la rue. Nous ne sommes vivants qu'en relation avec les autres et sur des lieux de croisement, les relations ont aussi une dimension spatiale. Nous devons continuer à nous battre pour que les logements des personnes âgées, notamment celles qui sont en processus de grand vieillissement, soient reliés à la vie des quartiers, que ce soit en ville



ou à la campagne. Arrêtons de construire des établissements en périphérie des centres, permettons aux aînés d'être dans des lieux qui correspondent à leur désir d'appréhender le mouvement qui est autour d'eux. Des logements en retrait, au calme, ne correspondent pas forcément au choix d'une personne âgée qui a envie de voir du monde et d'être dans la vie qui bouge tout autour d'elle. C'est la même chose dans l'habitat social ou dans le monde rural, proposons des logements qui permettent à la personne de rester dans la vie de la cité ou du bourg.

L'isolement des personnes âgées n'est pas que relationnel, il est aussi environnemental. Comment les Petits Frères des Pauvres peuvent-ils changer la donne ?

Nous devons évidemment influencer beaucoup plus que nous le faisons sur tous les programmes qui touchent aux territoires. L'opération « Cœur de ville » lancée par les pouvoirs publics est intéressante car il ne s'agit pas uniquement de relancer l'activité, même si les personnes âgées sont des acteurs économiques de premier plan pour le maintien et le dynamisme des commerces et services de proximité. C'est aussi une question d'adaptabilité des logements, d'accessibilité de l'espace public, de prise en compte des attentes de nos aînés. Sur l'habitat, sur les transports, sur le commerce, notre société a vraiment construit les relations au territoire à partir des actifs. Il faut ramener les personnes âgées là où est la vie au lieu de les en éloigner, réintégrer les plus âgés dans nos rapports aux territoires. Par exemple, au lieu de favoriser uniquement le portage de livres ou la possibilité d'emprunter des

Il est important que les Petits Frères des Pauvres portent, dans les lieux structurels où se décident les politiques territoriales, une parole car nous représentons les personnes âgées que l'on n'entend pas et que l'on ne voit pas.

livres dans les EHPAD, ouvrons les médiathèques au public du grand âge.

Dans les espaces ruraux, nous avons également un rôle à jouer dans les relations partenariales au niveau des intercommunalités. Il est nécessaire d'avoir des jonctions entre des services proposés sur un territoire élargi et l'attention qu'il faut porter à la personne sur son territoire de vie. Des équipes des Petits Frères des Pauvres pourraient être en lien avec celles des territoires voisins. Notre volonté est aussi de développer des initiatives au plus près de ces territoires du quotidien, comme les lieux de convivialité itinérants que plusieurs équipes de l'association sont en train de lancer. Peut-être que nous réussirons même, avec le soutien de mairies et d'habitants passionnés, à faire rouvrir des cafés une fois par semaine où les anciens auraient toute leur place.

En milieu urbain, nous devons bien sûr continuer à tisser des liens individuels de qualité avec les personnes que nous accompagnons. Dans les Quartiers Politique de la Ville, où les personnes âgées sont soumises à une certaine violence d'un environnement qui ne les sécurise pas, nos équipes doivent leur permettre de sortir et de continuer à vivre. Notre rôle est aussi, dans ces quartiers, de sensibiliser les acteurs politiques et les acteurs de terrain pour que ces quartiers retrouvent des lieux centraux qui permettront aux personnes âgées de se retrouver et de sortir de leur invisibilité. Il est important que les Petits Frères des Pauvres portent une parole dans les lieux structurels où se décident les politiques territoriales car nous représentons les personnes âgées que l'on n'entend pas et que l'on ne voit pas.

Enfin, les Petits Frères des Pauvres sont en train d'initier tout un travail sur la métropole en écoutant les personnes accompagnées, les bénévoles, les partenaires pour aider les équipes à mieux se situer sur un territoire qui correspond au territoire central de la personne âgée. ●

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE QUALITATIVE

ENSEIGNEMENT N°1

Des situations d'isolement très variées

- L'isolement spatial : une réalité physique qui renvoie à des situations très diverses
- L'isolement relationnel : une prison de verre

ENSEIGNEMENT N°2

Un habitat souvent peu adapté à des personnes âgées seules

- Un cadre de vie, rural ou urbain, rarement satisfaisant
- Le logement : le refuge des personnes en situation d'isolement

ENSEIGNEMENT N°3

Une substitution de la famille et des amis par le personnel médico-social et les bénévoles

- Des réseaux affectifs insuffisants
- Des relations sociales qui sont majoritairement contractuelles ou bénévoles

MÉTHODOLOGIE

Réalisation de 12 entretiens individuels auprès de personnes âgées de 60 ans et plus

Les entretiens se sont déroulés entre les mois de mai et juillet 2019 au domicile des personnes interrogées.

Information concernant la qualification des verbatim : Pour apporter plus de fluidité dans la lecture des résultats, tout en garantissant l'anonymat des interviewés, nous avons décidé d'utiliser un prénom d'emprunt pour chacun des participants interrogés.

DES SITUATIONS D'ISOLEMENT TRÈS VARIÉES

Les situations d'isolement que nous avons rencontrées peuvent être organisées en deux catégories, qui sont non exclusives – la plupart des profils rencontrés cumulant les deux :

- Un **isolement spatial**, qui correspond à la fois à un **isolement géographique** visant essentiellement les personnes vivant en zone rurale ou périurbaine mais également à un **isolement lié au manque de mobilité** des personnes et que l'on retrouve aussi bien en centre-ville de grandes agglomérations que dans des hameaux isolés.
- Un **isolement relationnel**, qui correspond aux personnes qui n'ont plus de proches à proximité que ce soit en raison de déménagement, de décès, etc.

L'isolement spatial : une réalité physique qui renvoie à des situations très diverses

L'isolement géographique : la conséquence d'une population rurale et périurbaine vieillissante, en perte d'autonomie

Si le terme d'isolement géographique évoque en premier lieu l'image d'une maison seule au milieu de la campagne, l'isolement géographique peut également s'appliquer dans des zones moins reculées. Originaires de la région ou installés il y a de nombreuses années, l'emplacement géographique du logement des personnes désormais isolées géographiquement n'était pas un problème lorsqu'elles se sont installées ; c'est la perte de leur capacité à se déplacer en voiture et à parcourir plusieurs kilomètres pour rejoindre un bourg ou une ville avec des commerces qui occasionne ce changement de statut. C'est la raison pour laquelle nous pouvons qualifier « d'isolés géographiques » aussi bien des personnes que nous avons rencontrées en Creuse que dans une zone périurbaine des Yvelines, ou au cœur de l'agglomération parisienne.

Si certaines ne peuvent plus conduire en raison de problème de santé, d'autres n'ont jamais été titulaires du permis de conduire et c'est le décès de leur conjoint – qui lui conduisait – qui crée cet isolement.

« J'ai une voiture mais je ne peux pas conduire à cause de mes vertiges. J'angoisse à la maison parce que je ne peux plus sortir. » Fanny, 78 ans, Creuse

« Je ne conduis pas moi. Là encore, une bêtise. Je



suis pour dire aux jeunes, dès qu'ils peuvent, d'apprendre à conduire. Mon mari aimait bien conduire, je ne voyais pas l'utilité de passer mon permis. Alors qu'il vaut mieux être deux à savoir conduire qu'un.

» Nicole, 86 ans, Yvelines

L'isolement géographique n'est donc pas défini seulement par la distance séparant le logement des autres habitations ou des commerces. Cette qualification dépend surtout des capacités d'autonomie de la personne concernée ainsi que de sa perception de son environnement.

L'isolement lié à la perte de mobilité : un problème qui touche tous les territoires

L'isolement lié à la perte de mobilité diffère de l'isolement géographique car il est indépendant de l'emplacement du logement et entièrement lié aux capacités physiques de la personne âgée ; c'est-à-dire de son aptitude à sortir de son domicile que ce soit à pied ou en transports en commun. Cette situation peut donc exister aussi bien en zone rurale qu'en plein centre-ville d'une grande agglomération. Elle semble extrêmement répandue :

« [Quand vous sortez dans la rue, vous vous sentez à l'aise ?] Non pas du tout, j'ai mal au dos, aux jambes, j'ai des vertiges. Le diabète, avec les piqûres, ça ne rend pas tonique et je ne sais pas faire de régime. » Charles, 83 ans, Paris

« En passant par le chemin des eaux, je suis tout de suite au centre, j'ai tout ce qu'il faut, mais je ne peux pas y aller. Quand on ne peut pas marcher, même pour faire trois mètres, c'est difficile. » Nicole, 86 ans, Yvelines



Cette invalidité qui exclut spatialement et cloisonne ces individus à leur domicile est accueillie de façon très différente par les aînés interrogés. Certains ressentent une grande frustration et de la colère...

« *Je ne bouge plus. Avant avec mon amie, on a fait de la marche. Je marche difficilement. Je piétine quand je fais mes courses et quand j'arrive ici ma soirée est fichue, je ne bouge plus. Voilà la perte d'autonomie que j'ai sur bien des choses et qui me met en colère.* » Mireille, 90 ans, Nièvre

...tandis que d'autres semblent prendre la chose avec beaucoup de philosophie et accepter leur sort, même lorsqu'elles ne peuvent plus utiliser leur fauteuil roulant :

« *Bien sûr, ça me manque. Avec mon mari on était toujours partis. Il faisait beau, on ouvrait les volets, on allait faire un petit tour. Ça me manque, mais je ne peux pas. Je n'en suis pas aigri. Vous verrez quand vous aurez mon âge.* » Nicole, 86 ans, Yvelines

« *[Ça fait deux ans que vous êtes immobilisée ?] Oui [Et ce n'est pas trop dur ?] Ça ne sert à rien de se révolter, ça ne changera rien. [Vous vous promeniez beaucoup avant ?] Oui je sortais avec des amis, on allait manger au restaurant. Maintenant j'ai grossi donc j'ai du mal à tenir dans le fauteuil, c'est embêtant.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Heureusement, si les problèmes de mobilité sont très répandus, le degré d'invalidité des aînés interrogés varie largement entre ceux capables de sortir seuls pour faire des trajets très courts et ceux qui sont alités et entièrement dépendants. Concernant les premiers, on observe parfois un recours à des stratagèmes – comme celui d'acquérir un petit chien – pour se forcer à sortir de chez soi plusieurs fois par jour :

« *Je marche très difficilement. (alors) J'ai biaisé un peu, j'ai pris un petit chien et je le sors quatre fois par jour dix minutes parce que je ne peux pas marcher beaucoup, mais ça m'oblige à sortir.* » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Ce stratagème peut cependant avoir l'effet inverse de celui recherché. Alors que l'animal de compagnie doit inciter à sortir plus souvent de chez soi, le besoin de s'en occuper à son domicile peut également être un frein pour participer à certaine sortie :

« *Aujourd'hui il y avait une sortie, je n'ai pas pu y aller. Ils allaient à Strasbourg, il faut marcher, moi je ne peux pas. Et puis c'était le matin de bonne heure, on ne revenait pas avant cinq heures, et moi j'ai le chien.* » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

La recours à un fauteuil roulant, sensé faciliter la mobilité des personnes en déficit de mobilité, peut se révéler très handicapant, car de nombreux lieux sont inaccessibles aux fauteuils. Cela peut impliquer un dispositif important qui décourage :

« *Je n'y vais pas [un événement organisé par la mairie tous les ans]. Même si ça me plaisait, je ne peux pas y aller. Depuis presque quatre ans, je ne peux plus rien faire. Pour m'emmener dans mon fauteuil roulant, je n'ai personne.* » Christiane, 99 ans, Hauts-de-Seine

Un isolement spatial source d'angoisse : la peur de mourir seul

Dernière observation concernant ces isolés spatiaux, que ce soit de façon géographique ou bien en lien avec leur perte de mobilité : ils partagent une angoisse commune, celle de mourir seul. Ces propos recueillis auprès de plusieurs aînés rappellent la grande souffrance dont sont victimes ces personnes isolées et le besoin d'y apporter des remèdes.

« Moi j'ai une grande peur ici, j'ai peur de mourir toute seule. (...) j'ai une peur panique de ça. Pas trop pour moi, si je suis morte je m'en fiche, mais mon chien, qui va le sortir ? (...) De mourir toute seule, ça me fait... »

Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« La solitude, (...) c'est dur, surtout la nuit. (...) Moi la nuit j'ai peur de mourir. Surtout quand j'ai appris que j'avais un cancer du poumon, c'était très dur au début. (...) Donc la nuit, quand je ne peux pas dormir, je me dis que je suis toute seule et que s'il m'arrive quelque chose... » Florence, 62 ans, Paris

L'isolement relationnel : une prison de verre

L'isolement relationnel, qui avait fait l'objet d'une étude des Petits Frères des Pauvres en 2017, est le fait d'être plus ou moins exclu des cercles sociaux suivants : familial, amical, de voisinage, associatifs et professionnels. Étant donné l'âge et le statut de bénéficiaires de l'association des Petits Frères des Pauvres des personnes constituant l'échantillon de l'étude, toutes sont hors du monde du travail, et en lien avec le monde associatif. Toutes et tous ont en revanche peu, voire pas du tout de lien amicaux, familiaux et de voisinage. **Quatre facteurs expliquent principalement leur faible participation à ces trois cercles sociaux : les deuils, les déménagements, l'évolution d'un quartier et la faible sociabilité entre voisins.**

Des situations de deuil particulièrement difficiles

La situation la plus courante parmi les aînés que nous avons interrogés est celle d'une femme ayant perdu son conjoint. Aussi courante soit-elle, cette perte du conjoint et ce deuil après une vie commune de parfois plus de 50 ans n'en est pas moins un véritable traumatisme, dont l'une des conséquences peut être l'isolement relationnel.

« Je suis restée deux mois et demi ici sans manger. Après le décès de mon mari, ça fait déjà dix ans. J'avais tellement de chagrin, je ne sortais pas. Mon mari c'était tout » Nicole, 86 ans, Yvelines

« Maman est décédée le 1^{er} novembre (...) ça fera dix-neuf ans cette année. Donc ça fait depuis dix-neuf ans que je vis toute seule. (Elle vivait avec sa mère) Je suis célibataire, je n'ai pas d'enfant. Mon père il est parti en 1964, mes parents s'étaient séparés. » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Des déménagements qui occasionnent une perte des liens sociaux

Parmi les profils rencontrés, on retrouve à plusieurs reprises des personnes ayant déménagé au moment de leur retraite, pour des raisons diverses : se rapprocher de sa famille, se rapprocher de la ville...

« J'ai habité ma jeunesse à Boulogne. Après je me suis

mariée et tout et à ma retraite je suis repartie dans le Var pendant vingt ans. Un beau jour j'ai dit « il faut que je rentre » parce que j'approchais des quatre-vingts ans. ... Surtout que j'avais un fils qui était en banlieue parisienne. Je me suis dit que c'était plus sérieux. »

Christiane, 99 ans, Hauts-de-Seine

« On était propriétaires de notre maison. Moi je me suis dit que je n'allais pas rester toute seule et donc j'ai voulu essayer d'aller dans une résidence senior. »

Yvonne, 88 ans, Calvados

Souhaitant vivre à proximité de ses filles mais ne disposant pas des finances lui permettant de vivre en Suisse, Églantine opte pour Colmar, ville qu'elle ne connaît pas et où elle n'a pas de proche.

« Je suis installée à Colmar parce que mes deux filles habitent la Suisse. Elles travaillent en Suisse. Donc j'ai essayé d'aller vivre en Suisse pour être près d'elles, mais c'est très cher. La retraite que je touche ne couvrirait même pas le loyer. (...) Je m'ennuie mortellement. (...) Dans le quartier, quand j'ai fait le tour de l'église avec mon chien, c'est le grand maximum. Sortie du pâté de maison, je ne connais rien. (...) je suis venue ici quand même à contrecœur. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Un quartier qui a évolué et où les anciens ne se retrouvent plus comme avant

Une autre situation expliquant l'isolement relationnel de personnes vivant depuis longtemps dans un même quartier ou cadre de vie est que ce quartier a beaucoup changé. Ces changements sont eux-mêmes variés : **une zone rurale qui est devenue urbanisée, une population qui a été entièrement renouvelée (les anciens ne sont plus là), une nouvelle population immigrée qui change les repères.**

« Dans le quartier, depuis quarante ans, tout a changé. Les maisons se sont agrandies, certaines ont été détruites, d'autres reconstruites. Tous les anciens je les connais, on se parle. Les nouveaux on se dit « bonjour », mais... Là c'est plutôt des jeunes ménages qui vont au travail et qui reviennent.

J'ai ma voisine, on est toujours bien, on n'a jamais rien eu. J'ai l'autre voisine aussi du départ, mais elle a déjà dix ans de plus que moi. Elle approche des cent ans et puis elle n'aime pas bien la compagnie elle. Moi j'aime les jeunes. » Nicole, 86 ans, Yvelines

« Le quartier, je m'y suis habituée. Je suis née ici. Le quartier ne me dérange pas. Évidemment, entre mon départ en Corse à 21 ans et mon retour à la retraite, la population est totalement différente. Et c'est devenu plus violent, plus agressif alors qu'avant, dans ma jeunesse, c'était familial, les gens se rendaient service. On dormait les fenêtres ouvertes... J'avais mon voisin (...), un jour, il m'a agressé. À partir de là, j'ai commencé à souffrir moralement. » Aline, 80 ans, Seine-Saint-Denis

Une sociabilité entre voisins très limitée : chacun chez soi

Une quatrième et dernière situation se retrouve fréquemment décrite dans les témoignages des aînés semblant causer un isolement relationnel : la dégradation des relations de voisinage. **De nombreux aînés font état de relations de voisinages très limitées, voire inexistantes en comparaison avec ce qu'ils ont connu par le passé.** Ce constat est teinté d'amertume, ils regrettent la solidarité qu'ils disent avoir connue dans le passé, qui leur permettrait d'être moins isolés :

« Les voisins je ne les vois pas. Ils ne viennent pas me parler. (...) C'est la façon de vivre des gens maintenant, ce n'est pas comme autrefois. En campagne on s'inquiétait du voisin, là on pense que tout va bien. Il est debout, il n'est pas mort, donc ça va. » Nicole, 86 ans, Yvelines

« C'est un petit village. Les gens sont un peu méfiants. Depuis le temps que j'habite ici, ils commencent juste à me parler. Je ne connais pas [mes voisins]. (...) « bonjour », « bonsoir », c'est tout. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« Ça fait six ans et demi que j'habite ici. (...) Ce n'est pas que le quartier n'est pas accueillant, je ne parle à personne. Si vous ne venez pas vers moi, je ne vais pas chez les personnes. J'ai l'impression de gêner, donc pour ne pas gêner, je reste chez moi. » Églantine, 74 ans, Haut-Rhin

« Maintenant, je vois plus personne. Même, le voisin marocain, je reste trois mois sans les voir. Les gens, ils vivent chez eux avec leurs enfants, c'est calme. Ma maison, c'est à moi et mon jardin, c'est mon paradis. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Ce discours critique sur l'absence de lien entre voisins correspond également à une vision assez négative et pessimiste à l'encontre d'une société française, devenue individualiste, matérialiste, surconnectée et superficielle

« C'est la façon de vivre des gens maintenant, ce n'est pas comme autrefois. En campagne on s'inquiétait du voisin, là on pense que tout va bien. Il est debout, il n'est pas mort, donc ça va » Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois

« C'est toute cette souffrance accumulée. Ça fait mal tout ça. Je me suis toujours dit, une personne âgée, c'est comme le bon vin, ça se bonifie en vieillissant et puis je suis tombée sur le cul comme on dit parce que c'était tout le contraire. » Aline, 80 ans, Seine-Saint-Denis

Malgré le large écho que rencontre cette vision négative de la France parmi les aînés interrogés, certains ne regrettent pas pour autant l'absence de lien avec le voisinage, et le souhaitent même.

« On dit qu'il faut être solidaire, non chacun reste chez soi, un point c'est tout. Qu'est-ce que vous voulez que j'aille leur demander s'ils vont ou pas, ils ne me

causent pas. Je n'ai pas lieu d'aller les trouver pour leur demander comme ça va. Ce n'est pas à moi de m'abaisser à aller leur demander ça. » Mireille, 90 ans, Nièvre

Au fil des entretiens, nous avons aussi pu constater que les deux formes d'isolement identifiées, spatial et relationnel, s'entretenaient mutuellement. Si l'on peut concevoir aisément qu'un isolement géographique puisse influencer un isolement relationnel, l'inverse semble également vrai. Ainsi l'isolement relationnel de Charles impacte son moral et suscite une perte d'intérêt pour le monde extérieur, l'incitant à davantage rester chez lui, accentuant de facto son isolement spatial.

« Maintenant je suis rentré dans une routine. On ne désire plus grand-chose quand on est âgé. (...) Ça ne m'intéresse plus de me déplacer. Je regarde la télé. Je vais manger de temps en temps dehors et puis je rentre. Je suis devenu très casanier. » Charles, 83 ans, Paris

Ces deux types d'isolement peuvent également se cumuler avec une exclusion du monde numérique, que nous avons décrite l'an dernier dans l'enquête sur l'exclusion numérique des personnes âgées.

« Je n'ai pas internet. Ça va faire six ans, quand la Poste a lancé sa première tablette, j'ai voulu l'essayer parce qu'ils la laissent un mois chez la personne, je me suis dit que j'aurais le temps d'apprendre à la manipuler. Ils sont venus, mais leur tablette est faite avec SFR, SFR n'est pas pris en charge ici, donc je n'ai pas internet. » Mireille, 90 ans, Nièvre

UN HABITAT SOUVENT PEU ADAPTÉ À DES PERSONNES ÂGÉES SEULES

Un cadre de vie, rural ou urbain, rarement satisfaisant

Un monde rural en déclin

Une partie des personnes interrogées habitent dans des communes rurales, soit qu'elles y habitent depuis toujours soit qu'elles aient décidées de s'installer « au vert » à la retraite. Elles constatent toutes **la disparition progressive et inéluctable des petits commerces et des services publics qui engendre à la fois un accès beaucoup plus difficile aux produits dont elles ont besoin ainsi qu'une perte de lieux de sociabilité et de rencontre dans leur environnement direct.**

« Avant il devait y avoir deux boulangers, deux bouchers et trois épiceries. Donc ça n'embêtait personne. Et puis petit à petit, il y a eu Carrefour qui s'est installé et les petites boutiques n'ont plus tenu. Il y avait au moins trois épiceries dans Prémery, si ce n'est pas cinq ou six. Et aujourd'hui il n'y en a plus. Ils devaient en mettre une, depuis plus d'un an, mais on ne voit rien. Ils avaient décidé d'en mettre une pour les personnes âgées qui ne peuvent pas aller à pied au supermarché. » Mireille, 90 ans, Nièvre

Cette disparition des petits commerces ne s'observe pas qu'en zone rurale, ni même en zone périurbaine. Madeleine en témoigne également alors qu'elle vit à Saint-Denis à quelques encablures de Paris et à proximité d'une ligne de métro. Ce recul des petits commerces s'observe dans de nombreuses villes de taille moyenne, en Province tout comme en région parisienne :

« Ce qui gêne c'est qu'il n'y a pas beaucoup de commerçants. Avant on avait tout sur l'avenue Jean Jaurès, maintenant il n'y a plus de commerçant. Avant il y avait un traiteur, une laverie, un marchand de journaux, un boucher, tout ça, c'est parti. » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Le déclin des cœurs de village ou de petites villes se conjugue au manque de solutions de transport, et accroît la sensation d'isolement que peuvent ressentir les personnes interrogées :

« Ici le problème c'est l'isolement. Il faudrait qu'il y ait des transports. Ils ont mis un petit car, il nous amène jusqu'à la gare. À partir de la gare, il faudrait que je descende à pied, donc ça fait un kilomètre pour aller jusque chez Leclerc. » Fanny, 78 ans, Creuse



Même lorsqu'elles sont intéressées par des événements ou des rencontres qui ont souvent lieu le week-end, la problématique du transport les freine considérablement :

« Ce qu'il faudrait c'est surtout que les gens aient plus de possibilités d'une part pour manger et plus d'attractions. Parce qu'il va y avoir des attractions partout dans la Creuse le weekend, seulement vous n'allez pas voir les personnes âgées. Le dimanche c'est notre pire jour. On est cloîtré là le dimanche, alors qu'il y a des attractions partout. Nous on ne peut pas s'y rendre. » Fanny, 78 ans, Creuse

...malgré ce déclin, la campagne offre un cadre de vie auquel nombre d'aînés se montrent très attachés

Les personnes interrogées vivant à la campagne sont celles qui sont le plus satisfaites de leur logement, notamment du fait de la présence d'espaces extérieurs, de végétation et de paysages agréables.

« Quand on était sur Aubusson, mon mari longeait la Creuse le matin pour se rendre à son travail, pour lui il était en vacances tout le temps. Moi j'étais heureuse vous pensez bien. De l'herbe, du bois, la campagne. C'était formidable. Je n'aime pas trop la ville. Je voudrais rester là, on n'est jamais mieux que dans sa maison. » Fanny, 78 ans, Creuse

« Peut-être qu'un jour je serai obligée d'aller en maison de retraite mais je ne veux même pas l'envisager. Ma maison, c'est ma maison. Et si je n'avais pas un

jardin, j'étoufferais ! » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne
« Si je déménageais, je ne sais pas où partirait tout ça. (...) Et puis je n'aurais plus mes petits oiseaux. Il y a mes mésanges et puis il y a deux écoreuils qui viennent manger avec mes mésanges à ma fenêtre. J'ai un couple de ramiers que je nourris. Tout ça me fait de l'occupation. » Mireille, 90 ans, Nièvre

L'environnement urbain souvent perçu comme hostile ou excluant...

Si la ville peut être rassurante pour les aînés, notamment parce qu'elle protège de l'isolement géographique, le cadre de vie urbain avec son manque de verdure et la rareté des bancs publics pour pouvoir se reposer ou flâner suscite également des réserves :
« La ville peut également se transformer en véritable jungle urbaine pour une personne à mobilité réduite. Qu'il s'agisse des trottoirs inadaptés ou bien des bus inaccessibles (sans mentionner les métros), le mobilier urbain constitue un parcours d'obstacles. (Il faudrait) que les autobus soient plus compréhensifs, qu'on puisse monter avec un fauteuil. Et puis les trottoirs, certains trottoirs on ne peut pas toujours monter en fauteuil. Il faut qu'il y ait des rampes. » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Les difficultés rencontrées en ville par les personnes âgées isolées ne sont pas que matérielles. Le rythme rapide, mais également l'agressivité ambiante, les possibles incompréhensions avec les jeunes générations voire l'hostilité perçue constituent autant d'obstacles à l'intégration des aînés en situation d'isolement en milieu urbain. C'est cette expérience que décrit Florence qui a quitté le 19^e arrondissement parisien pour le plus cossu 6^e arrondissement :

« Pourquoi je suis partie du 19^e, parce que c'était épouvantable l'atmosphère qu'il y avait. Ce n'était pas mon appartement qui me plaisait bien, c'était le long du canal, c'était assez joli. Dans le bus, jamais on ne vous cédait la place, même aux places handicapées. J'ai eu des réflexions du style « quand on a la carte d'invalidité à quatre-vingts pour cent, c'est pour aller direct au cimetière. » C'était l'enfer. Là ils sont quand même un peu mieux éduqués. » Florence, 62 ans, Paris

... mais proposant des offres de services et de transports publics bien plus importantes, même si celles-ci ne sont pas toujours accessibles

Si le cadre de vie urbain ne présente pas que des avantages, les offres de services et de commerces qu'il propose sont sans comparaison avec celles que l'on trouve dans le monde rural. Les personnes âgées, sous réserve qu'elles soient encore mobiles, peuvent en quelques minutes trouver tous les commerces qui leur sont utiles, sans nécessiter l'usage d'une voiture.
« Oui j'ai tout ce qu'il faut dans le quartier. J'ai le supermarché qui est à un quart d'heure à pied, je marche

doucement. Il y a deux boulangeries. Le docteur c'est juste la porte à côté. Le pharmacien est dans la rue de l'autre côté après le feu rouge. C'est vraiment le petit village ici. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Cette offre de commerce se complète d'une offre de transports plus riche, notamment à destination des personnes à mobilité réduite avec des services à la demande, plus rare en zone rurale.

« Ils ont un système qui est très bien organisé, ils ont des véhicules qui viennent vous chercher et qui vous ramènent. Ça aide bien. » Charles, 83 ans, Paris

Si l'offre en transports publics est effectivement satisfaisante, son accessibilité par des personnes à mobilité réduite l'est beaucoup moins. Or pour la majorité des aînés, la question de l'accessibilité des transports publics et en second lieu celle des solutions de secours en cas de problèmes prévalent sur toutes les autres.

« [Pour quelles raisons avez-vous emménager ici ?] Pour la proximité des bus, parce qu'il y a beaucoup de bus. Quand j'étais dans le 19^e il n'y avait que deux bus, toujours bondés, les gens ne vous laissaient jamais la place, c'était l'enfer. Et puis il fallait monter les escaliers. Chez moi j'avais l'ascenseur, mais dans le métro il n'y a pas assez d'escalators. Et le pire, il y a des escalators en panne et ils ne vous le disent pas à l'avance, c'est une honte ça. Moi j'en ai marre de la RATP. Ils ne se rendent pas compte de ce que c'est de, tous les jours, réfléchir à quel est l'itinéraire où on aurait le moins de marche, le moins de fatigue. C'est l'enfer. » Florence, 62 ans, Paris

« C'est très fatigant. Je ne sais pas qui est le Ministre de la santé, je devrais lui écrire, mais je suis trop fatiguée. Il faut lui dire que même quand le docteur vous fait une ordonnance pour un VSL (véhicule sanitaire léger) ou un taxi conventionné, ils ne se déplacent pas. Ils disent que la course n'est pas assez importante. » Florence, 62 ans, Paris

Assurément, les situations d'isolement en zone rurale et en zone urbaine sont différentes. Si l'isolement géographique semble propre aux campagnes, certaines situations décrites en zone urbaine (sentiment d'insécurité, transports en commun bondés) engendrent elles aussi de l'isolement et ne semblent pas se retrouver en zone rurale. À la question de savoir quelle situation est la plus enviable, il n'y a donc pas de bonne réponse.

Le logement : le refuge des personnes en situation d'isolement

Des logements auxquels leurs occupants sont très attachés et qu'ils ne souhaitent pas quitter...

Alors qu'ils se trouvent souvent exclus d'une large partie de l'espace public, le territoire vécu des



personnes isolées se réduit souvent à leur seul logement. Refuge ultime autant que prison, le logement apparaît comme le cocon des aînés interrogés dans lequel ils se sentent en sécurité ou prisonnier. Certains n'ont jamais connu d'autre logement :

« *Mes parents n'étaient pas riches. Donc ils ont travaillé pour l'avoir cette maison et maman a tout fait pour que j'y reste, donc le devoir est que j'y reste jusqu'à la fin de mes jours. [Donc vous ne vous imaginez pas en partir ?] Ah non, surtout pas une maison de retraite.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Pour d'autres, il s'agit d'un symbole leur rappelant leurs proches disparus, dont ils ne peuvent imaginer se séparer.

« *Ici c'est la dernière étape de la vie de mon mari. C'est où j'ai vécu le plus longtemps. Après il y aura Jarnac, ma dernière demeure, pas loin de Mr Mitterrand... C'est là où j'ai vécu avec mon mari. Là justement il s'installait là pour manger, je ne m'y mets jamais. J'ai un grand lit qui est fait de deux lits, l'emplacement où il était, jamais je ne m'y mets. Quand on a vécu avec quelqu'un qu'on aimait par-dessus tout, tout vous le rappelle.* » Nicole, 86 ans, Yvelines

Plus original, une aînée a choisi son logement sur les quais de Seine pour la vue qu'il offre sur Notre-Dame de Paris :

« *Oui, je suis attachée (à ce logement qui possède une vue sur Notre-Dame de Paris), mais je suis malheureuse avec Notre-Dame. J'étais plus contente avant (l'incendie de Notre-Dame).* » Florence, 62 ans, Paris

... même si l'entretien, la réparation et l'accessibilité de ces logements représentent des défis importants

Les maisons, souvent prisées des personnes âgées, peuvent devenir un vrai handicap lorsqu'un accident survient, ou que la mobilité des personnes diminue. C'est notamment le cas des maisons qui possèdent un étage auquel les habitants ne peuvent plus accéder.

« *[Votre maison, il y a un étage ?] Oui, mais je ne monte plus là-haut. Y'a que quand mes enfants ou mes petits-enfants viennent. (...) J'ai ma chambre au rez-de-chaussée. J'ai la salle de bain au rez-de-chaussée aussi et j'ai fait mettre une douche, je n'arrivais plus à monter dans la baignoire, je l'ai fait casser.* »

Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Les logements nécessitent également des travaux de rénovation ou de réparation que les personnes interrogées ne sont plus en mesure de réaliser, ou de faire réaliser.

« *Il faudrait refaire les peintures. Il y a beaucoup de choses à refaire. Remettre au gout du jour. Il y a beaucoup de choses qui ont été faites il y a longtemps et qu'il faudrait refaire. [Il y a un trou dans la toiture] depuis 99 quand il y a eu la tempête, c'est mon frère qui a réparé, mais comme il y a du vent c'est parti.* »

Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Certains travaux dans la salle de bains ne peuvent pas être effectués pour des raisons financières et impactent négativement leur qualité de vie.

« Moi la douche maintenant je ne peux plus la prendre. Si c'était une douche fermée, je pourrais, parce que je n'aurais pas peur de tomber. Parce que maintenant, des fois, je me lève et j'ai énormément de pertes d'équilibre. Mes genoux ne marchent plus du tout comme il faut, alors j'ai un mal de chien à lever la jambe pour rentrer dans la douche. Comme elle est fermée qu'avec un rideau, je ne veux pas en prendre si jamais je tombe. Alors il faut que j'attende avec mon aide familiale pour prendre une douche par semaine. » Mireille, 90 ans, Nièvre

Une autre personne craint le moment où elle devra utiliser un fauteuil roulant, car elle devra alors quitter son appartement et retourner dans son précédent logement qu'elle avait quitté car elle ne supportait plus le cadre de vie.

« Pour l'instant que je suis sur mes deux jambes, ça va, mais si je suis sur un fauteuil roulant, ça n'en passera pas par la porte. [Vous y pensez ?] Oui c'est pour ça que j'ai gardé celui du 19e. Je le loue pour l'instant. Si jamais j'ai un problème, je reviendrais là-bas. » Florence, 62 ans, Paris

L'attachement qu'il témoigne pour leur logement semble renforcé par leur refus des maisons de retraites et EHPAD

La quasi-totalité des aînés interrogés expriment un grand rejet face à l'idée d'être admis en maison de retraite ou en EHPAD. La réputation de ces types d'établissement est unanimement mauvaise.

« Il faudrait vraiment que je sois forcée [de partir ailleurs]. Si par malheur je ne peux plus bouger et je suis forcée d'aller dans une maison de retraite. Il faut déjà avoir les moyens parce que ça coûte très cher et puis il faut en trouver une bonne. (...) pour l'instant je n'en parle pas. Ce serait vraiment de force. » Yvonne, 88 ans, Calvados

« Aller en EHPAD, ce n'est pas mon truc. (...) Je serai entouré, mais de personnes âgées, alors ça va me casser le moral. (...) C'est des mouiroirs. Et puis avec les informations qu'on entend à droite et à gauche, du fait de la pénurie de personnels, il y a quand même de la maltraitance. Tant que c'est possible, je préfère rester chez moi. » Charles, 83 ans, Paris

La mauvaise réputation de ces établissements ne s'appuie pas que sur les rumeurs. Deux témoignages sont étayés par des expériences professionnelles ou de proches, donnant plus de force encore à ce rejet et à la volonté légitime de pouvoir choisir son dernier logement.

« Ce que je ne veux surtout pas, c'est d'aller dans une maison de retraite. Je crois que je préfère me foutre par le balcon. J'étais secrétaire dans une compagnie d'ambulance. Je connais tous les trucs sur les maisons de retraite. Croyez-moi qu'à Nice il y en a des maisons de retraite. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« Le jour où (mon conjoint) est tombé malade, sa fille, elle l'a mis dans une maison de retraite. 3/4 mois après, il était mort. J'ai pu aller le voir que 3/4 fois. Il était bien ici, il naviguait dans le jour. Deux jours après son entrée en maison de retraite, il tenait plus debout, fauteuil roulant. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Nous avons néanmoins rencontré parmi les personnes interrogées un contre-exemple, celui Yvonne, qui souhaitait partir de chez elle après le décès de son mari et qui savait dans quelle résidence service senior elle souhaitait aller :

« Ah oui, j'ai dit à mes enfants de ne pas chercher. On est allés se renseigner, ils ont pris note, ils m'ont fait visiter toutes les pièces et quand je suis entré ici j'ai dit « c'est celle-là que je veux ». » Yvonne, 88 ans, Calvados

UNE SUBSTITUTION DE LA FAMILLE ET DES AMIS PAR LE PERSONNEL MÉDICO-SOCIAL ET LES BÉNÉVOLES

Des réseaux affectifs insuffisants

Des relations familiales distendues

La plupart des personnes rencontrées confient ne plus avoir beaucoup de contacts avec leur famille. C'est notamment le cas avec les petits-enfants...

« ...quand mon fils est mort, après les petits enfants je ne les ai pas vus. Ni mon mari qui en a beaucoup souffert lui aussi. » Nicole, 86 ans Yvelines

« [Et vous voyez toujours vos petits-enfants ?] Pas beaucoup. Sauf l'autre jour, il y en a un, ça m'a fait plaisir, il a trente-deux ans. En général je les voyais à Noël, mais comme ils se retrouvaient tous les trois, ils bavardaient et moi je n'entends rien. Je ne comprenais rien du tout. Alors celui-là, comme il vient de trouver un petit studio à louer, je lui ai dit « viens, j'ai des choses à te donner. » Moi j'ai les paniers-repas à domicile, je ne fais presque jamais de la cuisine. Alors j'ai pu lui donner des tas de trucs, mais il doit revenir, ce n'est pas fini. Comme ça, ça me débarrasse et lui ça lui rend service. » Christiane, 99 ans, Hauts-de-Seine

...et de façon plus cruelle encore avec les enfants.

« Le mois de mai, c'est la catastrophe. Je suis peut-être un peu spéciale aussi, mais dimanche c'est la fête des Mères et mes enfants ne viennent pas. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Ce sentiment d'être « oublié » même par leur famille proche génère un fort sentiment de solitude et de relégation ; ce sentiment d'être relégué est accentué par le fait que certains à l'âge qu'ont leurs enfants s'occupaient beaucoup de leurs parents.

« C'est dur pour nous. On ne se rend pas compte quand on est jeune. Ma mère habitait Nice et moi aussi, mais on habitait à quatre stations de bus, elle me disait « viens me voir. » J'y allais au moins une fois par semaine, je lui faisais le marché, (...). Je trouvais qu'elle me cassait les pieds, maintenant je comprends. À l'époque je ne comprenais pas. Ma mère c'est pareil, elle était toute seule. C'est quand on vieillit qu'on se rend compte. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Des amis perdus de vue

La dégradation des liens affectifs des personnes isolées touche également les relations amicales. Que la cause de cette dégradation, soit la distance, les maladies ou les décès, plusieurs personnes soulignent



la distance qui s'est créée entre eux et leurs amis.

« À part les petits frères, il n'y a personne qui vient. Je n'ai pas pu me faire des amis solides et les amis disparaissent. Des fois on est trahi par ses amis. (...) Quand j'étais à l'hôpital oui, pas mal se sont suicidés. Ça a été ma hantise. (...) J'ai quand même passé dix ans en hôpital de jour. » Charles, 83 ans, Paris

« J'avais une amie dans le midi, je la voyais assez souvent, parce que pendant trois ou quatre ans j'allais dans ma maison du midi pour essayer de la vendre. Je la voyais assez souvent. Elle, elle ne me téléphone presque pas. Là je lui ai envoyé un sms, elle aurait pu me rappeler ou me faire un sms. Même pas. Bon ça suffit. Je suis assez déçue, c'est tout. » Florence, 62 ans, Paris

Dans d'autres cas, les relations qui existent ne sont pas forcément satisfaisantes. C'est notamment le cas de Jacques dont la relation avec son ami est plutôt chaotique :

« J'ai eu une connaissance il y a quatre ans d'une personne et tous les ans au mois de février il fait une rupture, « je ne veux plus te voir, ras le bol » et puis en général trois mois après il revient. Là cette année, depuis fin janvier, il n'est pas revenu. Il a fait ça quatre années de suite. Donc j'étais habitué. (...) Ça fait un peu resurgir la dépression parce qu'il y a un attachement et il a une manière de rupture brusque, sans motif apparent. Il en a ras le bol et veut changer d'air, il faut faire avec. » Jacques, 74 ans, Rhône



Une difficulté pour se faire des connaissances avec les voisins

Comme on a pu l'observer, les relations de voisinages sont souvent très superficielles voire inexistantes. Les voisins préfèrent rentrer chez eux. Difficile alors pour une personne exclue des cercles amicaux et familiaux d'espérer se lier avec un voisin.

« [Ça fait trente ans que vous habitez là, vous connaissez du monde ?] Oui. Je fais le village, on remonte la route avec les animaux, mais quelquefois le soir vous ne voyez personne, ils sont tous chez eux. Au village les gens sont chacun chez soi, chacun pour soi. » Fanny, 78 ans, Creuse

Louise, habitante de 88 ans de Seine-et-Marne explique également qu'elle n'a pas beaucoup de relations avec ses voisins. Elle ne leur parle jamais. Cependant, malgré cette distance entre voisins, elle leur a tout de même confié ses clés et ce sont eux qui sont contactés en cas d'alarme via son collier de téléassistance. Un témoignage qui illustre, que même avec des relations froides entre voisins, il y a une place pour l'entre-aide :

« Il a les clés mais je ne le vois presque jamais. Lui, il est à la retraite, elle, elle travaille encore, ils ont trois grands enfants, voilà. J'ai l'alarme (un collier de téléassistance), si y'a un problème, l'alarme appelle chez eux. Et si y'a quelque chose qui va pas, j'lui sonne et tout de suite, il vient. Je peux compter sur lui, il est très gentil mais sinon, je le vois jamais. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Créer des nouveaux liens à cet âge, notamment avec des personnes plus jeunes n'est pas simple. Les

liens ténus qu'entretiennent les petits-enfants avec les grands-parents l'illustrent tout comme les relations distendues entre enfants et parents devenus âgés et dépendants. Les collocations intergénérationnelles sont un moyen de susciter des rencontres intergénérationnelles, mais si l'idée est très intéressante – permettant également aux personnes âgées d'avoir un complément de revenu – les tentatives ne sont pas toutes couronnées de succès.

« J'ai essayé d'avoir une personne pour occuper une des chambres là-haut, mon fils m'en a trouvé quatre sur Internet, y'en a pas une qu'est restée. C'était pas assez confortable, pas assez moderne. Y'en a une, c'était trop loin et y'en a une qui est partie en douce avec deux draps. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Des relations sociales qui sont majoritairement contractuelles ou bénévoles

Un dispositif d'aide et de soins essentiel, permettant le maintien à domicile

Avec le vieillissement de la population, le développement des professions d'aides à domicile a été important au cours des dernières années. L'émergence de ces professions (assistant de vie, aide-soignant, etc...) a permis aux personnes isolées de pouvoir rester à leur domicile, malgré une perte d'autonomie en subvenant aux différents besoins physiologiques ou matériels des personnes âgées. Ainsi les personnes âgées isolées peuvent compter sur ces professionnels rémunérés pour faire leurs courses, se faire livrer leur repas, s'habiller, ou prodiguer d'autres soins :

« Il y a le Leclerc qui n'est pas très loin, à six ou sept-cents mètres, elle [sa femme de ménage] m'emmène. On fait les courses toutes les deux. Et puis elle connaît Leclerc comme sa poche, donc je n'ai pas besoin de chercher. Moi je me suis organisée. » Yvonne, 88 ans, Calvados

« [Vous êtes livrée pour la nourriture ?] Oui, mais ce n'est pas très bon. Ça passe par la mairie. C'est une chose que la mairie fait. » Fanny, 78 ans, Creuse

« Parce qu'il y a les aides-soignantes et tout, je parle toujours à quelqu'un. Il n'y a pas de journée où je n'ai personne. » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Il n'y a pas que des aides-soignants ou assistants de vie qui remplissent ce rôle d'aidant, que les proches de la personne ne peuvent ou ne veulent pas remplir. Les bénévoles et plus globalement le monde associatif remplit un rôle primordial pour permettre à ces personnes isolées de continuer à se socialiser. Sans leur intervention, le maintien à domicile ne serait sans doute pas possible.

« Je préfère être accompagnée pour aller voir une exposition et tout. Si je suis encore plus mal, il faudra bien que je sois accompagnée, par exemple pour aller retirer de l'argent parce qu'on risque de se faire agresser avec sa carte. Ou alors pour faire vraiment des courses (...) Même pour la pharmacie j'y vais souvent, je ne peux pas porter plus de deux packs. Ça, ce serait pas mal. » Florence, 62 ans, Paris

Un soutien moral crucial pour les personnes âgées isolées

Si c'est leur présence pour les tâches pratiques (repas, ménage, soins...) qui rendent possible le maintien à domicile de ces aînés, la présence et le soutien que fournissent ces aidants, qu'ils soient salariés ou bénévoles, sont tout aussi cruciaux que nécessaires sur le plan moral. Les visites des professionnels ou bénévoles – indistinctement – sont souvent les seules que reçoivent les personnes rencontrées.

« C'est la solitude. Ça, c'est mortel. Et encore que tous les jours j'ai l'infirmière qui vient le matin, il ne faut pas que je me lève avant qu'elle vienne (...). Tous les matins j'ai cette visite. Ce n'est pas longtemps, quand c'est juste pour mettre les bas, il y en a pour une minute, mais je vois quelqu'un. Ça maintenant ça me fait du bien. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« C'est dommage qu'on n'en parle pas plus, parce que c'est vraiment des gens d'un grand dévouement. Ils font des choses que des enfants ne voudraient même pas faire. » Nicole, 86 ans, Yvelines

« Des fois, elle (Péguy, une bénévole) vient tous les soirs. Elle voit quand ça ne va pas. On a l'habitude ensemble, elle voit quand j'ai le cafard. Des fois je ne l'attends pas et ça sonne. C'est Péguy. L'autre soir il était sept heures et demie "je rentre du travail, je viens vous faire un coucou". » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« Je dirais même que c'est ces amis que j'ai par les

Petits Frères des Pauvres qui me sont plus chers que les autres amis que j'avais avant et qui m'ont laissé plus ou moins tomber. » Florence, 62 ans, Paris

Les associations permettent aux personnes en difficulté d'accéder à des loisirs ou à des vacances, ainsi qu'à des espaces d'échange et de sociabilité. Les sorties et les moments de fraternité et de loisirs en commun sont des moments précieux que les aînés isolés apprécient fortement.

En remplissant le rôle normalement dévolu aux membres des cercles amicaux et familiaux, ces relations – qu'elles soient contractuelles avec les aides-soignants ou bénévoles avec les associations – assurent un filet social pour ces personnes isolées, les empêchant de tomber dans un isolement relationnel complet – un état de « mort sociale » – dont nous avons évalué qu'il touchait près de 300 000 aînés lors de l'étude « La solitude et l'isolement chez les personnes de 60 ans et plus » réalisée en 2017 par les Petits Frères des Pauvres.

... mais des relations qui ont aussi leur limite et ne peuvent remplacer des liens familiaux

L'ensemble des témoignages recueillis dessinent le portrait d'une population dont les liens sociaux sont largement dépendants des mondes associatif et médico-social. Ces relations constituent l'essentiel si ce n'est l'ensemble des rapports sociaux des personnes isolées. Pourtant, si les relations entre les aidants et les aidés vont nécessairement plus loin qu'un simple échange transactionnel – les aînés décrivent des échanges qui constituent les brefs moments de joie de leur quotidien – elles ne peuvent pas complètement remplacer des liens familiaux ou amicaux.

La description que fait Louise des visites qu'elle reçoit ne mentionne ni ami ni famille, pourtant il s'agit des seules occasions d'échange dans la journée. Ces relations peuvent donc être frustrantes pour Louise qui espère une discussion alors que certains doivent rapidement accomplir leur tâche avant de repartir chez une autre personne en perte d'autonomie.

« Ho non, je ne sors plus du tout. J'ai une dame qui vient bénévolement une fois par semaine pour me faire des courses, j'ai une infirmière qui vient matin et soir, une femme de ménage deux fois par semaine, j'ai mes repas qui viennent tous les jours, j'ai un kiné deux fois par semaine. Ce sont des gens gentils. Et y'a les Petits Frères des Pauvres (...) J'aimerais bien pouvoir bavarder avec des voisins. Là, je suis toujours toute seule. C'est l'infirmière qui vient cinq minutes, la dame des repas, cinq minutes aussi mais ce n'est pas pareil. C'est comme la femme de ménage, elles ne viennent pas là pour discuter, elles n'ont pas le temps. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Du fait d'une présence temporaire, le niveau de service fourni ne peut pas non plus remplacer celui d'une personne vivant sur place. Ainsi Madeleine reçoit tous les jours des repas de la mairie mais étant alitée, elle ne peut que manger le repas du midi chaud tandis que son repas du soir attend à côté de son lit toute la journée pour qu'elle puisse s'en saisir le soir :

« *[Les repas de la mairie, est-ce que vous en recevez un le midi et un le soir ?] Oui et ils me les mettent dans le frigidaire. [Et quand c'est dans le frigidaire pour faites comment pour y aller ?] Je ne peux pas. [Comment ça se passe ?] [elle mange chaud le midi et froid le soir] Par exemple ce soir j'ai ça. Une tourte jurassienne au porc. Et j'ai des radis. Des yaourts, du pain et une orange. J'ai ce qu'il faut.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Les services rendus par des voisins, qui demandent parfois une rémunération, complexifient les relations.

« *Il n'y a personne qui me propose de l'aide ... si [lui] l'a fait au début, mais je lui donnais la pièce. Il a trouvé que la pièce n'était pas assez grosse. Ma foi j'ai laissé tomber, je n'ai pas lieu de payer ses commissions.* » Mireille, 90 ans, Nièvre

« *[Votre seul moyen de transport c'est cette dame que vous payez ?] Voilà. Là elle m'a dit qu'elle pourrait m'emmener faire le marché à Guéret samedi matin, mais il faut que je paye à chaque fois.* » Fanny, 78 ans, Creuse

Par ailleurs, quand bien même les bénévoles et les professionnels du monde médico-social sont très présents, ils ne peuvent pas être disponibles à tout moment. Les raisons sont multiples : ils ont leur propre vie familiale, ils sont en vacances... Même si les bénéficiaires reconnaissent la légitimité de ces contraintes, comme Nicole ici, leur absence constitue un manque.

« *L'été, les bénévoles des Petits Frères, c'est normal, il faut bien qu'ils aient un petit peu de vacances eux aussi, c'est là où je vois le moins de monde. Mais la mairie met en place des petites jeunes qui viennent. Jusqu'à maintenant elles ont toutes été parfaites. On les a trois fois dans l'été, pendant trois quarts d'heure.*

Souvent, après, il y en a quand même qui me renvoie une carte. On ne les voit pas beaucoup, mais je le comprends. Elles font ce qu'elles peuvent. (...) C'est normal, tout l'été, il y a les petits enfants. (...) Je le comprends. » Nicole, 86 ans, Yvelines

Par ailleurs, l'absence de liens avec la famille cause des blessures que les liens avec des bénévoles ou des aidants professionnels ne peuvent pas faire oublier, même s'ils participent à les rendre moins douloureux.

« *La seule chose qui me rend un peu triste, c'est la famille.... Oui, mais ça a toujours été. Tout ça, (note : en montrant des cadeaux) c'est des bénévoles. Mr Cousin et son frère. Ça, c'est une bénévole du côté de Rouen. Ça, c'est une bénévole qui est très dévouée aussi. (...) On est vraiment bien gâté.* » Yvonne, 88 ans, Calvados

In fine, au-delà de l'absence, souvent douloureuse, de liens familiaux et de la problématique marchandisation du lien social qu'induit le recours aux infirmières, aide-soignante ou encore aide à domicile, un autre problème émerge à travers toutes les situations de vie rencontrées : il s'agit de la perte d'autonomie et de la situation de dépendance dans laquelle se retrouve l'ensemble des personnes interrogées. Cette situation de dépendance varie selon le territoire (l'offre d'aide n'est pas la même sur tout le territoire) mais surtout selon le niveau d'invalidité. Malgré les aides qu'ils et elles reçoivent – que celles-ci soient bénévoles ou rémunérées, cette situation pèse sur eux, car au-delà de leur isolement ou de la solitude qu'ils peuvent ressentir, c'est bien de liberté qu'ils se plaignent de manquer :

« *[Est-ce que vous avez le sentiment de manquer de quelque chose ici ?] De liberté. (...) Oui, être toujours tributaire de quelqu'un, ce n'est pas drôle.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

« *Sortie du pâté de maison, je ne connais rien. Ne me demandez pas à Colmar où se trouve telle rue, je ne connais rien. Je suis renfermée ici. Je suis chez moi, mais c'est comme si j'étais en prison.* » Églantine, 74 ans, Haut-Rhin

Les réponses aux problématiques d'isolement présentent donc un double enjeu de lutte contre la solitude des personnes âgées mais également pour leur liberté. Une quête qui passe par l'égalité des territoires mais aussi par une plus grande fraternité entre générations.



ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT PETITS FRÈRES DES PAUVRES EN RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Nous avons souhaité, pour illustrer les résultats de notre étude, faire un focus sur une région et les différents territoires qui la composent. Deuxième région de France par la densité de sa population, l'Auvergne Rhône-Alpes se caractérise aussi par la pluralité de ses territoires (métropole, villes moyennes, petites villes, haute montagne, moyenne montagne, rural isolé, territoires enclavés...). Elle compte également parmi les régions les plus importantes des Petits Frères des Pauvres par son nombre d'équipes présentes. Questionner les équipes de ces territoires variés permet de comprendre cette diversité et d'analyser comment **la lutte contre l'isolement de nos aînés peut être différente en fonction des spécificités territoriales et humaines.**



Entretien avec Fabrice Bruyère, directeur de la Fraternité régionale Auvergne Rhône-Alpes

Les Petits Frères des Pauvres sont en pleine expansion sur la région. Comment ce développement se concrétise-t-il ?

Il y a 57 équipes Petits Frères des Pauvres dans la région. La région est très contrastée, avec des réalités très différentes d'un territoire à un autre. Sur les quatre dernières années, il y a eu un très fort développement. La Fraternité régionale reposait sur deux entités historiques, Lyon et Grenoble. Depuis 2011, notre stratégie a été de chercher à se développer sur les grosses agglomérations de la région, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Valence. Nous nous développons également sur de nouveaux territoires : Ardèche, Drôme, Loire. Nous n'étions que sur deux départements et aujourd'hui, en 6-7 ans, nous sommes sur 10 départements sur douze. C'est grâce au dynamisme, à la volonté, à l'envie partagés par les bénévoles et les salariés de s'implanter là où l'isolement de nos aînés est fort. Nous nous sommes aperçus que le développement était facile sur certains territoires car l'isolement des personnes âgées est une vraie préoccupation dans les départements de la région, c'est une question qui demande à être partagée avec différents acteurs et nous sommes souvent sollicités ou bien accueillis parce que nous avons une expertise. Notre développement se base sur trois critères : le nombre de personnes âgées à accompagner, un fort potentiel en ressources bénévoles et l'avis favorable des partenaires. Nous souhaitons particulièrement sensibiliser les jeunes à notre cause et les

mobiliser pour s'engager de façon ponctuelle comme sur du long terme. Même sur les territoires ruraux, il y a des actifs de 25 à 40 ans qui ont envie de s'engager et qui ont souhaité commencer à construire des équipes de bénévoles. Nous travaillons également avec des associations d'éducation populaire pour sensibiliser les jeunes.

Quelle est la meilleure échelle politique pour lutter contre l'isolement de nos aînés, la région, le département ?

Il y a des particularités départementales, pas forcément régionales, avec des départements très proactifs, très demandeurs comme la Loire, la Haute-Loire, la Savoie, la Haute-Savoie, le Puy-de-Dôme. Certains départements sont engagés dans la dynamique Monalisa, c'est une vraie plus-value en termes de réflexions collectives. Beaucoup de départements sont aussi en proximité avec les municipalités et, là aussi, c'est un plus. Mais il faut faire ses preuves pour que la politique nous laisse une place dans la lutte contre l'isolement. Sur les territoires où les Petits Frères des Pauvres n'étaient pas connus, nous avons dû faire un gros travail auprès des institutions pour être entendus, reconnus et acceptés. Notre direction régionale est à Lyon, sur certains départements, ça a une connotation particulière. Il m'arrive de préciser dans certains rendez-vous que je suis Stéphanois ! Il faut montrer patte blanche. Nous ne sommes pas encore implantés dans

le Cantal, nous avons des contacts institutionnels mais nous restons encore dans une phase d'observation. Pour l'instant, c'est une association, Brin de Causette, qui souhaite travailler avec nous sur ce département. Pour être légitime, il faut œuvrer avec les citoyens du territoire. Et puis, il y a beaucoup de pudeur, de retenue, d'émotion chez les gens, surtout en milieu rural. C'est difficile de dire que l'on est pauvre, seul, isolé, que la famille est loin et qu'on la voit moins. Il faut également en tenir compte. La grande difficulté, c'est de repérer les « invisibles » et il y a une vraie volonté commune, politiques, institutionnels, acteurs associatifs, citoyens pour aller vers les aînés les plus pauvres et les plus isolés. Il y a aussi des acteurs de terrain auxquels on ne pense pas forcément comme les commerçants, le boulanger, le cafetier qui ont un rôle à jouer dans la veille citoyenne et la lutte contre l'isolement. On a à y gagner en les associant davantage et en se mobilisant pour le maintien des commerces de proximité au sein de nos territoires. Pour l'instant, nous n'avons pas encore trouvé le bon dialogue pour communiquer entre les deux mondes très différents que sont le monde social et le monde commerçant et favoriser l'engagement citoyen de tous.

Il y a des acteurs de terrain auxquels on ne pense pas forcément comme les commerçants, le boulanger, le cafetier, qui ont un rôle à jouer dans la veille citoyenne et la lutte contre l'isolement.



milieu rural peuvent être reproduites dans un Quartier Politique de la Ville et vice-versa, par exemple proposer des actions collectives plus rassurantes quand les personnes âgées sont méfiantes pour aller ensuite vers un accompagnement plus individuel.

Comment impulser une dynamique et coordonner la stratégie de développement sur une région aussi grande et variée ?

Nous fonctionnons toujours en binôme, il y a toujours un esprit salarié/bénévole dans notre stratégie de développement, les membres bénévoles de notre conseil de région¹ travaillent main dans la main avec l'équipe de direction et l'ensemble des salariés. Il y a quatre rencontres par an, on réfléchit ensemble à comment construire et coanimer ensemble les stratégies de développement et notre présence sur les territoires. C'est aussi important d'être présent sur le terrain pour incarner notre projet régional, notre projet associatif et pour soutenir la dynamique bénévoles/salariés. Tout seul, ce n'est pas possible, à plusieurs, c'est faisable ! Nous favorisons les rencontres par bassin géographique entre équipes très différentes pour qu'elles puissent échanger et travailler ensemble et nous ouvrons nos conférences de région² à toutes les équipes : les équipes d'action territoriale, les équipes d'action spécifique (accompagnement des malades, grande précarité) et les équipes en développement. Ce qui permet de créer des liens spontanés et des interactions entre ces équipes très différentes. C'est essentiel sur une région de douze départements. Des actions portées en

Quelles sont les priorités de développement des Petits Frères des Pauvres en région Auvergne Rhône-Alpes ?

Ce qui est essentiel, c'est un vrai développement coporté avec un fort travail partenarial. L'idée, c'est d'aller vers les plus isolés en s'appuyant sur le projet existant de la Baraque à Frat³ et d'avoir l'esprit d'équipes mobiles qui puissent refaire vivre des endroits, de rassembler les personnes, de recréer du lien social de proximité. Notre volonté, c'est d'accompagner des personnes âgées aux parcours de vie les plus complexes, qui ne correspondent pas au modèle du vieux dynamique et qui va bien, celles dont personne ne prend soin, de sensibiliser le citoyen à ce type de situations et de lui donner envie de s'engager grâce à notre soutien. Sur la métropole, il y a un nombre important de personnes âgées qui n'ont plus accès à leurs droits en ville, c'est une vraie question. Autre problématique, la santé avec un accès aux soins de plus en plus difficile même dans les grandes agglomérations, notamment pour les soins psychologique et psychiatrique. Sans oublier le prix du logement qui est très élevé et qui complique le parcours des aînés les plus modestes. Nous avons aussi une urgence à être plus visibles dans les Quartiers Politique de la Ville, même si le bénévolat n'y est pas simple avec des citoyens qui sont eux-mêmes dans des situations fragiles. Nous souhaitons également être très présents sur les questions d'habitat inclusif afin de développer des projets pour inclure les aînés dans la cité comme le projet de colocation Alzheimer⁴ à Lyon. Et bien sûr, réussir à investir les territoires où nous ne sommes pas encore implantés, l'Ain et le Cantal. ●

1. Conseil qui met en œuvre avec les équipes salariées régionales les plans d'action régionaux et contribue à la cohérence régionale.

2. Composée de bénévoles représentants des équipes des Petits Frères des Pauvres.

3. Camping-car aménagé en lieu de convivialité itinérant, une action portée par les Petits Frères des Pauvres du Puy-en-Velay

4. Projet inspiré par la maison du Thil, colocation à responsabilité partagée, à Beauvais. <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/nos-actualites/maison-du-thil-la-colocation-alzheimer>

PAROLES DE BÉNÉVOLES : CINQ ÉQUIPES TÉMOIGNENT



AIME LA PLAGNE (Savoie)

Marie-Laure Paviet,

responsable de l'équipe des Petits Frères des Pauvres
des Versants d'Aime

Quelles sont les caractéristiques des personnes accompagnées à Aime ?

Les personnes âgées que nous accompagnons peuvent avoir des revenus supérieurs à la moyenne des personnes accompagnées par les Petits Frères des Pauvres mais elles sont extrêmement isolées. Nous couvrons le canton, c'est-à-dire Aime et les villages et hameaux environnants. Les personnes que nous accompagnons sont majoritairement des femmes, veuves, signalées par les services sociaux, par les médecins. Il y a des personnes originaires de ces villages, certaines revenues à la retraite et quelques nouvelles arrivantes, extérieures au département. La spécificité de notre territoire, c'est la grande différence entre la vie l'été et la vie l'hiver. Quand on est âgée et seule, on est isolée, surtout l'hiver. Il y a l'enneigement dans les petits villages et hameaux à 1 000 mètres d'altitude, les personnes âgées ont des difficultés à se déplacer sur la neige, il faut déneiger devant sa maison, il y a des risques de chutes, de prendre froid. Les journées sont plus courtes, c'est difficile de se mobiliser à sortir. Il y a également des problèmes d'accessibilité, les personnes âgées vivent essentiellement en maison (parfois une maison familiale, celle des parents) avec une architecture à étage, des escaliers, des marches, des terrains qui ne sont pas plats. Enfin, pour les personnes qui ont de la famille, beaucoup de proches ont quitté le département, d'autres sont des saisonniers qui travaillent dans le coin en hiver et ailleurs l'été.

Quel est la spécificité de l'accompagnement sur ce territoire montagneux ?

Déjà, les bénévoles de l'équipe s'engagent à prendre leur voiture pour aller au domicile des personnes, c'est un peu compliqué en hiver mais ça se fait ! La moitié des bénévoles sont des actifs et tous

connaissent très bien le territoire et ses habitants. Nous allons vers les personnes âgées l'hiver et l'été nous les invitons à aller à l'extérieur, ce sont elles qui viennent vers nous. Nous allons les chercher pour des temps collectifs. Avec les jours plus longs, on a l'impression d'avoir plus de temps pour organiser les sorties, les déplacements. Au départ, il faut vraiment faire de la visite à domicile, personnalisée, individuelle car il faut

donner à ces personnes âgées l'envie de ressortir. Notre volonté, c'est aussi d'aller au cœur des villages car il y a des aînés isolés qui ne sont pas repérés par les services sociaux et les partenaires. Les gens de la montagne ont une certaine pudeur à demander de l'aide. Le territoire est petit, tout le monde se connaît. C'est difficile de créer des relations avec certaines personnes. Que va dire la famille si je suis accompagnée par les Petits Frères ? Que vont en penser les voisins ? Si l'on est aidé par une associa-

tion, c'est afficher qu'il y a des manques. Et cela peut être difficile à accepter. Même si l'accompagnement permet de faire des projets, d'avoir des envies spécifiques, comme une dame qui adore qu'on lui mette du vernis à ongles. C'est tout bête mais personne ne le lui faisait. Il y a bien sûr des solidarités de voisinage mais parfois ça ne suffit plus car l'isolement de la personne est vraiment fort et des voisins nous alertent. Certaines personnes sont en souffrance, insatisfaites et peuvent faire le vide autour d'elles. Comme tout le monde se connaît, il y a aussi des rancœurs, des inimitiés, du passif et l'écoute ne sera pas neutre. Dans une ville, ça peut passer inaperçu mais dans un hameau, ça se cristallise. Le « père Machin », on va lui déneiger sa porte mais on ne va pas l'écouter pendant une heure. Les voisins ne sont pas des amis, l'aide de voisinage est ponctuelle. Pour le relationnel, l'écoute, les Petits Frères des Pauvres sont là.

Les gens de la montagne ont une certaine pudeur à demander de l'aide. Si l'on est aidé par une association, c'est afficher qu'il y a des manques.

Comment l'équipe des Petit Frères des Pauvres se fait connaître sur ce territoire ?

C'est important de nous faire connaître, nous sommes la première équipe des Petits Frères des Pauvres créée en Savoie. Nous travaillons toute l'année avec nos partenaires de proximité comme les services sociaux, l'espace associatif cantonal, les professionnels de la santé, les autres associations d'Aime, la médiathèque où nous faisons une permanence un jeudi par mois. Les relations sont un peu plus compliquées avec certaines structures de services à la personne qui ont peur que l'on mette en défaut la qualité de leurs prestations alors que nous sommes là pour agir en complémentarité. Ce qui est bien, c'est que tout le monde se connaît et que souvent, c'est plus facile d'aller voir directement un partenaire ou de lui téléphoner

de façon spontanée. Quand on a organisé un Noël solidaire avec, et des personnes âgées isolées et des saisonniers qui se retrouvaient tout seuls, on a réussi à tout mettre en place très vite car nous sommes dans la proximité.

Chaque été, nous faisons le marché d'Aime. On a un stand où nous vendons des confitures et des sirops de menthe bio. C'est important d'être visibles le jour où de nombreuses personnes âgées se déplacent. La mairie a mis en place des navettes le jour du marché, elles y viennent et en profitent pour aller à la maison de santé. Elles viennent discuter avec nous, nous pouvons repérer les personnes qui pourraient bénéficier de notre accompagnement et nous sensibilisons aussi les plus jeunes à l'isolement de nos aînés. ●



AMBERT (Puy-de-Dôme)

Claude Multier,

responsable de l'équipe des Petits Frères des Pauvres d'Ambert

Quelles sont les caractéristiques des personnes accompagnées à Ambert ?

Nous accompagnons des personnes âgées de 65 à 94 ans, très différentes : des personnes qui habitent en EHPAD, des personnes qui vivent à domicile, qui résident à Ambert et dans les villages environnants. Nous accompagnons, par exemple, une dame de 74 ans qui doit repasser son permis de conduire et qui habite dans un endroit tellement isolé que l'on ne peut

s'y rendre qu'en 4x4. Il m'arrive de l'emmener à l'auto-école. La problématique des distances et du transport sur notre territoire complique énormément les choses pour des personnes âgées isolées géographiquement avec de faibles revenus. Même si la ville est

économiquement dynamique avec la présence d'entreprises, une offre de commerces et de services de santé (une maison médicale va être construite), avec un marché très prisé, Ambert reste une ville enclavée entourée de montagnes avec peu de moyens de transport hormis la voiture et des temps longs de trajet. Avec le rapprochement généré par la communauté de communes, le CIAS va mettre en place un service de transport à la demande dans les petites communes mais ce n'est pas encore mis en route. Nous ac-

compagnons essentiellement des aînés aux parcours de vie difficiles et qui cumulent isolement, précarité et fragilités psychiques. Ils sont complètement seuls, sans amis, sans réseaux, leurs problématiques ont éloigné l'entourage. Et dans le centre-ville, nous avons l'impression qu'il y a une baisse des solidarités de voisinage, c'est chacun chez soi.

« La problématique des distances et du transport sur notre territoire complique énormément les choses pour des personnes âgées isolées géographiquement avec de faibles revenus »



Comment se passe l'accompagnement des aînés à Ambert ?

Notre accompagnement se fait au domicile des personnes et nous proposons aussi un accueil dans notre local trois fois par semaine, les mardis, mercredis et jeudis de 10h à midi. À chaque permanence, une dizaine de personnes accompagnées se retrouvent, discutent, les bénévoles sont à l'écoute, nous savons que le contact humain est essentiel pour ces personnes âgées très isolées. Nous proposons également des sorties, c'est important pour des aînés qui n'ont plus trop l'habitude de pouvoir se déplacer. Et nous allons organiser, cette année, notre premier Noël solidaire avec la mairie. Sans oublier les personnes âgées que nous transportons pour faire des courses, pour aller à un rendez-vous administratif, on discute beaucoup en voiture ! Sur des territoires très ruraux où il y a énormément de kilomètres à faire, cela peut être un vrai frein pour les bénévoles. Il y a aussi une fragilité financière chez certains bénévoles. Nous savons que des personnes âgées habitant à 40 kilomètres sont très isolées mais nous n'avons pas de solutions actuellement. Nous réfléchissons à trouver des bénévoles encore

plus en proximité des aînés isolés ou à mettre en place des permanences annexes pour répondre aux problématiques de territoire tout en gardant notre cohésion d'équipe et en limitant les trajets. Notre équipe de bénévoles s'est beaucoup constituée par le bouche à oreille et a permis à des habitants qui ne se connaissaient pas de se découvrir et de faire jouer la solidarité quand l'un de nous a un souci. Nous avons une bénévole de 90 ans très active qui fait de l'accompagnement à domicile.

Avec qui les Petits Frères des Pauvres sont partenaires ?

Nous sommes en étroite partenariat avec la mairie à qui appartient notre local, les assistantes sociales qui nous font de nombreux signalements. Nous n'avons pas encore réussi à collaborer avec le CLIC, nous les avons rencontrés mais il n'y a eu aucun signalement. Nous avons un partenariat très efficace avec l'ADMAR qui nous a signalé plusieurs personnes. Nous ne sommes pas en concurrence, les Petits Frères des Pauvres ne sont pas une structure d'aide à domicile, nous collaborons en complémentarité. ●



ANNONAY (Ardèche)

Alex Petit, Annie Dachis et Bernard Jeantet, bénévoles des Petits Frères des Pauvres d'Annonay et membres du Conseil d'équipe

Quelles sont les caractéristiques des personnes accompagnées à Annonay ?

Nous accompagnons des personnes âgées de 60 à 92 ans qui résident soit dans le centre ancien, soit dans les HLM en périphérie, des personnes en EHPAD et en résidences autonomie. Ce sont souvent des personnes avec des parcours de vie cabossés, des personnes malades, la plupart en rupture familiale. Nous sommes proches de la vallée du Rhône qui est un passage de flux migratoire et la ville a une politique sociale et un tissu associatif riche qui attirent des populations en situation de fragilité. Le vieillissement à venir de cette population va nécessiter des approches nouvelles pour son accompagnement. Les personnes âgées que nous accompagnons n'ont souvent plus de solutions sociales avec des problématiques importantes comme l'alcoolisme ou des

troubles psychologiques complexes. Et il y a aussi un manque de solidarité avec des voisins qui ne sont pas forcément très vigilants envers ces personnes âgées extrêmement fragilisées et isolées. Nous sommes obligés d'adapter notre accompagnement, ces personnes sont très solitaires, enfermées dans leur précarité, avec une grande pudeur aussi et c'est très difficile de mettre en place du collectif. Nous arrivons à faire des sorties mais elles ne concernent que quelques personnes. Nous privilégions donc l'accompagnement individuel. Nous espérons bientôt avoir un local pour pouvoir favoriser des actions collectives.

À Annonay, nous sommes proches de la vallée du Rhône qui est un passage de flux migratoire et la ville a une politique sociale et un tissu associatif riche qui attirent des populations en situation de fragilité.

Annonay est dans le programme cœur de Ville ?

Oui et la ville est en pleine rénovation. Il y a beaucoup d'habitats dégradés dans le centre historique. La ville a beaucoup perdu d'habitants et

depuis les années 70, il y a un fort déclin industriel qui a chassé beaucoup de monde et a appauvri la ville. Dans Annonay même, il y a une concentration significative de personnes âgées issues de milieu ouvrier.

La ville d'Annonay s'étage sur des collines escarpées, au carrefour de deux rivières, avec des rues étroites en pente où la marche à pied n'est pas aisée. Annonay dispose de navettes qui circulent dans la ville avec un tarif plutôt accessible mais une personne de 82 ans que nous accompagnons qui va tous les jours au cimetière prend la navette à l'aller mais rentre à pied car elle n'a pas les moyens de se payer un aller-retour. En revanche, la ville est mal desservie vers l'extérieur, il n'y a plus de gare, la région a mis en place des cars mais celui qui va sur Lyon est cher, ce n'est pas à la portée de toute le monde. Les cars départementaux pour St Etienne et Valence sont beaucoup plus abordables. En plus, beaucoup de commerces et services ont fermé dans le centre-ville et l'offre s'est beaucoup concentrée dans la zone commerciale de Davézieux à la périphérie de la ville, y compris pour des établissements bancaires, des mutuelles, des opérateurs téléphoniques. Une délocalisation qui pénalise les personnes âgées et les personnes pauvres qui n'ont pas de véhicule. Heureusement, il y a un supermarché avec des prix abordables tout près du centre et qui est en train de s'agrandir. En ce qui concerne la santé, nous échappons à la désertification médicale avec, à l'hôpital, la venue de nombreux médecins d'origine étrangère. Un cabinet médical est ouvert tous les jours de 8 h à 22 h pour désengorger les urgences. En revanche,

les médecins ne se déplacent presque plus. Et de plusieurs maisons de santé ont ouvert ces dernières années en milieu rural. En revanche, c'est catastrophique pour les spécialistes, de nombreux professionnels de santé refusent les gens à la CMU. Une personne que nous accompagnons a essuyé sept refus !

Comment l'équipe se développe ?

Nous avons toujours du mal à repérer les personnes âgées isolées qui vivent dans le centre historique alors que de nombreux aînés y vivent seuls. Il y a énormément d'invisibles ! Nous souhaitons aussi nous développer dans les communes autour d'Annonay qui ne sont pas très bien desservies. Les petits hameaux ne sont accessibles qu'en voiture. Et nous avons des candidats bénévoles avec de faibles revenus qui ne peuvent pas prendre en charge des frais de transport. Et pourtant, la solitude y est importante avec, ici, encore beaucoup d'anciens agriculteurs veufs ou célibataires très isolés. Nous avons rencontré les quatre maires des communes en périphérie qui sont sensibles à la question d'isolement des aînés et des signalements vont nous être adressés. Nous souhaitons aussi travailler avec les bailleurs sociaux publics qui n'ont pour l'instant pas encore répondu favorablement à nos différentes sollicitations. Enfin, nous voulons accueillir plus de bénévoles mais la précarité des personnes que nous accompagnons peut rebuter certains citoyens qui veulent s'engager car nous sommes loin de l'image du grand parent qu'ils ont connu. ●

CHAMBERY (Savoie)

Jean-Louis Beratto,
bénévole de l'équipe du bassin
chambérien

Quelles sont les caractéristiques des personnes accompagnées à Chambéry ?

Nous accompagnons des personnes âgées isolées à domicile, en EHPAD et en résidences autonomie. Beaucoup sont très âgées et ont perdu toutes leurs relations privilégiées, auxquelles s'ajoutent des distances familiales, des proches partis s'installer ailleurs, et il peut aussi exister de grosses difficultés intra familiales. On est en Savoie, un nombre important de personnes que nous accompagnons est issu des vagues d'immigration des années 60 et elles se trouvent isolées en vieillissant avec un isolement encore plus fort. J'accompagne une dame d'origine italienne dont la seule famille est son frère âgé lui aussi, avec de faibles revenus, qui vit en Italie et qui ne peut pas se déplacer quand il y a un souci. Il y a aussi des personnes qui



se sont installées en région parisienne, qui reviennent ici à la retraite et dont les enfants sont restés en Île-de-France. Elles pensaient retrouver des amis de leur âge mais quand ils disparaissent, ces personnes se retrouvent toutes seules.

Dans l'ensemble, ces aînés habitent Chambéry intra-muros mais elles sont très peu mobiles, ne sortent plus. Les personnes en EHPAD sont confrontées aux problématiques de vieillissement cérébral et le rapport à l'autre est complètement perturbé.



Dans les immeubles anciens du centre-ville, de plus en plus de personnes âgées se retrouvent isolées, entourées d'autres personnes âgées isolées dans des immeubles occupés par des professions libérales qui repartent le soir ou avec un fort turn-over de voisins qui travaillent, sont centrés sur leur famille et ne les fréquentent pas. Et ce n'est pas facile de faire la connexion avec des personnes âgées qui ne sortent pas. Les nouveaux voisins ne savent pas qu'au 4^e étage, il y a une dame toute seule de 93 ans, il n'y a pas de possibilité d'aide immédiate. Les aînés ont une nostalgie du quartier qu'elles ne reconnaissent plus, celui où l'on avait tous emménagé en même temps, où l'on se connaissait, l'on partageait des choses communes, où il n'y a plus d'écho et, face à cette anonymisation de leur vie, elles deviennent méfiantes et inquiètes.

Comment se concrétise l'accompagnement des Petits Frères des Pauvres à Chambéry ?

Nous travaillons beaucoup avec le service social de l'hôpital qui nous sollicite pour des personnes âgées malades qui n'ont aucun contact, le CCAS, le conseil départemental et une unité mobile de gériatrie. Nous avons aussi un partenariat avec un bailleur social qui nous signale des personnes âgées. Très souvent, les personnes que nous accompagnons ont des parcours complexes, que ce soit physiquement ou psychologiquement et nos actions se concentrent sur de l'individuel avec des visites à leur domicile. Quand on évoque des projets de sorties, il y a une adhésion immédiate mais ça devient de plus en plus compliqué

au fur et à mesure que la concrétisation se rapproche. Les visites ont pour objectif que le temps partagé soit générateur d'un effet de présence et de permettre à la

personne accompagnée de sortir de son quotidien routinier où elle ne croise que le kiné ou les aides ménagères, et surtout pour celles qui ne sortent plus, d'être « vivantes ». Ma dernière visite à la personne que j'accompagne a été l'occasion pour elle de me montrer des photos d'elle plus jeune, cette réactivation de la mémoire lui a donné de l'allant !

Est-ce que la ville s'investit dans la lutte contre l'isolement des aînés ?

Déjà, à Chambéry, nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très riche qui permet de faire des activités pour les personnes aux revenus modestes. Des réflexions sont menées,

que ce soit au niveau du CLIC, du CCAS et des initiatives émergent comme le soutien à la colocation intergénérationnelle, comme de l'habitat partagé en habitat social où des étudiants en colocation ont pour mission de créer du lien social avec les personnes âgées de l'immeuble. Le maintien de commerces en centre-ville permet pour les personnes âgées qui peuvent sortir de pouvoir continuer à avoir une vie du quotidien. Certaines ont encore l'énergie d'aller au bout de la rue discuter avec des commerçants. Ce qui les tient, c'est ça, c'est ce maillage de proximité, ce sont les liens qu'elles créent encore. La ville a mis aussi en place le « Vélo bulle », un service de triporteurs électriques pour se déplacer en centre-ville et qui est gratuit pour les plus de 65 ans, c'est un moyen de locomotion convivial et ludique qui est proche du domicile des personnes âgées qui vivent dans le centre. ●

« On est en Savoie, un nombre important de personnes que nous accompagnons est issu des vagues d'immigration des années 60 et elles se trouvent isolées en vieillissant avec un isolement encore plus fort. »



VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Agnès Loye,

responsable de l'équipe des Petits Frères des Pauvres de Vaulx-en-Velin

Quelles sont les caractéristiques des personnes accompagnées à Vaulx-en-Velin ?

Nous accompagnons des personnes qui viennent de plusieurs quartiers : des résidents d'EHPAD, des personnes âgées qui vivent ici depuis longtemps, et sur le quartier du Mas du Taureau, des personnes de 50 à 87 ans confrontées, pour beaucoup, à la grande précarité, des ruptures de vie, des addictions, des problèmes psychologiques ou psychiatriques et qui peuvent faire preuve de violence. Nous organisons un accueil avec un repas dans les cinq quartiers où nous intervenons, et nous avons aussi un accueil dans un foyer Adoma avec qui les Petits Frères des Pauvres ont une convention de partenariat. Beaucoup de personnes que nous accompagnons sortent peu, ne connaissent pas leurs voisins. Le quartier du Mas du Taureau est en pleine rénovation urbaine et certaines d'entre elles ont été relogées plusieurs fois pour permettre la destruction des immeubles. Une dame que nous accompagnons se retrouve actuellement toute seule dans sa cage d'escalier car elle n'a pas de solution de relogement. Le foyer Adoma a été reconstruit au bout d'un parking, les studios sont agréables mais les résidents sont complètement isolés, éloignés de tout, surtout le week-end. Nous accompagnons beaucoup des personnes aux parcours très complexes, qui cumulent vieillissement, pauvreté, ruptures familiales, fragilités psychologiques et pour lesquelles il n'y a plus vraiment de solution sociale.

Nous accompagnons beaucoup de personnes aux parcours très complexes, qui cumulent vieillissement, pauvreté, ruptures familiales, fragilités psychologiques et pour lesquelles il n'y a plus vraiment de solution sociale.

Quelles sont les spécificités de l'accompagnement à Vaulx ?

Nous faisons des visites à domicile mais des personnes accompagnées n'ont plus confiance, ne veulent plus ouvrir leur porte car elles ont peur que nous venions avec une assistante sociale et qu'elles soient obligées de quitter leur logement. D'où l'intérêt des accueils que nous avons mis en place chaque semaine avec le repas du midi. Nous préparons avec les personnes que nous accompagnons le repas, elles participent à l'épluchage des légumes, au débarrassage de la table et l'après-midi, il y a des jeux, des discussions. Nous veillons à leur donner le surplus

des repas quand elles rentrent chez elles. Toutes ces personnes sont heureuses des liens avec les Petits Frères des Pauvres, elles savent qu'elles sont reconnues comme des personnes et non pas comme un numéro de dossier social. En revanche, nous avons beaucoup de mal à trouver des bénévoles du quartier. Les gens ont tellement de problèmes, toutes nos tentatives de les accueillir se sont soldées

par un échec. Et le quartier du Mas du Taureau et les situations complexes que nous rencontrons font peur aux candidats bénévoles qui viennent d'autres quartiers.

Vous avez mis en place de nombreux partenariats ?

Le bailleur social Alliade Habitat nous signale des personnes en situation d'isolement et de précarité. Et un autre bailleur social, Est Métropole Habitat, souhaite nous rencontrer pour nous signaler des locataires. Nous sommes aussi en lien avec le CMP (centre médico-psychologique), un cabinet infirmier qui a fait le choix

d'intervenir dans le quartier, le réseau Intermède (avec des infirmières et infirmiers détachés par les Hospices civils de Lyon et dont le travail consiste ici à accompagner des résidents du foyer Adoma en rupture de soins et des personnes âgées en très grande fragilité à domicile), l'assistante sociale de la police qui oriente vers nous des personnes très isolées pour essayer de recréer du lien avec eux. C'est également une personne ressource pour nous face aux situations difficiles que nous pouvons rencontrer. Nous avons aussi des contacts réguliers avec l'association « Vie Libre » qui lutte contre l'alcoolisme. Les relations avec la mairie sont peu nombreuses. On a parfois l'impression que les problématiques des personnes âgées ne sont pas prioritaires. ●



LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

SYNTHÈSE DES 15 PRÉCONISATIONS

Mieux observer l'isolement des aînés sur les territoires

- **Préconisation n°1** : Mieux mesurer de façon officielle l'isolement relationnel
- **Préconisation n°2** : Mettre en place un portail qui coordonne, valorise et évalue toutes les actions de lutte contre l'isolement de nos aînés
- **Préconisation n°3** : Intégrer dans la nouvelle Agence nationale de cohésion des territoires la lutte contre l'isolement de nos aînés

Construire des actions au plus près des territoires

- **Préconisation n°4** : Prioriser rapidement des actions sur les territoires à risque en matière d'isolement des aînés : Quartiers Politique de la Ville et les régions Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine
- **Préconisation n°5** : Construire une politique territoriale de proximité de lutte contre l'isolement des aînés
- **Préconisation n°6** : Permettre à nos aînés de réinvestir leur territoire

Sensibiliser le grand public et encourager la citoyenneté

- **Préconisation n°7** : Rendre visible l'isolement des personnes âgées avec des actions de sensibilisation du grand public
- **Préconisation n°8** : Encourager l'engagement citoyen et les solidarités de proximité
- **Préconisation n°9** : Dénoncer la marchandisation du lien social et promouvoir le bénévolat d'accompagnement

Promouvoir des solutions d'habitat adaptées aux territoires

- **Préconisation n°10** : Favoriser les projets d'habitat intergénérationnel qui impliquent les jeunes et les aînés
- **Préconisation n°11** : Développer l'habitat temporaire en milieu rural

Favoriser le quotidien des aînés sur tous les territoires

- **Préconisation n°12** : Favoriser le maintien des services et commerces de proximité
- **Préconisation n°13** : Développer le transport à la demande
- **Préconisation n°14** : Développer les lieux de convivialité et les commerces itinérants
- **Préconisation n°15** : Lutter contre l'exclusion numérique des aînés

MIEUX OBSERVER L'ISOLEMENT DES AÎNÉS SUR LES TERRITOIRES

Préconisation n°1

Mieux mesurer de façon officielle l'isolement relationnel

Depuis l'étude sur l'isolement relationnel de 2003, l'INSEE a réalisé une batterie de questions consacrées à l'isolement dans son enquête « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » en 2006, 2011 et 2015. Les derniers résultats de 2015 sont parus dans la note Insee Première n° 1770 en septembre 2019. Avec des tranches d'âge pour les plus âgés aussi différentes de celles que nous avons privilégiées (2 tranches, 50-64 ans et 65 ans et plus pour l'INSEE ; 7 tranches échelonnées de 60 à 90 ans et plus pour les Petits Frères des Pauvres), il nous est impossible de donner un comparatif fiable entre les résultats produits par l'INSEE et nos propres données. C'est d'ailleurs la faille majeure des rares statistiques officielles sur le sujet avec des paramètres méthodologiques très variables (âge, réseaux de sociabilité, nombre de contacts).

Il est donc indispensable d'**avoir des données officielles moins globales, plus affinées au niveau des tranches d'âge des 60 ans et plus**, qui analysent les critères des principaux réseaux de sociabilité reconnus, **qui tiennent compte des différentes échelles territoriales et des évolutions sociétales** comme l'isolement numérique. Bien sûr, la **mesure de la qualité de la relation** est incontournable mais il nous paraît aussi essentiel d'engager une réflexion sur la pertinence d'inclure les professionnels (commerces de proximité, réseaux de santé, services à domicile) comme un cercle de sociabilité même s'il s'agit de relations de service. Les aînés indiquent, en priorité, le maintien des commerces comme essentiels dans la lutte contre l'isolement.

Préconisation n°2

Mettre en place un portail qui coordonne, valorise et évalue toutes les actions de lutte contre l'isolement de nos aînés

De plus en plus d'acteurs, qu'ils soient publics, associatifs voire privés, ont conscience que l'isolement de nos aînés est devenu un véritable enjeu de cohésion sociale. De nombreuses initiatives se multiplient, portées par des acteurs uniques ou des acteurs qui agissent en partenariat. Nous avons constaté qu'il était très compliqué d'avoir une vision exhaustive de tout ce qui est mis en place. Chacun expérimente,

innove de son côté. Certaines actions sont similaires, d'autres ont été lancées il y a plus de dix ans, stoppées et reprises par d'autres sans possibilité d'appréhender les points positifs et les faiblesses des projets. Quelques acteurs ont mis en place des catalogues en ligne (parfois uniquement accessibles sur adhésion) de leurs actions (Banque des Territoires, Monalisa, RFVAA, UNCASS, ODAS...) mais il n'existe, à ce jour, aucun portail unique pour connaître les actions mises en place ou les projets en construction.

L'intérêt d'un tel portail permettrait également **de faciliter le travail de coordination et d'évaluation des acteurs, les contacts et les partages d'expérience**. Il pourrait aussi proposer une boîte à outils sur la construction de projets, l'évaluation, les subventions et appuis financiers existants et valoriser des témoignages de tous les acteurs mobilisés dans la lutte contre l'isolement de nos aînés, de citoyens engagés et de personnes âgées.

Préconisation n°3

Intégrer dans la nouvelle Agence nationale de cohésion des territoires la lutte contre l'isolement de nos aînés

L'isolement des personnes âgées est relationnel mais aussi territorial et environnemental, en prise directe avec les politiques d'aménagement des territoires, que ce soit en termes d'accessibilité des espaces publics, de maintien des services et commerces de proximité, de mobilités, d'habitat, d'exclusion numérique. Une loi du 22 juillet 2019 a acté la création de l'Agence nationale de cohésion des territoires dont l'action « *cible prioritairement, d'une part, les territoires caractérisés par des contraintes géographiques, des difficultés en matière démographique, économique, sociale, environnementale ou d'accès aux services publics, avec une attention particulière accordée aux zones mentionnées à l'article 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et, d'autre part, les projets innovants* ». Les Petits Frères des Pauvres souhaitent que cette toute nouvelle Agence nationale de cohésion des territoires, qui va être lancée début 2020, intègre dans son programme « Territoires engagés », la lutte contre l'isolement des personnes âgées dans ses programmes nationaux territorialisés et favorise **la sécurisation des financements afin de pérenniser les initiatives portées localement**.

CONSTRUIRE DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Préconisation n°4

Prioriser rapidement des actions sur les territoires à risque en matière d'isolement des aînés : Quartiers Politique de la Ville et les régions Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine

L'un des enseignements essentiels de notre étude est l'identification de territoires à fort risque d'isolement : d'une part les Quartiers Politiques de la Ville et d'autre part, deux régions administratives : Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Pour les QPV, il y a urgence à considérer **l'isolement des personnes âgées comme une priorité** car elles sont également confrontées à des problématiques sociales qui renforcent leur isolement. Les nombreux programmes de renouvellement urbain mis en place par l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) ne tiennent pas encore complètement compte, malgré des efforts, de la dimension humaine essentielle à l'amélioration de la vie de tous les habitants de ces quartiers. Nous appelons à leur meilleure prise en compte pour la prochaine génération de programmes. La réflexion puis la mise en place d'actions envers un public âgé devront, bien entendu, tenir compte des disparités territoriales entre les QPV où les problématiques peuvent être différentes d'un quartier à un autre.

Je me sens mourir ici. Je me bourre d'anti-dépresseurs. Je me cramponne, y'a des fois, je me dis je vais pas tenir. Je suis venue ici parce que j'étais obligée, j'avais pas le choix. J'ai une petite retraite de 800 €, je ne peux pas aller ailleurs.

Aline, 81 ans, Saint-Denis

Pour les deux régions où nous pointons un fort risque d'isolement pour les aînés, il nous paraît essentiel que les pouvoirs publics et les différents acteurs des territoires se coordonnent pour lancer rapidement des actions concrètes de lutte contre l'isolement des habitants âgés et de rechercher des données plus approfondies aux niveaux départemental et communal afin de **mieux adapter les actions aux territoires de proximité**.

Préconisation n°5

Construire une politique territoriale de proximité de lutte contre l'isolement des aînés en associant tous les acteurs locaux qui peuvent avoir un rôle à jouer dans la lutte contre l'isolement de nos aînés : collectivités territoriales, acteurs du logement, entreprises, artisans, commerçants, établissements bancaires, acteurs associatifs, professionnels de santé, citoyens.

Les échelons territoriaux de lutte contre l'isolement de nos aînés sont ceux de la proximité : en priorité la commune qui est le premier acteur de proximité et le département. Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements qui se sont constitués, pour la plupart, de façon volontaire et qui permettent la mutualisation des moyens et le développement d'équipements, de services et de solidarités en faveur des habitants. Certains territoires, notamment dans les années 2010 et en ce qui concerne l'Île-de-France, ont toutefois fait l'objet d'intercommunalités imposées dont la structuration est toujours inachevée et génère des difficultés de gestion ainsi qu'un éloignement des centres de décision. Dans les structures les plus intégrées, comme les communautés urbaines, l'habitant est parfois loin de ces structures centralisées qui ne tiennent pas forcément compte de la diversité des territoires en proximité.

L'intérêt de **construire une politique territoriale de proximité pour lutter contre l'isolement des aînés est de pouvoir associer plus facilement tous les acteurs présents sur le territoire, de s'appuyer sur leurs connaissances et leurs compétences territoriales**, y compris des acteurs auxquels on ne pense pas forcément alors qu'ils ont un rôle essentiel de veille et de repérage des personnes âgées les plus isolées : le commerçant, le bailleur, le livreur de fioul, etc. La lutte contre l'isolement des aînés doit impérativement se construire en proximité avec l'ensemble des acteurs du territoire, y compris les citoyens qui ont une parfaite connaissance de leur territoire et une volonté de s'engager au plus près. La commune, échelle de proximité, doit être au cœur de ces réseaux locaux.

Zoom sur le Petit café de Prémery, avec Nathalie Gemza, coordinatrice de développement social des Petits Frères des Pauvres de la Nièvre

Quelle est la spécificité de l'isolement des personnes âgées dans un territoire aussi rural que Prémery ?

En milieu rural, la solitude et la souffrance sont renforcées, car les personnes rencontrent aussi des problèmes de transport et l'éloignement géographique complexifie ou rend impossible l'établissement de liens sociaux. Ce milieu rural habitué à une veille « naturelle » peut vivre plus cruellement l'indifférence, ou la solitude. La vie d'avant où la proximité, la surveillance, l'attention existaient, cette vie a changé. Les personnes accompagnées sont dans le regret, l'amertume et ne sont pas tentées par une nouvelle vie sociale. On ne se plaint pas ou moins de l'isolement, – nous repérons d'ailleurs plus difficilement les situations de souffrance –, les personnes âgées ont appris à se débrouiller, à se passer des choses, à tarder à demander de l'aide. On constate aussi un sentiment d'urgence, de survie, d'inquiétude et d'insécurité du fait de services qui disparaissent (médecins, pharmacie, services publics, la Poste ...). C'est ça, la priorité en milieu rural. À cela, se rajoute, la connexion internet qui est difficile, on n'a donc pas ou moins accès aux sites, aux réseaux. Enfin, la culture des loisirs existe peu ou moins, on n'a pas eu l'habitude des loisirs. Travail agricole, ressources consacrées moins importantes, on va donc moins vers les autres, et seul, on ne se raccroche pas aux activités proposées, lorsqu'elles existent, et l'offre est de fait moins diversifiée. Les ressources sont, du moins pour les générations actuelles vieillissantes, plus faibles en milieu rural. Les épouses ont beaucoup travaillé avec leur mari, sans être déclarées, ou ont élevé leurs enfants et elles doivent faire des priorités financières, le choix entre le superflu et l'indispensable.

Le Petit café de Prémery, c'est quoi ?

En 2013, les bénévoles des Petits Frères des Pauvres de Prémery ont eu l'idée de mettre en place un petit café, tous les 15 jours, dans la commune pour toute personne isolée pouvant se déplacer, désireuse de passer un moment convivial, et familial. Six ans plus tard, ce petit café existe toujours. Les personnes âgées se retrouvent, dans une salle mise gracieusement à disposition par l'équipe municipale de Prémery, deux mardis par mois, toute l'année de 14 à 17 heures environ. L'objectif est de favoriser les échanges en groupe, entre amis, ou voisins, entre joueurs de cartes, entre



bricoleuses ou tricoteuses. Les retrouvailles commencent toujours par un accueil où on prend et donne des nouvelles sur les 15 derniers jours passés. On s'inquiète des absents, de la santé des uns des autres, on prend soin des autres, et on constate que l'on compte pour les autres. On cherche du regard ceux que l'on a quittés deux semaines avant, pour s'installer avec eux, rejoindre les copines... Beaucoup ont soigné leur apparence comme en témoignent les tenues, la nouvelle coiffure, les bijoux. Autour du café et des gâteaux, les échanges démarrent, souvenirs, rires, partage des soucis, des émotions, commentaires sur l'actualité... Au minimum, le petit café réunit une trentaine de participants et la fréquentation peut atteindre 50 personnes.

C'est un rendez-vous attendu ?

Oui ! Plusieurs fois, les bénévoles ont réfléchi à supprimer quelques rencontres, fermer durant les semaines d'été, reporter les dates de rencontres, à chaque fois, les participants se sont exprimés, « *on l'attend notre petit café, c'est long sans petit café, on est content de se retrouver* ». Quelques essais de changement dans la forme ont été tentés mais ce qui importe avant tout, ce sont les retrouvailles, partager avec ceux que l'on connaît, qui ont vécu sur ce territoire, traversé les mêmes difficultés, les mêmes périodes, se souvenir avec respect de la vie passée. Et ce rendez-vous est rendu possible parce que la salle est bien identifiée, accessible à tous, au cœur du village, à proximité de l'EHPAD. Notre préoccupation reste de faire connaître aux personnes les plus éloignées, les plus seules ou celles qui traversent des moments difficiles, ce temps de rencontres dans les communes les plus petites et / ou les moins proches. Enfin, sur un territoire qui compte environ 41 habitants au km², il faut un nombre suffisant de chauffeurs qui aient la capacité de rejoindre des habitats isolés et éloignés pour aller chercher et ramener les participants. ●

Préconisation n°6

Permettre à nos aînés de réinvestir leur territoire

- **Faciliter les mobilités de proximité, une action indispensable contre l'isolement des aînés.**

En améliorant l'aménagement urbain : un aménagement de l'espace public adapté (bancs, trottoirs, passages protégés...) va permettre aux personnes âgées de pouvoir sortir dans leur périmètre de déplacement et de mieux se réapproprier leur territoire de proximité.



Moi j'ai du mal au bout de cinq mètres, il faut que je m'asseye et il manque des bancs. Heureusement ici il y a beaucoup de terrasses où il y a des chaises, alors je demande.

Florence, 62 ans, Paris

« Je ne bouge plus. Avant avec mon amie, on a fait de la marche. Ce qui était embêtant c'est qu'il n'y avait pas de banc le long des routes de campagne. Je marche difficilement. Je piétine quand je fais mes courses et quand j'arrive ici ma soirée est fichue, je ne bouge plus. Voilà la perte d'autonomie que j'ai sur bien des choses et qui me met en colère. »

Mireille, 90 ans, dans un petit village de la Nièvre



Nous invitons les collectivités locales à ne pas mettre en place des aménagements dont le nom peut être stigmatisant comme des « bancs seniors ». Si des bancs publics sont adaptés aux personnes âgées, ils sont bien pour tout le monde, enfants, familles, promeneurs, sportifs...

En veillant à ce que les nouveaux modes de circulation ne soient pas pénalisants pour les aînés et ne fragilisent pas leurs déplacements.



Regardez les trottinettes, regardez les vélos qui grillent les feux ou qui roulent sur les trottoirs, c'est dangereux pour les gens qui ne sont pas en bonne santé ou âgés.

Florence, 62 ans Paris



En rendant les transports le plus accessible possible, que ce soit en terme d'offre de transport ou d'accessibilité pour les personnes à mobilité plus réduite.

- **Mettre en place des partenariats publics/associatifs afin de faciliter les sorties** de ceux qui ont du mal ou peur de sortir seuls, en s'appuyant sur l'engagement citoyen.

- **Développer des lieux d'animation et de convivialité là où habitent les aînés**

En milieu urbain, proposer des lieux ouverts à tous à proximité des lieux de vie des personnes âgées.

« Trop souvent, on construit un établissement pour personnes âgées avec des espaces de vie intérieurs qui peuvent éventuellement s'ouvrir vers l'extérieur. À Paris, à la maison Yersin¹, il y a l'immeuble qui accueille trois structures différentes pour personnes âgées avec une approche domiciliaire et nous avons un tiers lieu, le « T-Kawa » qui n'est pas dans la structure mais à côté et où les résidents qui fréquentent ce café de grande proximité viennent au même titre que les autres habitants du quartier. Le « T-Kawa » n'est pas un espace qui est dans la dynamique de l'établissement pour personnes âgées, c'est une démarche très différente et le café a été très rapidement adopté par les habitants du quartier. » François-Xavier Turbet Delof, directeur adjoint des établissements Petits Frères des Pauvres.

La Fondation des Petits Frères des Pauvres soutient « Les Petites Cantines », une association lyonnaise qui a pour but de lutter contre l'isolement et l'anonymat en ville grâce à un réseau de cantines intergénérationnelles de quartier « au pied des immeubles », ouvertes à tous en général cinq jours par semaine, midi et soir. L'objectif est de développer les liens de proximité et de promouvoir l'alimentation durable en proposant aux habitants et aux salariés d'un quartier de manger ensemble. Même si les personnes âgées

1. Polystructure inédite implantée dans le 13^e arrondissement de Paris, gérée par les Petits Frères des Pauvres, qui réunit une pension de famille, une résidence autonomie et une petite unité de vie.

ne sont pas les personnes qui fréquentent le plus ces petites cantines (15 % des clients ont plus de 60 ans), 78 % d'entre elles déclarent prendre plus de plaisir à manger depuis leur adhésion aux Petites Cantines. Les équipes des Petits Frères des Pauvres de Lille organisent des repas avec les personnes qu'ils accompagnent avec Les petites Cantines.

En milieu rural, proposer des alternatives face à la raréfaction ou disparition des lieux de convivialité.

● Développer des solutions d'habitat alternatif au plus près de la vie quotidienne des aînés

Les Petits Frères des Pauvres sont promoteurs de solutions alternatives d'habitat pour les personnes âgées depuis de nombreuses années. La volonté de l'Association est de mettre fin à cette offre duale (maison/ domicile versus entrée en établissement) pour développer d'autres formes d'habitat, offrant un réel choix pour répondre à des besoins et aspirations extrêmement diverses. Au cours des dernières décennies, nous avons défendu le développement

Le jour où je ne pourrais plus rien faire, il faudra que j'aille dans une maison de retraite ou un hôpital, c'est obligé. Ici (à la résidence autonomie), ils sont très gentils, mais ils ne soignent pas. Dès qu'on a quelque chose, c'est l'hôpital. S'il faut une infirmière, elle est commandée pour venir nous soigner, mais autrement, s'il faut une assistance continue, ce n'est pas possible. Du moment qu'on est indépendant, ça va.

Yvonne, 88 ans, Lisieux

de l'hébergement temporaire, outil du maintien à domicile, et plusieurs formes d'habitat (et non d'hébergement) : petites unités de vie, domiciles regroupés, et depuis peu colocations pour des personnes présentant des troubles cognitifs, des solutions intégrées dans la cité et à taille humaine.



La vision de François-Xavier Turbet Delof,
directeur adjoint des établissements
Petits Frères des Pauvres

Comment mieux inclure les aînés dans la cité ?

Notre étude montre bien qu'il n'y a pas de politique globale personnes âgées/personnes handicapées en situation d'isolement intégrée dans une politique publique d'aménagement et une vision politique de société. Les personnes peuvent être fragilisées par leur état de santé mais la société, par son organisation, les rend vulnérables. Les politiques d'aménagement de l'espace public sont encore parcellaires et favorisent encore trop souvent les transports individuels (même s'il y a du changement dans les grandes villes), les initiatives alternatives de transport pour les aînés ne sont pas valorisées et ne sont pas englobées dans une politique globale de la mobilité. C'est la même chose pour les commerces de proximité dont le premier public sont les personnes âgées qui ont un périmètre de mobilité réduit, ne peuvent pas porter de grosses charges et vont faire leurs courses tous les jours. Cela leur donne, de plus, une occasion de sortir et de voir du monde. On continue à construire des villes tentaculaires, avec des centres commerciaux en périphérie

qui tuent la dynamique d'un grand nombre de villes. Il y a une volonté politique de ramener la population au cœur des villes mais, en même temps, les services publics disparaissent ou se raréfient. Les personnes âgées peuvent vraiment être un vecteur de redynamisation des centres villes et des centre-bourgs, il est primordial de les intégrer dans la cité. Arrêtons de construire des solutions de logement ou d'hébergement des personnes âgées en dehors de la ville et des structures trop importantes. Un grand groupe vient de présenter un nouveau projet de résidence autonomie nouvelle génération, c'est un énorme lotissement de cent places, cent maisonnettes adaptées avec tout le confort. Attention à ne pas créer de quartiers de vieux au sein des villes et de ne pas engendrer un effet excluant par rapport au reste de la population. Nous devons favoriser le maintien à domicile et proposer des solutions d'habitat dans la cité en construisant des projets intégrés à la ville.

Le modèle d'habitat de prise en charge médico-sociale de la perte d'autonomie a atteint ses limites, il est

en train de se spécialiser sur la très grande dépendance et la fin de vie en espérant que cette dernière étape de la vie ne soit pas uniquement centrée sur le soin mais aussi sur la qualité de l'accompagnement. Certaines personnes ont surtout besoin d'un espace rassurant et bienveillant pour y habiter mais pas forcément d'une organisation concentrée uniquement autour du soin. L'habitat inclusif est soutenu par les pouvoirs publics et la loi ELAN, même s'il faut être vigilant aux moyens déployés dans les années à venir. De nombreuses initiatives très intéressantes d'habitats partagés, d'habitats alternatifs se développent. Les personnes âgées souhaitent garder une autonomie de choix sur leur habitat, il faut l'entendre.

Est-ce que les nombreux projets de résidences autonomie, résidences services sont accessibles aux personnes âgées les plus modestes ?

Les résidences autonomie sont plus accessibles à des publics à faibles ressources car elles sont, la plupart du temps, habilitées à l'aide sociale. Les résidences services sont plutôt réservées à une population qui a les moyens ou un patrimoine important. Les résidences autonomie ont du mal à se remplir en zone urbaine, parce que, d'une part, les structures pour « vieux » n'ont pas une bonne image malgré leurs qualités (ce sont des structures adaptées et rassurantes), d'autre part il y a un ressenti de ségrégation lié à la concentration de personnes âgées sur un même site. Et dans ces résidences, les aînés n'ont pas l'assurance de pouvoir y finir leurs jours puisqu'un niveau moyen de dépendance peu élevé doit être respecté par le directeur. Ça peut être un frein rédhibitoire pour de nombreuses personnes âgées qui recherchent un domicile pour y rester jusqu'au bout de la vie.

Plusieurs pays expérimentent l'inclusion de personnes âgées très fragilisées dans la cité comme les quartiers « dementia friendly ». En quoi cela consiste ?

La ville d'Hambourg en Allemagne a mis en place une campagne pour favoriser la place des personnes qui ont des troubles cognitifs dans la ville. Il y a plusieurs dispositifs pour limiter les départs en établissement comme une offre d'habitat de logements regroupés (des logements adaptés, des logements réservés à de l'habitat temporaire, une colocation Alzheimer à proximité et un espace de rencontre) organisée autour d'un bailleur social et d'une structure d'aide à domicile qui fonctionne 24 heures sur 24. L'objectif est que la personne reste dans son cercle d'appartenance, dans une zone géographique où elle peut garder ses repères. Cette offre est complétée par une politique de formation des personnes qui fréquentent le quartier

pour les sensibiliser aux troubles cognitifs et favoriser la bienveillance : les commerçants, la police, les écoles, les entreprises. Du coup, il y a forcément un impact positif sur le regard qu'on peut avoir sur les personnes qui ont des déficiences. Le regard et les représentations sont en train de changer pour les personnes en situation d'handicap physique, il y a encore du chemin à parcourir pour les personnes atteintes de troubles psychiques ou mentaux. Ces initiatives permettent de rester au plus proche du quotidien mais elles ne peuvent fonctionner que si les services de droit commun sont opérants. Il est essentiel de soutenir fortement les services d'aide à domicile, les services de soins à domicile, ce qui n'est pas le cas actuellement en France où les moyens alloués sont insuffisants.

En France, dans les Landes, il y a un projet de « Village Alzheimer » inspiré d'une expérimentation similaire aux Pays-Bas. Je suis favorable à toutes les formes d'habitat alternatif mais celle-ci m'interroge. D'une part, parce que les moyens accordés à ce village sont très importants et que cela va être difficilement reproductible ailleurs, d'autre part, je ne suis pas

persuadé que ce soit une solution la plus intégrative possible. Je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure option pour changer la place et l'acceptation des personnes qui ont des troubles cognitifs dans notre société. Vu les moyens alloués, l'accompagnement va être de qualité mais ne risque-t-on pas de créer un ghetto de personnes Alzheimer ? Cela peut renvoyer l'image régressive que des personnes âgées fragilisées doivent être concentrées dans un endroit à part, ultra-protégé, et cela peut être dérangeant en terme de choix de société. Nous sommes dans un système où tout devient normé où l'on privilégie la protection avec des activités un peu artificielles : dans un établissement, on ne peut plus faire simplement de la cuisine avec les résidents, on propose un atelier culinaire thérapeutique. Pareil pour le jardinage, c'est forcément un jardin thérapeutique. La vieillesse ne se résume pas au thérapeutique. Permettons aux aînés de partager les plaisirs de faire des choses ensemble, de retrouver une place active. ■

Les personnes âgées peuvent vraiment être un vecteur de redynamisation des centres villes et des centre-bourgs, il est primordial de les intégrer dans la cité.

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ

Préconisation n°7

Rendre visible l'isolement des personnes âgées avec des actions de sensibilisation du grand public

Des actions simples et inclusives peuvent avoir un impact fort pour **rendre nos aînés plus visibles dans notre société et aider à faire changer les regards sur la vieillesse**. Les Petits Frères des Pauvres ont organisé, à Saint-Denis (93), à Marseille, à Nantes et dans le Gard, une exposition éphémère de portraits géants de personnes âgées. Une opération de sensibilisation du grand public qui a permis aussi aux personnes âgées de s'investir et de s'affirmer sur leur territoire.

Les pouvoirs publics peuvent aussi lancer une campagne officielle de sensibilisation, à l'instar de la campagne d'information sur la fin de vie lancée en 2017 et reprise en 2018.

L'éclairage de **Gwenaëlle Cavalié**, chargée de communication de la Fraternité régionale Ouest

Le projet « Regarde-moi » à Nantes a été une aventure incroyable avec plus de 180 personnes âgées photographiées dont 165 qui ont accepté d'être affichées en grand format dans des lieux emblématiques de Nantes. Ces personnes, en très grande majorité accompagnées par les Petits Frères des Pauvres, habitent Nantes et l'agglomération et sont isolées, recluses. Nous sommes allés là où elles vivent pour les prendre en photo : au domicile, à l'hôpital, dans des habitats précaires, dans un restaurant social, en EHPAD, dans un foyer d'hébergement transitoire... Elles ont accepté spontanément, avec, pour beaucoup, l'envie de porter notre message : rendre visibles les invisibles. Au-delà d'un remerciement à notre association pour ce qu'on



Regarde-moi a été pour les aînés isolés, une occasion de s'exprimer, d'être vu, d'être regardé, de pouvoir exister dans la ville.

leur apporte, « Regarde-moi » a été pour les aînés isolés, une occasion de s'exprimer, d'être vu, d'être regardé, de pouvoir exister dans la ville. La plupart des personnes âgées photographiées étaient fières d'être exposées et de se voir sur le mur du « Lieu unique », un lieu historique de Nantes, au cœur de leur ville. Mais aussi sur le mur du CHU, à l'école d'architecture et sous « Les nefs », un lieu culturel incontournable de Nantes. Elles étaient plus d'une centaine à s'être rendues sur place pour voir la mosaïque géante au Lieu unique. Parmi elles, des personnes qui n'étaient pas sorties de l'hôpital depuis trois ou quatre ans ! Grâce à « Regarde-moi », elles étaient bien là, face aux Nantais à dire « on existe, regarde-moi. » ●

Retour d'expérience d'Emmanuel Guary,

adjoint de direction de la Fraternité
régionale Occitanie sur l'exposition
« Regarde-moi »

L'exposition « Regarde-moi » sur le Gard a connu en mai dernier un immense succès. En quoi consistait-elle ?

« Regarde-moi » a été initié par les Petit Frères des Pauvres du Gard à la suite du succès rencontré par les équipes de Seine Saint-Denis puis de Marseille et de Nantes. Il s'agit, à travers une exposition de rue éphémère et participative, d'inviter les citoyens à changer de regard sur nos aînés. L'artiste JR (dont le travail a inspiré le projet) dirait : « changer de regard, pour transformer le monde ». « Regarde-moi » donne aux vieux gardois l'opportunité de partager leur portrait et de faire passer le message qui leur tient à cœur. Le message personnel est transformé en œuvre d'art publique. Ce sont 656 portraits géants qui ont été ainsi exposés dans 20 villes et villages du Gard avec un message : « Regarde-moi, j'existe. »

En quoi cette exposition est-elle plus qu'une œuvre de street-art ?

« Regarde-moi » est certes une exposition éphémère, sensible, touchante, captivante mais elle est surtout participative. Au-delà de la beauté nue de 656 visages marqués par l'avancée en âge et souvent les épreuves de la vie, l'exposition permet de promouvoir la citoyenneté de nos aînés, de leur permettre de recouvrer leur légitime place, d'être à nouveau à leur écoute. Parce que l'on reste citoyen toute sa vie et que l'âge, le handicap ou la précarité ne constituent pas un frein à la libre expression et au libre arbitre. Parce que s'exprimer, s'informer, échanger, et s'enrichir d'expériences nouvelles permettent d'améliorer la qualité de vie au quotidien. Parce que la personne âgée est la mieux placée pour parler de la vieillesse et de son quotidien. Parce que notre projet s'inscrit dans une démarche active, d'écoute et de prise en compte de la parole de nos aînés. Les aînés exposés ne se sont pas contentés d'être des acteurs éphémères du projet en acceptant de se faire photographier. Ils ont été les auteurs de cette démarche. Chacun d'eux a pu délivrer une parole forte les concernant. Ils nous ont parlé de solitude, du handicap, de leur volonté de vieillir chez eux, de la

Les aînés exposés ne se sont pas contentés d'être des acteurs éphémères du projet en acceptant de se faire photographier. Chacun d'eux a pu délivrer une parole forte les concernant. Ils nous ont parlé de solitude, du handicap, de leur volonté de vieillir chez eux, de la famille qui s'éloigne petit à petit, d'exclusion numérique.



famille qui s'éloigne petit à petit, d'exclusion numérique. Ils ont dit aussi être encore joyeux, porteurs de désirs, avec une volonté forte de rester engagés dans leur cité. C'est un véritable plaidoyer pour reconnaître le droit au choix des personnes que nous accompagnons.

Qui sont les acteurs qui se sont mobilisés aux côtés des Petits Frères des Pauvres ?

La participation des personnes âgées et des partenaires et la fraternité sont les deux expériences fortes vécues à travers cette opération. Elle a réuni plus de 80 partenaires institutionnels, publics et privés et la société civile. De nombreuses équipes citoyennes mobilisées au sein de la coopération Monalisa du Gard ont adhéré et déployé cette action dans le Gard. Le Conseil départemental, la ville de Nîmes, celle du Grau-du-Roi, la Mutualité Française Occitanie, l'Interrégime ont financé l'intégralité de cette opération (près de 35.000 €).

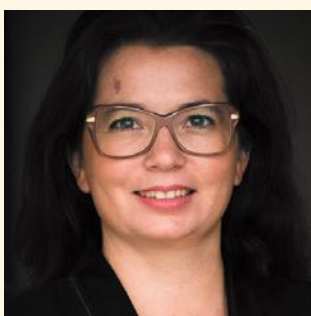
Des photographes, des maquilleuses, des coiffeuses ont ouvert gratuitement leur salon aux personnes âgées. La jeunesse du Gard a, elle aussi, répondu en nombre à notre invitation. De nombreux CCAS et intercommunalités ont accueillis et soutenus la mise en œuvre technique de l'exposition. C'est ce que nous recherchions à travers cette initiative : avoir l'envie et la volonté d'agir ensemble, partager et collaborer, ensemble jusqu'au bout, vivre des échanges précieux, pouvoir voir dans les yeux de nos aînés que ce que l'on a réalisé était nécessaire, a été apprécié et a donné du sens à ce que l'on fait.

Des liens forts se sont tissés entre tous les acteurs avec la volonté de poursuivre cette œuvre commune. Déjà nous voyons des initiatives citoyennes émerger sur les territoires et des volontés de se mobiliser pour dire non à l'isolement de nos aînés. ●

Préconisation n°8

Encourager l'engagement citoyen et les solidarités de proximité

Les solidarités de proximité peuvent être favorisées par des dispositifs qui impliquent des tiers de confiance (collectivités locales, partenaires associatifs, caisses de retraite...) qui sécurisent et valorisent l'engagement citoyen auprès des aînés isolés comme Voisin-Age, porté par les Petits Frères des Pauvres ou l'initiative innovante Paris en Compagnie, financée par la Ville de Paris, animé par trois acteurs de la solidarité : Autonomie Paris Saint-Jacques, les Petits Frères des Pauvres et Lulu dans ma rue. Le dispositif Paris en compagnie prouve que des acteurs aux modèles différents (collectivité territoriale, association, structure médico-sociale, nouvelle entreprise de l'ESS) peuvent **agir ensemble et conjuguer savoir-faire et financement dans un but commun : lutter contre l'isolement de nos aînés.**



L'éclairage de Galla Bridier, adjointe à la Maire de Paris, chargée des seniors et de l'autonomie

Le dispositif Paris en Compagnie a un peu plus de six mois. Pouvez-vous faire un premier bilan ?

L'isolement des seniors est un sujet crucial et peut être plus encore dans les centres urbains. C'est avec cette idée en tête que j'ai souhaité que soit créé un service qui permette aux aînés de sortir ou ressortir de chez eux. On constate un vrai besoin et une forte envie des personnes âgées. Au bout de six mois, le bilan est déjà très positif, c'est une vraie réussite ! Il y a un engouement que l'on connaît rarement pour le lancement d'un dispositif. Bien sûr, nous avons mis les moyens et il y a une équipe très dynamique. Paris en Compagnie, c'est plus de 300 parisiens engagés en peu de temps, dont beaucoup de 30-49 ans et plus de 1 000 demandes de personnes âgées. Les chiffres sont en augmentation constante ! 60 % des demandes concernent des loisirs. Il ne s'agit, bien sûr, pas de remplacer les services à domicile. Nous n'avions pas non plus conçu ce projet comme un service d'accompagnement du parcours médical. Et pourtant la demande existe pour aller chez le médecin ou pour les parcours médicaux qui peuvent être compliqués. Les difficultés de déplacement et de compréhension des

circuits dans les hôpitaux ont un fort impact sur le parcours de soin qui peuvent conduire à l'arrêt des traitements et sont aussi des facteurs d'isolement. Je crois que la réussite de Paris en Compagnie réside dans le côté très agile du dispositif, dans sa simplicité : pour les seniors, c'est un coup de fil à passer et pour les bénévoles, c'est une application très simple d'utilisation. Paris en Compagnie répond à une façon moderne de s'engager avec une souplesse qui permet aux actifs de s'investir auprès de nos aînés. Ce coup de projecteur sur l'isolement des seniors a favorisé une prise de conscience et a rendu plus visibles les personnes âgées.

Paris en Compagnie est un montage novateur en matière de lutte contre l'isolement de nos aînés. Quel est son intérêt ?

Clairement, nous n'allions pas créer un service de l'administration parisienne dédié. Paris en Compagnie a pris la forme d'un groupement expérimental à caractère médico-social avec l'originalité de la réponse complémentaire et qualitative de trois opérateurs : les Petits Frères des Pauvres, Lulu dans ma rue et

Autonomie Paris St Jacques. Chaque opérateur apporte son expertise, les Petits Frères leur expérience dans la lutte contre l'isolement des aînés, Lulu son expérience dans la gestion des flux et Autonomie Paris Saint-Jacques a une excellente connaissance des seniors et permet de traiter les autres problématiques qui peuvent surgir du fait de l'isolement et d'orienter les seniors vers d'autres services.

Paris en Compagnie répond à une façon moderne de s'engager avec une souplesse qui permet aux actifs de s'investir auprès de nos aînés.

Comment favoriser les solidarités de voisinage en milieu urbain ?

Il y a une forme de paradoxe dans une ville comme Paris : l'offre sociale, sanitaire, culturelle y est particulièrement riche et les personnes âgées, isolées, n'ont pas forcément accès ni à l'information, ni aux lieux de convivialité et de socialisation. Paris est une ville qui impose un rythme de vie rapide qui peut conduire à de l'individualisme. Cette course du quotidien que les actifs connaissent est renforcée par la diversité des structures familiales. Croiser ses voisins de palier n'est pas une évidence, les connaître encore moins. Et pourtant,

le succès de Paris en Compagnie le prouve : les Parisiennes et les Parisiens ont envie de liens de proximité et de s'engager auprès des personnes âgées isolées. La fragilité des seniors interpelle, inquiète. Je crois que Paris en Compagnie rassure celles et ceux qui veulent s'investir, c'est une structure de confiance avec l'engagement de la Ville de Paris et d'associations comme les Petits Frères des Pauvres. Les bénévoles y sont accompagnés en particulier avec les formations

des citoyens. Les collectivités locales sont vraiment les mieux placées pour créer des projets au plus près du quotidien mais cela ne suffira pas à pallier l'absence de stratégie nationale ambitieuse, comme la Grande-Bretagne a essayé de le faire avec la création d'un Ministère des solitudes. Favoriser les solidarités de voisinage, ce sont aussi des gestes du quotidien : être attentif aux seniors dans son immeuble, les échanges et les petites conversations qui agrémentent la vie courante et peuvent faire naître de belles histoires. ●



Préconisation n°9

Dénoncer la marchandisation du lien social et promouvoir le bénévolat d'accompagnement

Face à un isolement croissant des personnes âgées, il est tentant pour de nombreuses entreprises de considérer le lien social comme une marchandise. Depuis plusieurs années, nous avons vu fleurir des prestations commerciales promettant de lutter contre l'isolement de nos aînés : visites ou appels dits « de courtoisie », promenades en extérieur, partages de loisirs (jeux de cartes, jeux de société), robots de compagnie, tout un ensemble de services payants. Les Petits Frères des Pauvres ont déjà dénoncé toutes ces tentatives de marchandisation du lien social qui risquent d'aggraver encore plus les inégalités, sachant que **l'isolement des personnes âgées est très**



Chez les Petits Frères, c'est plus que des bénévoles. Ils lâchent tout pour venir s'occuper de vous. S'ils téléphonent et qu'on ne répond pas, aussitôt il y en a qui viennent voir. Ça devrait être dit à la télé.

Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois



souvent corrélé à de faibles ressources. La monétarisation de la lutte contre la solitude amplifierait la discrimination entre les personnes aisées et celles moins aisées. Cette « industrie de la compagnie » se tournerait plus naturellement vers les personnes ayant les moyens de se payer ce service. À nouveau, les personnes qui n'auraient pas les moyens seraient mises à l'écart, enfermées dans leur solitude. De plus, notre baromètre 2017 avait souligné l'importance d'une relation de qualité en indiquant que 32 % des plus de 60 ans n'ont aucune personne avec qui parler de sujets personnels (un score qui monte à 39 % auprès des 75 ans et plus). Une insatisfaction des relations, une faiblesse des liens génèrent non-dits, mal-être,



Des gens gentils, charmants, dévoués. Je n'ai qu'à m'en louer. Les Petits Frères, c'est une bénédiction pour moi. Ce sont les seules personnes qui s'occupent de moi, qui sont affectueux.

Louise, 88 ans, Chelles



souffrances. Le lien artificiel créé par des prestations payantes ne remplacera jamais la valeur d'une vraie relation gratuite et voulue des deux côtés. Seule une relation de personne à personne peut effacer la dissymétrie qui se joue dans le cas de la monétarisation de la relation. **Retisser des liens dans la durée repose à l'évidence sur des rencontres profondes et sincères, sans contrepartie d'ordre commerciale.**

Le bénévolat d'accompagnement doit être mieux valorisé car il a un rôle préventif majeur. Les Petits Frères des Pauvres sont d'ailleurs en train de mener, sur une période de trois ans, une mesure d'impact social pour montrer les bénéfices de l'accompagnement bénévole auprès de personnes âgées particulièrement isolées. Au-delà de favoriser le maintien du lien social, le bénévolat d'accompagnement permet, également, de se former aux problématiques du grand âge et d'appréhender les situations de plus en plus complexes qui touchent de nombreux aînés. Chaque année, les Petits Frères des Pauvres forment plus de 2 000 bénévoles.



Les Petits Frères des Pauvres m'ont beaucoup sorti de la solitude. Ils m'ont beaucoup apporté. On se rencontre, on fait des sorties, on part en vacances. C'est des choses que je ne pourrais plus faire de partir en vacances.

Jacques, 74 ans, Villeurbanne



PROMOUVOIR DES SOLUTIONS D'HABITAT ADAPTÉES AUX TERRITOIRES

Préconisation n°10

Favoriser les projets d'habitat intergénérationnel qui impliquent les jeunes et les aînés

On entend beaucoup parler de colocations intergénérationnelles dont la mise en œuvre figure désormais dans le dispositif législatif (loi Elan). Une démarche intéressante au développement toutefois limité, d'une part parce que les personnes âgées ne sont pas forcément intéressées pour partager leur intimité avec quelqu'un ou n'ont pas un logement suffisamment spacieux ou moderne pour intéresser des jeunes ; d'autre part car la motivation des jeunes ne peut pas être uniquement financière et que les contraintes de présence peuvent être un frein pour eux. Nous avons demandé à deux reprises des statistiques détaillées au réseau COSI pour pouvoir évaluer l'évolution de cette solution d'habitat depuis 10 ans mais nous n'avons eu aucun retour. En revanche, une étude d'impact social, menée en trois mois, par ce réseau sur une soixantaine de répondants a mis en avant que pour 61 % des jeunes, la motivation est d'abord économique. L'étude précise que, même si le ressenti sur la nature de l'utilité apportée à l'autre diverge entre les personnes âgées et les jeunes, plus de 40 % considèrent que la relation a été enrichissante. Dans près d'une relation sur trois, la relation est jugée pauvre ou en dessous des attentes. L'analyse des situations montre que cela n'est pas lié à un manque de « volume » de relations, ou à un non-respect des engagements, mais à une question de qualité de la relation (absence de points communs, sentiment de plus fort déséquilibre de la prise d'initiative, engagement de l'autre moins ressenti notamment).



Les Petits Frères des Pauvres sont en train de développer des projets proposant une autre forme d'habitat intergénérationnel qui peut favoriser les contacts entre générations mais où chacun garde son indépendance et choisit les temps de partage et d'échanges.

Il n'est pas question que je fasse venir quelqu'un ici. Je ne veux pas perdre ma liberté. C'est délicat de prendre quelqu'un quand on est âgé.

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

J'ai essayé d'avoir une personne pour occuper une des chambres là-haut, mon fils m'en a trouvé quatre sur Internet, y'en a pas une qu'est restée. C'était pas assez confortable, pas assez moderne. Y'en a une, c'était trop loin et y'en a une qui est partie en douce avec deux draps.

Louise, 88 ans, Chelles



Explications de Fabrice Lafon, directeur des établissements Petits Frères des Pauvres

En quoi consiste l'habitat partagé pour personnes âgées ?

Pour nous, c'est d'abord proposer des solutions de logement pour nos aînés dans un habitat qui va accueillir une diversité de public, à l'image d'une copropriété classique. La spécificité, c'est qu'il intègre un lieu qui permet les rencontres entre les différents habitants afin de favoriser les solidarités intergénérationnelles. L'intérêt, c'est que chaque habitant adhère au projet collectif et garde son autonomie de logement, son intimité tout en étant reconnu des autres et partage des moments quand il le souhaite. Souvent, on décrète de nous-même le fait qu'il y ait une cohabitation. À mon sens, les temps de partage entre habitants doivent rester un choix et une envie. Le « vivre ensemble » et la création de lien passent par la programmation de temps comme des repas communs organisés par et entre les habitants de l'immeuble. D'autres lieux peuvent-être aussi générateurs de liens comme un jardin mais aussi de manière plus insolite : la présence d'une laverie dans l'immeuble. Ce type d'habitat permet de lutter contre l'isolement des personnes âgées, de restaurer leur image souvent détériorée auprès d'autres générations et de rétablir de la solidarité entre les habitants.

Quel est le projet d'habitat partagé des Petits Frères des Pauvres à Blagnac, en région Occitanie ?

Ce projet est né d'une étude de besoins réalisée en étroite coordination et collaboration avec la Fraternité régionale Occitanie auprès de personnes accompagnées et de bénévoles. Les personnes âgées interrogées ont fait part de leur souhait d'un habitat sécurisé, avec un loyer adapté à leurs ressources autre que le choix proposé actuellement hors de leur domicile, à savoir l'EHPAD et la résidence autonomie. Nous avons rencontré des partenaires, avons analysé le territoire, Toulouse est une grande ville universitaire avec une forte demande de logements pour les jeunes, le plus grand CFA (Centre de Formation des Apprentis) de France pour les formations « services » est situé à Blagnac. Face à ces constats, nous avons interrogé des jeunes du CFA pour connaître leur avis sur un projet d'habitat où ils partageraient le quotidien de

personnes âgées tout en ayant leur propre logement. Les retours ont été très positifs. Quant aux personnes âgées, les réactions ont été aussi très positives, surtout pour les aînés les plus isolés et leur préoccupation était surtout qu'il n'y ait pas trop de

jeunes pour rester dans un équilibre en terme de représentativité, ce qui nous a amené à construire un projet sur une base de 2/3 habitants âgés et 1/3 de jeunes pour respecter l'équilibre. Nous avons aussi imaginé une réciprocité et des échanges entre les générations : un jeune qui prépare un CAP fleuriste peut proposer une fois par mois de l'art floral aux habitants de l'immeuble. Sans oublier l'espace laverie ! Nous avons aussi travaillé l'animation du lieu collectif car nous savons que pour certaines personnes âgées, si on ne vient pas les chercher, elles restent repliées sur elles-mêmes et isolées chez elles.

Un habitat partagé intergénérationnel peut permettre de lutter contre l'exclusion numérique des personnes âgées grâce aux connaissances et l'entraide des plus jeunes.

Où en est le projet ?

Nous avons répondu à un appel à projet du Conseil départemental en adaptant notre projet aux attentes requises dans le cahier des charges mais il n'a pas été retenu. C'est d'ailleurs une des limites des appels à projets mis en place par les pouvoirs publics, ils favorisent toujours des structures importantes alors que l'expérience tend à montrer qu'elles ne correspondent plus aux besoins et aux attentes des aînés. Au lieu de concentrer des logements dans des résidences importantes au risque de stigmatiser, il est essentiel de favoriser de petites structures d'habitat pour personnes âgées, bien insérées dans la ville, qui allient domicile, sécurité et prévention contre l'isolement. Nous travaillons à ce que notre projet voit le jour avec le soutien du CFA et de la mairie de Blagnac. Notre philosophie est de pouvoir montrer qu'une petite structure d'habitat partagé intergénérationnel coordonnée avec des partenaires (la mairie, le département, un bailleur et les acteurs du territoire de proximité comme les services d'aide à domicile, la mission locale...) correspond au souhait des aînés et est économiquement équilibrée. ●



Au lieu de concentrer des logements dans des résidences importantes au risque de stigmatiser, il est essentiel de favoriser des petites structures d'habitat pour personnes âgées, bien insérées dans la ville, qui allient domicile, sécurité et prévention contre l'isolement.





Préconisation n° 11

Développer l'habitat temporaire en milieu rural

Conjuguer le souhait des aînés en milieu rural de rester à leur domicile et les difficultés du maintien à domicile dans des territoires ruraux nécessite des solutions sur mesure... L'hébergement temporaire en est une et mériterait, à nos yeux, une meilleure visibilité afin de faire mieux connaître cette alternative auprès des acteurs qui agissent auprès des personnes âgées : médecins de ville, hôpitaux, structures d'aide à domicile.

Le point de vue de Philippe Gallay, directeur de la maison des Petits Frères des Pauvres de La Prée (Indre)

Quel est l'intérêt de l'hébergement temporaire pour personnes âgées en milieu rural ?

Si nous retrouvons encore une certaine solidarité dans nos campagnes, cette dernière a ses limites. Beaucoup de résidences secondaires sont inhabitées dès l'automne, ce qui crée un sentiment d'isolement des personnes âgées qui trouvaient alors un soutien et une aide au transport. De plus, les contraintes de temps de voisins bienveillants ne permettent pas toujours de se rendre disponible. Enfin, la désertification médicale, renforcée par la perte des services publics, sans oublier la fracture numérique, renforce l'insécurité chez des personnes âgées déjà fragilisées par l'âge et les multiples deuils personnels. La perte d'autonomie dans le transport marque une étape de rupture importante pour les personnes âgées du milieu rural. Les transports en commun sont souvent inadaptés. En effet, il faudrait un transport collectif qui propose du porte-à-porte, ce qui n'est pas encore suffisamment développé.

Les Petits Frères des Pauvres ont créé, il y a plus de 40 ans en Bourgogne, les premiers hébergements temporaires, afin de pallier l'isolement saisonnier des personnes âgées. L'intérêt de ce dispositif est d'apporter une solution qui s'adapte aux besoins des résidents. L'accueil proposé se veut à taille humaine. L'ambiance



familiale qui règne dans les maisons Petits Frères des Pauvres est adaptée à une population qui, parfois, vit pour la première fois un temps collectif. La cuisine, préparée sur place, se veut aussi familiale, l'Association défendant le bon et le beau. La souplesse du dispositif permet à une personne de faire plusieurs petits séjours sur une même saison si elle le souhaite. Ainsi la personne âgée qui se trouve bien en hébergement temporaire va retarder l'entrée en maison de retraite. Nous sommes un maillon du maintien à domicile. La présence des bénévoles est une force pour les maisons. Ils



permettent d'apporter une plus-value à la vie de la maison. Leur présence permet d'organiser des sorties, de diversifier les animations, d'apporter vitalité et renouveau au quotidien. Leur venue demeure attendue et appréciée des résidents.

Y a-t-il des contraintes ?

Je vois plusieurs niveaux de contraintes. D'une part, le manque de coordination médicale qui ne rassure pas les autorités de contrôle. Sur le terrain, cela peut être complexe à gérer, surtout dans les déserts médicaux. D'autre part, la nécessité d'adapter les établissements tout en conservant l'esprit chaleureux d'une maison, pour être dans l'esprit prôné par les Petits Frères des Pauvres, et faire vivre le « comme à la maison ». Au niveau humain, nous devons recruter des salariés qui soient polyvalents et la paupérisation en milieu rural fait que nous avons des difficultés à recruter, il faut que les candidats aient un véhicule personnel. Nous devons également trouver des bénévoles qui puissent venir réaliser leur bénévolat. Le bassin de vie autour des établissements en campagne est réduit. De plus, la distance domicile-établissement peut dépasser les quarante kilomètres aller-retour, ce qui représente une consommation de carburant non négligeable et écarte du bénévolat une tranche de population peu fortunée.

Qu'apporte l'hébergement temporaire aux personnes âgées ?

L'apport pour les personnes est multiple. Tout d'abord une stimulation au quotidien et un respect du rythme de chacun pour sortir de l'isolement. Une dame me disait qu'il lui fallait au moins 15 jours pour reprendre contact avec les autres car vivre des mois

La personne âgée qui se trouve bien en hébergement temporaire va retarder l'entrée en maison de retraite. Nous sommes un maillon du maintien à domicile.

voire des années en ne voyant que l'infirmière une demi-heure par jour et l'aide à domicile une heure, ça désocialise. Ensuite, l'apport d'une alimentation de qualité, goûteuse, adaptée aux besoins, permet de mieux s'alimenter. De plus, le temps convivial du repas, où l'on est ensemble, permet d'avoir un meilleur équilibre. Une résidente disait un jour : « *il faudrait nous peser à l'arrivée et au départ. J'ai pris*

du poids, j'en avais besoin car les plats préparés livrés à domicile, c'est souvent mon chien qui les termine, ça n'a pas de goût. » Le seul bémol pour cette dame étant de devoir réviser sa garde-robe ! Enfin, lorsque les résidents ont perçu l'esprit familial qui règne dans les maisons Petits Frères, ils se détendent, se sentent bien, « *c'est le paradis ici. Pourquoi vous ne restez pas ouvert toute l'année ? Je serais la première à poser ma candidature.* » Le passage en hébergement temporaire peut aussi permettre d'aller, progressivement et en douceur, vers une solution plus adaptée de type MARPA ou EHPAD. C'est une solution pour valider, ou pas, que la vie collective est finalement possible.

Les maisons gérées par les Petits Frères des Pauvres permettent aussi aux personnes âgées de reprendre confiance en elles. Les équipes ont le souci de valoriser, de rechercher les capacités de chacun à faire des actes de la vie quotidienne. Il est proposé aux résidents d'éplucher les légumes, mettre la table, essuyer la vaisselle, repasser leur linge, afin de rester dans la vie et se prouver que tout n'est pas perdu. Une résidente me disait un jour : « *cela fait bien longtemps que je n'avais pas épluché des pommes de terre. C'est important de contribuer à la vie de la maison. Je me sens bien ici. Vous êtes comme ma seconde famille.* » ●

FAVORISER LE QUOTIDIEN DES AÎNÉS SUR TOUS LES TERRITOIRES

Préconisation n°12

Favoriser le maintien des services et commerces de proximité

Le « 4^e baromètre du centre-ville et des commerces » de juillet 2019, réalisé par l'institut CSA, montre que la redynamisation des centres-villes arrive en 3^e position des priorités des personnes interrogées, pour les municipales, derrière la sécurité et le cadre de vie et devant les actions envers les personnes fragiles. Une étude IFOP de novembre 2018 sur « Les Français et leurs maires » classe, comme enjeu déterminant du vote aux municipales, les actions en faveur des personnes âgées en 7^e position loin derrière les préoccupations budgétaires et la sécurité. Et pourtant, **les personnes âgées fragilisées et isolées ne peuvent être que favorablement impactées par les actions de redynamisation des centres-villes**. Il est primordial que les élus des collectivités locales englobent la lutte contre l'isolement dans la construction de leurs politiques territoriales et soient très attentifs aux attentes de nos aînés en matière de maintien des services et commerces de proximité.

● Les services publics

Le président de la République Emmanuel Macron a annoncé le 25 avril 2019, la création de Maisons Service France. « *Je veux qu'on mette en place cette maison qui s'appellerait "France service" où, dans chaque canton, on pourrait avoir un lieu où serait regroupé l'accueil pour le public de services de l'État. Mais on propose aux collectivités locales d'y être aussi présentes et à tous les opérateurs.* » Ces nouvelles Maisons vont englober également les MSAP (Maisons de services au public créées en 2000).

Dans son rapport de mars 2019 consacré à l'accès aux services publics dans les territoires ruraux, la Cour

des comptes estime que la mise en œuvre des structures de mutualisation des services publics « *produit des résultats en demi-teinte* ». Le périmètre des opérateurs n'est pas cohérent, « *la SNCF ne participe plus au dispositif, bien que le sujet de la mobilité soit sensible dans les zones rurales.* » La Cour de comptes considère que, ni la fréquentation, ni la qualité du service rendu ne sont à la hauteur des attentes. Notre rapport sur l'exclusion numérique des personnes âgées avait également pointé en 2018 que seulement 11 % de personnes de plus de 65 ans fréquentaient les MSAP.

Ces **Maisons Service France** qui priorisent, selon la circulaire du Premier ministre du 01/07/2019, les Quartiers Politique de la Ville et les « petites centralités » ne seront des structures favorables aux attentes de nos aînés qu'à plusieurs conditions.

Un des critères d'installation de ces nouveaux pôles de services est une proximité territoriale cantonale. Pour les plus âgés et les plus isolés, sans voiture et moyen de transport et sans Internet, il nous semble indispensable d'avoir des garanties sur les conditions de fonctionnement, à savoir :

- des heures d'ouverture en adéquation avec la vie des personnes âgées du territoire comme une ouverture lors des jours de marché,
- un panier de services qui permet aux plus âgés de faire les démarches qui les concernent comme la CNAV, la CAF ou la CPAM, comme le prévoit la circulaire,
- le maintien d'une permanence téléphonique pour les personnes qui ont du mal à se déplacer, et non pas seulement d'un système de visio-conférence d'ici 2022 prévu par la circulaire,
- la mise en place systématique d'une permanence itinérante ou d'un service de transport pour ceux qui n'auront pas la possibilité de se déplacer et non pas seulement des encouragements à instaurer des itinérances, comme le recommande la circulaire du Premier ministre.

Nous incitons également les collectivités territoriales à préserver des services indispensables au quotidien des aînés comme les services bancaires, en permettant à des établissements différents de se partager, par exemple, des locaux dans un esprit de coopération territoriale.



● Les services de santé

Il est également indispensable de continuer à développer les maisons de santé pour **permettre un accès de proximité aux professionnels de santé indispensables aux personnes âgées** (généralistes, infirmières, kinésithérapeutes). Autant des prestations de télé médecine et de télé assistance médicale sont pour les professionnels de santé, et pour les patients âgés, souhaitables quand les spécialistes se situent dans un périmètre beaucoup trop éloigné, autant le souhait de développer des télé consultations à partir du domicile du patient nous paraît irréaliste, compte-tenu de l'exclusion numérique des aînés, et une aberration car elles priveront les personnes âgées les plus isolées d'un contact humain direct dont elles ont cruellement besoin.

Rappelons également que les déserts médicaux ne concernent pas uniquement les zones rurales même si elles sont fortement impactées, mais également un grand nombre de territoires urbains. Pour Didier Jaffre, directeur de l'offre de soins à l'Agence régionale de santé (ARS) de l'Île-de-France, « *en quantité, la région est l'endroit où il y a le plus de médecins mais rapporté à la population, l'Île-de-France est le premier désert médical français.* » La Seine-Saint-Denis est le département le plus en tension avec un double enjeu : maintenir une offre de professionnels de santé et attirer de nouveaux professionnels de santé dans des territoires en difficulté où les besoins sont immenses.

● Les commerces de proximité

Pour le commerce de proximité, les personnes âgées sont des acteurs économiques de premier choix : moins mobiles, ne disposant pas ou plus de véhicule pour les plus âgés, souhaitant toujours continuer à sortir, les aînés sont des clients fidèles qui aspirent à des échanges au sein du quartier. Les 222 communes sélectionnées pour mettre en œuvre le programme « Action cœur de ville » dont l'objectif est de revitaliser des centres villes en déclin doivent impérativement intégrer les acteurs de la lutte contre l'isolement des aînés dans leurs réflexions et dans la mise en œuvre de leurs actions.

Parallèlement, **nous invitons les pouvoirs publics à réaliser un moratoire sur l'installation ou le développement des centres commerciaux en périphérie** des agglomérations qui pénalisent les efforts de revitalisation des centres et pénalisent les plus âgés qui n'ont plus de commerces en proximité et ne peuvent se déplacer facilement à l'extérieur de leur zone de mobilité. Actuellement, sur les 222 communes du programme Action cœur de ville, près d'une sur trois a autorisé la création ou l'extension de grandes surfaces tout en bénéficiant de subventions pour les actions de redynamisation. Comme dans la ville de Laon dans l'Aisne, au grand dam de commerçants de proximité fragilisés qui dénoncent des incohérences dans les stratégies territoriales (source : reportage France 2 du 17/05/19).



L'éclairage de Guillaume Curnier,
directeur de la région Nord BNP Paribas

Quels sont les liens entre BNP Paribas Région Nord et les Petits Frères des Pauvres ?

Les liens, c'est d'une part l'entreprise et, d'autre part, nos collaborateurs. Et bien sûr nos clients. BNP Paribas dans la région, c'est 190 agences qui vont de Lille intramuros aux zones rurales en passant par les villes moyennes, avec des clients de tous âges, des clients au patrimoine important et des clients qui ont des problématiques de fin de mois. Nous sommes une banque universelle ; nous nous adaptons à la transformation des territoires et à l'évolution des usages. Comprendre comment nos clients évoluent, c'est aussi comprendre comment le pays et ses territoires évoluent. Nous sommes une banque des territoires, nous devons

être en phase avec ce que vivent nos clients, ce que vivent nos collaborateurs. Et nous avons des salariés sensibles à la cause des Petits Frères des Pauvres, des salariés engagés humainement sur leurs territoires.

Comment analysez-vous la typologie des territoires des Hauts-de-France ?

Nos territoires sont riches d'une très grande diversité avec des évolutions et des perspectives économiques hétérogènes. Nous nous devons d'être présents sur l'ensemble de ces territoires auxquels nous sommes attachés en nous adaptant à ces évolutions et aux besoins de nos clients. La métropole lilloise est en forte croissance et son dynamisme est visible à travers la



Ce que nous faisons dans les villes moyennes ou rurales, c'est de trouver des solutions agiles pour être présents de façon adaptée sur les territoires : ne pas forcément ouvrir l'agence tous les jours mais l'ouvrir en fonction des besoins de nos clients, les jours les plus pertinents, les plus dynamiques pour continuer à les accompagner.



concentration d'emplois, la densité des services, des transports... La situation est plus contrastée dans certaines villes moyennes ou rurales qui n'atteignent pas le même niveau d'attractivité.

Notre étude montre l'importance, pour les personnes âgées, de pouvoir continuer à vivre leur quotidien avec des services et des commerces de proximité. Comment BNP Paribas agit pour offrir à ses clients un service de proximité ?

L'écart entre les métropoles et les autres territoires impacte nos clients comme nos salariés. Compte-tenu des réalités économiques, comment assurer un service de qualité auprès de nos clients en tenant compte de l'évolution démographique et des perspectives de croissance spécifique à chaque territoire ? Lorsqu'on ferme une agence en zone rurale ou dans les villes moyennes, nous devons nous attendre à un risque d'attrition de clients élevé. Nous avons optimisé notre réseau uniquement dans les grandes villes, par exemple si nous avons deux agences à 800 mètres de distance, nous les avons regroupées. Ce que nous faisons dans les villes moyennes ou rurales, c'est de trouver des solutions agiles pour être présents de façon adaptée sur les territoires : ne pas forcément ouvrir l'agence tous les jours mais l'ouvrir en fonction des besoins de nos clients, les jours les plus pertinents, les plus dynamiques pour continuer à les accompagner.

L'objectif est de combiner l'activité de plusieurs agences sur un bassin de vie en tenant compte des spécificités de dynamisme territorial comme les jours de marché. Et notre organisation de proximité, mise en place au niveau national, nous permet d'être en phase avec des territoires complètement différents.

Les relations entre un établissement bancaire et le public âgé sont-elles spécifiques ?

Les personnes âgées sont des clients fidèles et actifs. Par ailleurs, nos aînés jouent un rôle essentiel dans les dynamiques de société : auprès de leurs enfants, de leurs petits-enfants, dans leur quartier, dans leur commune, dans le tissu associatif. Notre vision d'établissement bancaire, c'est d'accompagner les seniors pour préparer leur avenir. Il s'agit d'aborder des sujets sensibles avec les jeunes seniors qui touchent au vieillissement. Ce n'est pas un sujet agréable mais cela fait partie de nos responsabilités. Nous devons être à l'écoute de nos aînés et pouvoir les conseiller avec beaucoup de respect et de délicatesse, comme leur expliquer l'importance de désigner, en amont, un tiers de confiance si la dépendance venait à surgir. Faire ce genre de démarches le plus tôt possible ne fait pas vieillir plus vite mais enlève des soucis si la santé se dégrade. Nous formons nos salariés à ces relations spécifiques avec les aînés, notamment dans les Hauts-de-France où nous sommes face à un défi social et humain avec des personnes aux parcours de vie parfois difficiles. Et là, notre force, c'est d'avoir les salariés présents dans les agences. Ce contact humain est essentiel et nous avons volontairement allongé les durées de poste afin de favoriser la création d'un réel lien de confiance. ●



Préconisation n° 13

Développer le transport à la demande

C'est une demande forte des personnes âgées, et de nombreuses communes ont commencé à mettre différents dispositifs en place avec plus ou moins de réussite.

Les Petits Frères des Pauvres ont de nombreux bénévoles chauffeurs dont l'importance est essentielle dans l'accompagnement car, au-delà de l'action de déplacement, le temps de transport est l'occasion à des échanges entre le chauffeur et la ou les personnes accompagnée(s). **Nous préconisons que les initiatives de transport à la demande s'appuient d'une part sur les communes (ou regroupements de communes) pour assurer les moyens de transport et le système de réservation et, d'autre part, impliquent des citoyens en proximité territoriale qui pourraient s'engager comme bénévoles chauffeurs et recréer eux aussi du lien social pendant les trajets.**

Vu les courtes distances, les communes pourraient investir dans des véhicules électriques. Nous recommandons également de faire participer les personnes âgées à la construction de l'offre de transport pour qu'elle puisse correspondre le plus possible à leurs attentes.



Il y a soi-disant un transport en commun. La semaine dernière j'ai fait le numéro trois fois, ça n'a pas répondu. Lundi il faut que je rappelle, si ça ne répond pas, la mairie va m'entendre. Ce n'est pas la peine de faire une publicité pour aider les personnes âgées pour faire leurs courses s'il n'y a pas moyen d'avoir le personnel. Ça ne ressemble à rien.

Mireille, 90 ans, dans un petit village de la Nièvre



Préconisation n° 14

Développer les lieux de convivialité et les commerces itinérants

En milieu rural, les commerces et les lieux de convivialité se raréfient ou ont complètement disparu. **Afin de permettre aux plus âgés de continuer à pouvoir sortir vivre leur quotidien et cultiver du lien social, il existe de nombreuses alternatives itinérantes à développer sur les territoires.** En 2016, les bénévoles des Petits Frères des Pauvres ont lancé, dans la région du Puy-en-Velay, « La Baraque à Frat », un camping-car aménagé en café qui sillonne les petites routes de la Haute-Loire pour aller à la rencontre des personnes âgées isolées dans de petits villages. L'intérêt de cette initiative itinérante est qu'elle peut se développer dans d'autres régions (avec des projets des équipes des Petits Frères des Pauvres en Bourgogne Franche-Comté, dans les Hauts-de-France et dans la vallée de la Maurienne en Auvergne Rhône-Alpes), en s'appuyant sur des bénévoles de proximité qui tiennent compte des spécificités des territoires comme des habitants.

Retour d'expérience de Catherine Paturat, bénévole de l'équipe des Sources de la Seine (Côte-d'Or) des Petits Frères des Pauvres : le café itinérant « Le Sourire des Sources »

Quelle est la spécificité de l'isolement des personnes accompagnées dans les villages où les Petits Frères des Pauvres interviennent ?

Déjà, nous sommes confrontés à un isolement géographique et résidentiel avec un habitat dispersé dans de tous petits villages et cette typologie réduit le champ de rencontres entre les habitants. Ici, il y a de nombreuses personnes âgées qui connaissent la précarité financière, certaines avaient de petites exploitations agricoles, d'autres étaient ouvriers agricoles. L'isolement touche beaucoup d'hommes, des agriculteurs céliataires de longue date, divorcés ou veufs. Et ces personnes âgées peuvent être réticentes à l'idée d'être accompagnées par des bénévoles d'une association, elles sont pudiques. Nous sommes dans un secteur agricole, avec une certaine fierté, une certaine défiance pour tout ce qui est associatif qui vient de l'extérieur, avec des aînés qui peuvent taire leur solitude. Recevoir la visite à son domicile des Petits Frères des Pauvres ne peut pas se faire de façon confidentielle. Dans les villages, on s'observe, on a une curiosité de ce que l'autre fait, tout se sait. Ça fait partie du charme de cette campagne profonde, la curiosité peut amener à se pencher sur le bien-être des autres. Face aux difficultés de mettre en place des accompagnements individuels à domicile, face à un territoire très éclaté où les distances sont importantes, nous avons décidé de faire autrement, de privilégier un accompagnement collectif plus dynamique et l'initiative d'un café itinérant est vite apparue comme une évidence. « Si tu ne peux pas venir aux petits Frères, les petits Frères viendront à toi ! »

En quoi consiste ce café itinérant ?

L'objectif est de ramener de la convivialité et de permettre à des personnes de différentes générations de se rencontrer. Avant, le café du village, c'était le lieu où tout le monde se retrouvait, se conseillait, avec cette familiarité qui n'est pas péjorative, ce n'était pas anodin. « Le Sourire des Sources » se déplace dans quatre villages, Bligny-le-Sec, Baigneux-les-Juifs, Saint-Martin du Mont, Chanceaux, en alternance une semaine sur deux. C'est important d'être présents régulièrement, être visibles, ne pas décevoir les gens qui nous attendent, ne

C'est important d'être présent régulièrement, être visible, ne pas décevoir les personnes qui nous attendent, ne pas faire de fausses promesses, ne pas rater de rendez-vous. Les personnes âgées ont besoin de certitudes. Et aucune initiative ponctuelle ne peut émettre d'effet positif.



pas faire de fausses promesses, ne pas rater de rendez-vous. Les personnes âgées ont besoin de certitudes. Aucune initiative ponctuelle ne peut émettre d'effet positif. Le café itinérant est un lieu ouvert à tous, la communication intergénérationnelle est importante pour que les jeunes prennent conscience de

l'endroit où ils vivent, de ce qu'ils peuvent faire et que les aînés puissent transmettre et se remémorer leurs histoires en commun. Nous souhaitons construire une dynamique sociale globale. « Le Sourire des Sources » a commencé à fonctionner en mai, saison propice à une meilleure visibilité avant de nous replier dans des salles municipales pendant l'hiver. La configuration de chaque village est très importante, à Baigneux, nous sommes sur la place du village où il y a des commerçants qui sont ravis car notre présence redynamise la vie du village. Dans un autre village, nous avons modifié l'horaire de notre venue pour être présents quand l'agence postale, installée en mairie, est ouverte. C'est essentiel de se questionner, de s'interroger, de s'adapter. Nous avons aussi des propositions de soutien de la part d'habitants qui souhaitent nous rejoindre pour être bénévoles. Nous envisageons également d'installer notre café itinérant au pied d'un EHPAD où nous accompagnons quelques personnes.

Comment avez-vous monté le projet ?

En zone rurale, on ne peut pas agir seul ! Il y a une solidarité, une vraie envie de protéger les personnes

âgées, d'essayer de maintenir des services, des commerces, des transports en car abordables. Un commerçant vient de reprendre des tournées dans les villages. Il est important d'aller chercher les richesses des acteurs du territoire, d'être à l'écoute de ce territoire et de ses habitants. Nous avons construit notre projet en partenariat avec les maires de ces quatre villages. Nous les avons rencontrés pour obtenir leur soutien, leurs conseils, leurs connaissances des territoires. Notre projet a été financé, pour l'investissement et la première année de fonctionnement, par la Fondation Louise Roulin (une fondation abritée par la Fondation des Petits Frères des Pauvres) et nous avons fait des vide-greniers locaux pour financer le carburant, le café, les jus de fruits, les gâteaux. Ce type de manifestations nous permet d'être davantage visibles. ●



Retour d'expérience de Fabrice Talandier, directeur de la Fraternité régionale Hauts-de-France, Petits Frères des Pauvres, sur le projet de « Baraque à Frat' »

Nous allons lancer prochainement un dispositif itinérant afin de recréer des lieux de convivialité dans le Cambrésis. Nous avons repris le nom de la « Baraque à Frat' » trouvé par l'équipe des Petits Frères du Puy-en-Velay car le nom évoque forcément quelque chose dans les Hauts-de-France. L'important, c'était de ne pas y aller tout seul. Ce projet est mené par les Petits Frères des Pauvres, la Croix-Rouge, les Centres Sociaux, la MSA et les assistantes sociales du département. Chacun a apporté aussi sa connaissance du territoire et son évaluation de différentes expériences menées auparavant. L'idée, c'est d'aller sur les places de village, les jours de marché, avec deux véhicules, un camion de la Croix-Rouge relooké et agrémenté d'une tonnelle et un véhicule des Petits Frères des Pauvres qui va aller chercher chez elles les personnes âgées qui ont été identifiées par les différents acteurs du territoire, la mairie, le CCAS, l'association du village. L'idée est de s'installer durablement sur

La Baraque à Frat' se veut une amorce pour créer une dynamique locale pérenne puis aller reproduire cette dynamique de maintien du lien social dans un autre village.

le lieu pour être bien identifiés et, potentiellement, d'inviter la mairie du village à rouvrir un bistrot le jour du marché. La Baraque à Frat' se veut une amorce pour créer une dynamique locale pérenne puis aller repro-

duire cette dynamique de maintien du lien social dans un autre village. Nous avons fait le choix d'ouvrir la Baraque à tous les habitants, l'objectif est de créer du lien, des solidarités de proximité, des relations de voisinage. Nous construisons le projet autour des personnes âgées mais une personne qui est disponible est bienvenue pour participer. Ce que nous souhaitons éviter avec cette coopération d'acteurs, c'est de se retrouver avec le camion iti-

nérant des services publics, le camion numérique des Centres Sociaux, le camion de la MSA, le camion de la Croix-Rouge et un camion des Petits Frères des Pauvres... Un embouteillage de camions sur la place du marché ! Ce projet est financé par la CNSA via la Conférence des financeurs. ●



Préconisation n° 15

Lutter contre l'exclusion numérique des aînés

Les chiffres de notre étude sur les territoires confirment les résultats de notre étude 2018 sur l'exclusion numérique des personnes âgées. Dans un univers ultra connecté, où la dématérialisation des services publics se fait à marche forcée, l'exclusion numérique de nos aînés est un facteur aggravant d'isolement. La volonté politique de former de nombreuses personnes patine avec un secrétariat au Numérique qui en est à son deuxième secrétaire d'État et la diffusion du « pass numérique » a pris énormément de retard. Sa diffusion ne semble réservée qu'à certains territoires. 1 million de pass sont entrés en circulation dans 48 collectivités territoriales le 22 juillet 2019 et le secrétariat d'État a évalué à 200 000 personnes le nombre de bénéficiaires potentiels de ce pass. Nous rappelons que l'exclusion numérique concerne plus de 3,9 millions de personnes âgées.

La priorité semble à l'installation de la 5G alors que de nombreux territoires n'ont toujours pas accès à la 4G malgré les efforts entrepris ces dernières années.

En 2018, les Petits Frères des Pauvres ont émis plusieurs recommandations dans leur rapport¹ « L'exclusion numérique des personnes âgées », tant sur l'accès, les équipements, les usages du numérique et l'accès aux droits.

Je ne peux pas avoir Internet. Ça va faire six ans, quand la Poste a lancé sa première tablette, j'ai voulu l'essayer parce qu'ils la laissent un mois chez la personne, je me suis dit que j'aurais le temps d'apprendre à la manipuler. Ils sont venus, mais leur tablette est faite avec SFR, SFR n'est pas pris en charge ici, donc je n'ai pas Internet.

Mireille, 90 ans, dans un petit village de la Nièvre

En 2019, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a encore alerté sur cette situation en constatant que « cette transformation profonde des relations entre usagers et services publics peut se faire à « marche forcée », sans tenir compte des difficultés bien réelles d'une partie de la population et des besoins spécifiques de certaines catégories d'usagers. Il ne sera pas plus atteint si cette évolution aboutit à une déresponsabilisation des pouvoirs publics, en renvoyant notamment à la sphère associative la prise en charge de l'accompagnement des usagers, ou en misant sur le secteur privé pour compenser les défaillances du service public ». Les Petits Frères des Pauvres partagent, hélas, ce regrettable constat qui touche les personnes âgées les plus isolées.

1. <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/contre-l-exclusion-numerique-de-4-millions-de-personnes-agees>

« NOUS SOMMES TOUS LE REMÈDE »

Par Armelle de Guibert,

déléguée générale des Petits Frères des Pauvres

La lutte contre l'isolement ne fait l'objet d'aucune politique publique et ne dispose, à ce titre, d'aucun financement dédié. Si la solitude a été déclarée Grande cause nationale en 2011, elle n'a jamais figuré dans un programme de candidat à la présidence de la République. Contrairement à d'autres pays elle n'entre en tant que telle dans le périmètre d'aucun ministère. L'isolement de nos aînés est néanmoins cité dans la loi Adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015 qui reconnaît ainsi son existence comme un enjeu pour les plus âgés, un fléau en hausse constante qui se cumule souvent avec précarité et vieillissement difficile.

On pourrait s'émouvoir que ce sujet soit toujours négligé par la puissance publique mais n'est-ce pas parce que la lutte contre l'isolement convoque ce troisième pilier de la République : la Fraternité ? Si la solidarité peut être organisée par les pouvoirs publics via le jeu de la redistribution, l'État doit-il « administrer » la Fraternité ? Il a certainement un rôle plus important à jouer pour alerter l'opinion, faciliter l'engagement citoyen – en particulier en facilitant le bénévolat et la vie associative – mais le remède contre l'isolement des personnes âgées, c'est nous tous. Dire bonjour à ses voisins, inviter à prendre le thé sa voisine âgée qui vient de perdre son mari, recevoir à sa table pour le réveillon de fin d'année le voisin âgé dont les enfants sont partis à l'étranger, prendre des nouvelles de ses parents et de ses grands-parents, n'est-ce pas l'affaire de tous ?

Avec un tout petit peu plus d'attention aux autres, à nos aînés les plus fragiles, nous pouvons vaincre ce fléau. Cela passe par un changement de représentation des personnes âgées. Oui, l'avancée en âge rend un peu plus lent et, parfois, un peu dur d'oreille. Oui, la fragilité de certaines personnes âgées peut déconcerter. Mais le vécu est une source de richesse, d'échanges, de partage et de mise en perspective. Celles et ceux qui dépassent les préjugés, les stéréotypes et vont au-delà de la barrière de l'âge, peuvent témoigner du sens de l'humour et de la joie de vivre de nos aînés.



L'État a certainement un rôle plus important à jouer pour alerter l'opinion, faciliter l'engagement citoyen – en particulier en facilitant le bénévolat et la vie associative – mais le remède contre l'isolement des personnes âgées, c'est nous tous.

Humainement, nous avons tous intérêt à sortir des communautés virtuelles des réseaux sociaux, bâties sur des algorithmes, qui nous privent de rencontres avec des personnes différentes de nous, notamment du point de vue de l'âge, et nous enferment dans un entre-soi dangereux pour notre capacité à vivre ensemble et à faire

société. Nous leur préférons des relations choisies, pleines de sens et de liens réels, avec les personnes âgées qui nous entourent. Les étoiles dans les yeux et le sourire sur les lèvres des bénévoles des Petits Frères des Pauvres en sont la meilleure preuve. ●

QUELQUES DÉFINITIONS INSEE

Espace urbain : une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Espace rural : une aire d'emploi de l'espace rural est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle d'emploi de l'espace rural et par sa couronne (dénommée couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural). Cette dernière est formée de façon similaire à celle des couronnes périurbaines. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

Milieu rural isolé : utilisé peu par l'INSEE, ce terme est remplacé par « autres communes de l'espace rural », ne se trouvant ni sous l'influence d'un pôle urbain, ni d'un pôle d'emploi de l'espace rural. Font partie de cette catégorie les communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Quartiers politique de la ville (QPV) : les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires. En métropole, en Martinique et à la Réunion, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

Région : structure la plus récente de l'administration locale française, la région est devenue collectivité territoriale à la suite des lois de décentralisation.

Département : le département est une circonscription administrative de l'État. C'est aussi une collectivité locale autonome avec un organe délibérant et un exécutif élus.

Métropole : concerne des territoires de plus de 400 000 habitants qui sont, soit situées dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants, soit chefs-lieux de régions, soit au centre d'une zone d'emploi de plus de 400 000 habitants.

EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) : établissement public regroupant des communes soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.

Ville moyenne : généralement désignée comme une ville ayant une population comprise entre 20 000 et 100 000 habitants.

Commune : la commune est la plus petite subdivision administrative française.

Commune isolée : Ensemble des communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires et des petites aires et qui ne sont pas multipolarisées.

Commune périurbaine : les communes périurbaines sont les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

BIBLIOGRAPHIE*

- 4^e plan de développement économique et social 1962-1965
<https://www.strategie.gouv.fr/actualites/quatrieme-plan-de-developpement-economique-social>
- 7^e plan de développement économique et social 1976-1980
<https://www.strategie.gouv.fr/actualites/septieme-plan-de-developpement-economique-social>
- 8^e plan de développement économique et social 1981-1985
<https://www.strategie.gouv.fr/actualites/huitieme-plan-de-developpement-economique-social>
- DI MÉO Guy, *De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie*, 1998
https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1998_num_62_3_2586
- PAN KÉ SHON Jean-Louis, *Isolement relationnel et mal-être*, Insee, 2003
<https://www.epsilon.insee.fr/jspui/handle/i/347>
- *Rapport de la Cour des comptes sur les personnes âgées dépendantes*, 2005
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-personnes-agees-dependantes>
- Rapport de la Délégation interministérielle à la famille : *La société intergénérationnelle au service de la famille*, 2006
https://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/064000403.pdf
- *Isolement et vie relationnelle*, Collectif combattre la solitude des personnes âgées, 2006
<http://docplayer.fr/3889664-Enquete-isolement-et-vie-relationnelle-rapport-general-par-anne-carole-bensadon.html>
- FNAU Seniors, *quelle intégration dans les documents de planification d'urbanisme ?* 2007
travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_plan-3.pdf
- GUCHER Catherine, *Vieillir en milieu rural 2004-2007*
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00371194/PDF/vieillir_en_milieu_rural.pdf
- *Vieillir en pavillon : mobilités et immobilités des personnes âgées dans l'espace périurbain*, 2008
www.urbanisme-puca.gouv.fr/.../rapport-vieillir-en-pavillon-personnes-agees2008.pdf
- *Société et vieillissement* - Rapport du groupe n°1 sur la prise en charge de la dépendance, 2011
https://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/114000332.pdf
- MALLON Isabelle, *L'accompagnement du vieillissement en milieu rural, au-delà de la solidarité intergénérationnelle*, 2011
<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-2-page-100.htm?contenu=resume>
- CESE, *Avis sur la dépendance des personnes âgées*, 2011
http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2011/2011_03_dependance.pdf
- *Les défis territoriaux face au vieillissement*, La documentation française, 2012
<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/9782110086082-les-defis-territoriaux-face-au-vieillissement>
- 17^e rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées : *Habitat et vieillissement Vivre chez soi, mais vivre parmi les autres !*, 2012
https://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/124000572.pdf
- *Caring for our future: reforming care and support*, HM Gouvernement 2012
https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/136422/White-Paper-Caring-for-our-future-reforming-care-and-support-PDF-1580K.pdf
- *Vieillissement et espace urbain*, Centre d'analyse stratégique, 2013
<http://archives.strategie.gouv.fr/cas/content/na323-vieillissement-et-espace-urbain.html>
- BROUSSY Luc, *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population*, 2013
https://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/134000173.pdf
- Rapport MONALISA : *Préconisations pour une MOBilisation NAtionale contre l'Isolement social des Agés*, 2013
<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000425/index.shtml>
- Mallon Isabelle, *Vieillir en milieu rural isolé*, 2013
<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2013-3-page-73.htm>

* Liens cliquables en version PDF.

- *Les solitudes en France*, Fondation de France, 2014
<https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitudes142.pdf>
- *Avis sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement*, CESE, 2014
http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2014/2014_10_projet_loi_programmation_vieillessement.pdf
- *Loi Adaptation de la société au vieillissement*, 2015
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031700731&categorieLien=id>
- ARGOUX Dominique, *L'isolement des personnes âgées, de l'émergence à la construction d'un problème public*, Gérontologie et société 2016
<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2016-1-page-25.htm?contenu=resume>
- *Le vieillissement de la population et ses enjeux*, CGET, 2017
<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/le-vieillessement-de-la-population-et-ses-enjeux>
- *Vieillessement de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville*, CGET
<https://www.cget.gouv.fr/actualites/le-vieillessement-de-la-population-touche-aussi-les-quartiers-de-la-politique-de-la-ville>
- ARGOUX Dominique, *Les territoires du vieillissement*, 2017
<https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2017-n79-lsp03241/1041730ar/>
- RFVAA, *Les essentiels amis des aînés, la lutte contre l'isolement des aînés*, n°2, mai 2017
<https://villesamiesdesaines-rf.fr/.../207-parution-du-n-2-des-essentiels-amis-des-aines-l...>
- *Service civique : quel bilan ? quelles perspectives ?*, CESE, mai 2017
<https://www.lecese.fr/travaux-publies/service-civique-quel-bilan-queles-perspectives>
- *Le soutien à l'autonomie des personnes âgées à l'horizon 2030*, HCFEA, 2018
http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/Conseil_de_l_age_saisine_personnes_agees_2030_Tome_2_VF.pdf
- *Rapport sur la cohésion des territoires*, CGET, 2018
<https://www.cget.gouv.fr/dossiers/rapport-cohesion-territoires>
- Céline MASSAL, *La fin des commerces de proximité dans les campagnes françaises ?*, Géoconfluences, 2018
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/disparition-commerces-proximite>
- *Disparités territoriales d'accès aux services des personnes âgées de 60 ans et plus*, CNAV Retraite et société n° 79, 2018
<https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2018-1-page-113.htm>
- *Tendances prospectives, le périurbain*, Métropole de Lyon, octobre 2018
<https://www.millenaire3.com/dossiers/Tendances-prospectives-societe/periurbain>
- Atelier n°9 « cadre de vie et inclusion sociale » - Concertation Grand âge et autonomie, 2019
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_atelier_9_cadre_de_vie_vf.pdf
- Santé Publique France, *Bulletin de santé publique*, Centre Val de Loire, février 2019
<http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Bulletin-de-veille-sanitaire/Tous-les-numeros/Centre/Bulletin-de-sante-publique-Centre-Val-de-Loire.-Fevrier-2019>
- LIBAULT Dominique, *Rapport Concertation grand âge et autonomie*, mars 2019
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_grand_age_autonomie.pdf
- *Rapport Ruralités, une ambition à partager*, juillet 2019
<https://www.cget.gouv.fr/actualites/200-propositions-pour-dessiner-un-agenda-rural>
- Insee première n° 1770, septembre 2019
https://www.insee.fr/fr/statistiques/4205228?pk_campaign=avis-parution

REMERCIEMENTS

Merci à la Fondation des Petits Frères des Pauvres pour son soutien financier qui a permis la réalisation des études quantitative et qualitative.

Merci à toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de ce rapport consacré aux liens entre solitude/isolément et territoires : Thomas Genty, Quentin Llewellyn et Pauline Gouverneur de CSA Research, Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS, Hélène-Sophie Mesnage, déléguée générale adjointe de l'UNCCAS, Galla Bridier, maire adjointe à la Mairie de Paris, Françoise Fromageau et Jean-François Serres, présidente et référent national Monalisa, Hervé Marchal, sociologue, Guillaume Curnier, directeur de la région Nord BNP Paribas, les nombreux acteurs des Petits Frères des Pauvres qui ont apporté une expertise spécifique ou un indispensable soutien logistique, toutes les personnes accompagnées qui ont accepté de répondre à l'étude qualitative, et les bénévoles qui ont souhaité témoigner de leur accompagnement auprès des aînés isolés sur différents territoires.

Crédits photo

Couverture : PFP ; Page 5 : S. Torrione ; Pages 9, 109 : Free-Photos/Pixabay ;
Page 11 : C. Ablain_1484 ; Pages 12, 24, 31-32, 50, 105, 110 : J.-L. Courtinat ;
Pages 13, 22, 27, 30, 35-36, 39, 41, 45, 49, 66, 73, 81-82, 84-85, 86, 89, 90, 94-95, 111-112 : PFP ;
Pages 15, 18, 21, 34, 55, 63, 65, 69-70, 75, 77-78, 85, 87, 107 : Adobe Stock ; Page 44 : Pixabay ;
Page 46 : Tanguy de Montesson ; Pages 48, 60 : LucTheo/Pixabay ; Page 53 : Monalisa ;
Pages 58, 113 : Fotolia ; Pages 61, 106 : Rawpixel Ltd. ; Page 62 : UNCCAS ;
Pages 67, 83, 88, 98, 102-103 : H. Ejzenberg ; Pages 96, 104, 115 : J. Coton ;
Page 99 : Objectif Image ; Page 100 : R. Cauhépe-François ; Page 100 : Mairie de Paris ;
Page 101 : Paris en compagnie ; Page 108 : BNP Paribas ; Page 112 : J. Bourges.

Rédaction : Isabelle Sénécal,
responsable du Pôle plaidoyer/relations presse des Petits Frères des Pauvres

Conception graphique : Agence Gaya – gayacom.fr

Impression : CVPack



**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés

Lieu d'Accueil et d'Animation National

19 cité Voltaire - 75011 Paris

Tél. : +33 (0)1 49 23 13 00

www.petitsfreresdespauvres.fr